

■ La télé sert-elle le cinéma français ?
■ Philippe Meyer, dilettante éclairé



■ Brésil : le real flotte

La banque centrale brésilienne laisse flotter le real, qui accusait une dévaluation de 20 % en une semaine. Cette décision a été bien accueillie par les marchés financiers. La Bourse de Sao Paulo a gagné plus de 33 %. p. 3

■ Bruno Mégret a droit au FN

Le tribunal de Paris a rejeté, vendredi, la demande des lepénistes d'interdire à Bruno Mégret et à huit de ses partisans l'usage du nom, du logo et du fichier du Front national. p. 7

■ Fusions bancaires

La première banque espagnole, Banco Santander, et la troisième, Banco Central Hispano, ont annoncé vendredi leur fusion pour renforcer leurs ambitions européennes. Cette opération devrait être la première d'une longue série dans la zone euro. p. 14



■ « Iron Mike » sur le ring

L'éternel bad boy de la boxe américaine est de retour sur le ring pour affronter le Sud-Africain François Botha lors d'un « combat de la rédemption ». p. 19

■ Non-lieu pour Carlos

La cour d'appel de Paris a accordé, vendredi, un non-lieu au terroriste vénézuélien, accusé dans l'attentat du drugstore Saint-Germain à Paris, qui avait fait 2 morts et 34 blessés en 1974. p. 26

■ Il y a vingt ans, la fuite du chah

Le 16 janvier 1979, Mohammad Reza Pahlavi quittait Téhéran pour Le Caire. Le 1^{er} avril, la République islamique était proclamée, dirigée par l'ayatollah Khomeiny. Histoire. p. 12

■ La mort de Jerzy Grotowski

Le metteur en scène d'origine polonaise avait révolutionné le théâtre depuis son « laboratoire » de Wrocław. Il est mort jeudi 14 janvier dans sa maison de Pontedera, près de Pise. p. 22

■ Le « Grand Jury »

François Fillon sera l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 17 janvier à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 117 - 7,50 F



Procès Clinton : le vertige américain

- L'acharnement des républicains à instruire le procès du président laisse les Américains stupéfaits
- Un fossé se creuse entre la classe politique et l'opinion, qui refuse la destitution de Bill Clinton
- Le chef de la Maison Blanche prononcera mardi son discours annuel sur l'état de l'Union

DANS la lassitude et l'incompréhension croissantes de l'opinion américaine, le procès du président Bill Clinton se poursuivait samedi 16 janvier à Washington devant le Sénat. Les procureurs républicains ont réitéré à l'encontre du président leurs accusations de parjure et d'obstruction à la justice dans l'affaire Lewinsky. La semaine prochaine, ce sera au tour des avocats de la Maison Blanche de leur donner la réplique.

Dès vendredi, le porte-parole de la présidence avait sèchement commenté la prestation des procureurs : « Tout ce qui a été présenté l'avait déjà été avant ; il n'y a rien de nouveau ; ils n'ont prouvé ni le parjure ni les entraves à la justice. » A en juger par l'audience des chaînes de télévision, les Américains stupéfaits paraissent, eux, étrangers au psychodrame organisé par la classe politique à Washington, dans le faste et la solennité du décorum du Sénat. A de rares exceptions près, les grandes chaînes ont vite arrêté leur retransmission en direct :



« Notre indice d'écoute était inférieure à la normale », a expliqué au Monde une des responsables d'ABC News, Irene Murphy. « Le public n'accroche pas », observait Dan Rather, le présentateur vedette de CBS News. Le « public », en croire tous les sondages, juge que le président est sans doute coupable de parjure dans l'affaire Lewinsky mais ne mérite pas, pour autant, d'être destitué. Après le temps de parole de la défense, les républicains s'efforceront de mobiliser l'opinion en obtenant la convocation de témoins devant le Sénat, et notamment de Monica Lewinsky - aujourd'hui occupée à rédiger ses Mémoires à Los Angeles. Il n'est pas sûr que les démocrates y consentent.

M. Clinton entend montrer que l'affaire n'affecte pas son emploi du temps. Il doit prononcer mardi devant le Congrès le traditionnel discours sur l'état de l'Union.

Lire page 2 et notre éditorial page 11

Lire page 6

Les Allemands, Berlin et la mémoire de la Shoah

C'EST un terrain vague de 20 000 mètres carrés, au centre de Berlin, entre la porte de Brandebourg et la Potsdamer Platz, un no man's land où naguère courait le mur, un point de passage entre le quartier des affaires ultramoderne, encore en chantier, et les bâtiments gouvernementaux qui sortent de terre. C'est ce terrain que Helmut Kohl avait choisi pour accueillir le Mémorial aux victimes de la Shoah (les Allemands disent Holocauste) suggéré par une initiative spontanée de citoyens berlinois. Il avait fallu dix ans de discussions pour aboutir à une décision et au choix d'un projet. L'ancien chancelier avait retenu l'idée de deux Américains, l'architecte Peter Eisenman et le sculpteur Richard Serra : un labyrinthe de 120 mètres de long sur 90, hérissé de 4 000 piliers.

Comment rappeler la mort de six millions de juifs au milieu de l'ancienne capitale du Reich ? Un monument peut-il être cette marque au fer rouge dont parlait Nietzsche, car « seul ce qui n'arrête pas de faire mal reste dans la mémoire » ? Les controverses n'ont pas cessé depuis la décision de Helmut Kohl, vigoureusement contestée pendant la récente

campagne électorale par le futur ministre de la culture, Michael Naumann. Il ne voulait pas de ces pieux enfoncés dans le cœur de la capitale de l'Allemagne. Il ne pouvait être soupçonné, comme certains adversaires du projet, de refuser ce rappel permanent des atrocités du III^e Reich, mais il préconisait d'autres manifestations de la mémoire : musée, bibliothèque, centre de recherche sur la Shoah, soutien financier au projet existant par ailleurs d'une « topographie de la terreur », qui montrera et expliquera aux visiteurs les différents lieux de l'horreur nazie.

Le débat est-il enfin tranché ? Le chef du groupe parlementaire au Bundestag, Peter Struck, a annoncé, vendredi 15 janvier, qu'un compromis avait été trouvé entre le ministre et l'architecte : le monument sera réduit ; il ne restera plus que 1 500 pieux, pour laisser une place au musée souhaité par Michael Naumann. L'espace muséographique et le centre de recherche seront conçus avec l'aide du Musée de l'Holocauste de Washington et du Mémorial Yad Vashem à Jérusalem. Le Bundestag, à qui reviendra la décision finale, votera au cours du printemps. Réservez sur l'idée de

musée, le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Ignatz Bubis, a cependant déclaré : « J'ai toujours laissé à d'autres la décision sur le Mémorial de l'Holocauste. Si on en a décidé ainsi, eh bien, c'est ainsi ! Je peux m'en accommoder. »

Il était grand temps que cette discussion prenne fin. Car au-delà des appréciations divergentes provoquées par le projet Eisenman ou des polémiques bureaucratiques entre administrations concurrentes, le débat sur le Mémorial se poursuivait dans un climat de plus en plus malsain. Il ne pouvait être isolé de la controverse soulevée par l'écrivain Martin Walser, avec son discours contre la repentance imposée et le chantage à Auschwitz, ou des gloses sur la « normalité » retrouvée de l'Allemagne, sur une République de Berlin émancipée succédant à une République de Bonn sous tutelle.

Champ de piliers ou musée, le Mémorial illustrera la phrase de l'historien Eberhard Jäckel : « Les Allemands ont été libérés de Hitler, mais ils ne sont pas près d'en être débarrassés. »

Daniel Vernet

Lire page 8

Aller au-delà de l'euro, mais comment ?

« FAIRE de l'Union européenne un sujet politique fort et capable de s'affirmer » : tel est l'objectif que s'est fixé le ministre allemand des affaires étrangères, le Vert Joschka Fischer, dans le discours qu'il a prononcé, mardi 12 janvier, devant le Parlement européen pour présenter les objectifs des six mois de la présidence allemande. Il n'a pas fallu plus d'une semaine après le lancement réussi de l'euro pour que le débat s'enflamme un peu partout en Europe sur sa signification pour l'avenir de la construction européenne.

Mais si l'on met à part les adversaires irréductibles de l'Europe, qu'ils soient à droite ou à gauche, il y a une sorte de consensus sur certains points : l'euro appelle de nouveaux pas dans l'intégration ; le partage de la souveraineté monétaire ne peut fonctionner que s'il induit une coopération accrue dans le domaine social d'abord, mais aussi dans des domaines où les prérogatives des Etats étaient jusqu'ici soigneusement préservées, comme les politiques budgétaire, fiscale, salariale.

L'Europe de l'euro - et c'est bien une leçon des derniers mois - ne saurait être une construction boiteuse où les forces du marché, li-

vrées à elles-mêmes, n'auraient en face d'elles plus aucun cadre réglementaire à la dimension de l'enjeu. C'est bien ce que les ministres des finances français et allemand, Dominique Strauss-Kahn et Oskar Lafontaine, ont une nouvelle fois jugé nécessaire de réaffirmer dans une tribune publiée vendredi 15 janvier par Le Monde.

Doit-on, devant cette évidence, précipiter les échéances, parce qu'il y aurait un moment à saisir pour consolider une fois pour toutes, au sein d'une structure de type fédéral, l'acquis des cinquante ans de travail forcené qu'il aura fallu mener pour se rapprocher du rêve des pères fondateurs de l'Europe ? Beaucoup de raisons plaident dans ce sens. L'idée européenne, qui s'est imposée sur le plan monétaire, qui s'impose sur le plan économique, social, fait également son chemin sur le plan de la défense et de la politique étrangère. Tony Blair, en paraissant se rallier à l'idée d'une défense européenne, a tendu à ses partenaires une perche que ceux-ci se sont empressés de saisir.

Henri de Bresson

Lire la suite page 11

Arlette Laguiller et Alain Krivine partent ensemble à l'assaut de l'Europe

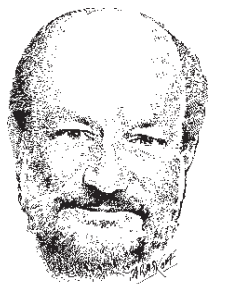
LES PORTE-PAROLE de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, Arlette Laguiller et Alain Krivine, devaient tenir, dimanche 17 janvier, une conférence de presse commune pour marquer le lancement de leur campagne pour les élections européennes de juin. La LCR devait au préalable réunir, samedi, une conférence nationale pour valider cette stratégie. Cette alliance électorale sur une liste « anticapitaliste » est destinée, pour la LCR comme pour LO, à dépasser la barre symbolique des 5 % de suffrages et à obtenir, espèrent-ils, quatre élus au Parlement européen. Si elles se défendent de songer à l'unification de la famille trotskiste, les deux organisations entendent bien mordre sur l'électorat troublé du Parti communiste. Et, au-delà, peser sur la gauche.

Justice et bavures policières

« UN FLIC tue et il ne va pas en prison. Nous, on vole une voiture et on meurt » : entendue il y a quelques semaines à Toulouse après la mort du jeune Habib, tué par balle par un brigadier qui tentait de l'interpeller, cette phrase traduit le sentiment d'une justice à deux vitesses qu'ont de nombreux jeunes des quartiers périphériques des grandes villes. Une analyse rétrospective des suites judiciaires des violences mortelles commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions montre que les magistrats s'en tiennent le plus souvent à des peines de principe. « Chaque mort violente d'adolescent, déclare au Monde le sociologue Hugues Lagrange, marque pour longtemps la mémoire des quartiers. »

Lire page 8

L'ennui au CSA



HERVÉ BOURGES

HOMME de pouvoir et d'action, Hervé Bourges s'est toujours efforcé de concilier ses engagements avec ses passions pour l'Afrique, les médias ou encore le théâtre. Après un parcours qu'il juge « réussi » à la tête de TF 1, avant la privatisation de la chaîne publique, il assume la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel, créé il y a dix ans, et assure qu'il ne s'est jamais « autant ennuyé ».

Lire page 10

International	2	Placements	15
France	6	Aujourd'hui	18
Société	8	Météorologie	21
Horizons	10	Jeux	21
Carnet	13	Culture	22
Abonnements	13	Guide culturel	24
Entreprises	14	Radio-Télévision	25

Les Nations unies envisagent sérieusement de se retirer prochainement d'Angola

Kofi Annan remettra son rapport au Conseil de sécurité mardi 19 janvier

Le texte non officiel du rapport du secrétaire général de l'ONU prévoit, dans sa version initiale, le « rapatriement dans leurs pays d'origine » des

« casques bleus » positionnés en Angola depuis 1991, et aujourd'hui dans l'impossibilité de mener à bien leurs missions. Chargée de veiller à l'appli-

cation des accords de paix successifs, l'ONU n'y est pas parvenue. Le pays est en guerre depuis son accession à l'indépendance en 1975.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante
Tout le monde en est convaincu : le gouvernement angolais a opté pour une solution militaire. Ainsi, pense-t-on à New York, la présence de l'ONU dans ce pays « n'a-t-elle plus aucun sens ». Cette présence est d'autant plus « absurde », estime-t-on, que le gouvernement de Luanda, lui-même, réclame maintenant le départ de l'ONU.

Largement partagée par les responsables onusiens, cette analyse devait être au cœur du rapport sur l'Angola de Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, qui aurait dû être diffusé vendredi 15 janvier. Mais le texte de M. Annan ne sera pas rendu public avant la semaine prochaine. Ce retard serait dû à « de fortes pressions » du groupe africain, qui en conteste les conclusions. Obtenu par *Le Monde*, le rapport, dans sa version originale – qui pourrait être modifiée –, fait le bilan de la situation et rend compte des difficultés de l'ONU à exercer son mandat dans ce pays.

Sans recommander le retrait de la Mission des Nations unies en Angola (Monua), le secrétaire général adjoint propose le regroupement, déjà en cours, des « casques bleus » à Luanda, « en vue de leur rapatriement dans leurs pays d'origine ». Une des options prévues dans le rapport concerne la création d'un « bureau politique » de l'ONU en Angola. Dans le texte, le secrétaire général tient compte de

la situation militaire et de la reprise des combats qui rend la mission d'observation du cessez-le-feu « extrêmement difficile ».

Le secrétaire général estime également que le rôle de médiateur politique de l'ONU est remis en cause. Selon ses conseillers, la médiation est devenue « quasi impossible » car, expliquent-ils, tout contact de l'ONU avec l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), de Jonas Savimbi, est « strictement interdit » par le gouvernement.

DIPLOMATES « OUTRÉS »

Dans un entretien accordé au *Monde*, vendredi, le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, le Français Bernard Miyet, a exprimé ses préoccupations pour la sécurité des personnels de l'ONU après que deux avions C-130 de l'organisation furent abattus dans ce pays. « Nous sommes aussi préoccupés par les difficultés que nous avons eues à nous rendre sur place et enquêter sur les circonstances de ces drames », souligne M. Miyet. Le secrétaire général adjoint chargé de la sécurité, le Chypriote Benon Sevan, n'a pas réussi, au cours de son séjour en Angola, à établir la responsabilité des tirs qui ont abattu ces deux avions et entraîné la mort de vingt-trois personnes.

En privé, des diplomates accrédités à l'ONU, se déclarent « outrés » par le fait que les personnels de l'ONU soient « désormais des cibles ». Ils estiment que « les deux



partis avaient autant de raison, l'une que l'autre, d'abattre les avions et de tuer leurs occupants ». « L'Unita comme le gouvernement sont suspects dans cette affaire », confient-ils.

Interrogé sur les déclarations faites vendredi par le président angolais, José Eduardo Dos Santos, stigmatisant « l'échec de l'ONU en Angola », Bernard Miyet explique que depuis plusieurs semaines « les responsables angolais demandent la fin de la mission de l'ONU dans leur pays, sous le prétexte que nous n'avons pas réussi à désarmer l'Unita ». Or « le désarmement ne fait pas parti de notre mandat », constate M. Miyet, avant d'ajouter qu'« il va de soi

Le gouvernement angolais souhaite le départ des « casques bleus »

LUANDA
de notre envoyé spécial
« Guerre totale », « l'ONU en quête de crédibilité ». Ce sont les titres du dernier numéro de *Actual*, un hebdomadaire publié à Luanda. Quelques pages plus loin, une caricature s'en prend à l'ONU. Le dessin montre un responsable des Nations unies faisant un discours, tandis qu'un « observateur de la paix » braque ses jumelles sur deux jolies filles en bikini. Le trait est cruel, mais il résume l'impression générale de discrédit et d'inefficacité qui pèse sur l'ONU depuis la reprise de la guerre en Angola. Présente dès 1991 dans ce pays, l'ONU devait veiller à l'application des accords de paix de Lisbonne (1991), puis de Lusaka (1994) qui mirent une fin théorique à vingt ans de guerre civile. L'opération engagée par l'organisation est une des plus longues et des plus coûteuses de son histoire. Elle a mobilisé jusqu'à sept mille « casques

bleus » sur le terrain, représentant alors la dépense d'un million de dollars par jour. Aujourd'hui, l'ONU assiste à la reprise des combats entre l'armée gouvernementale et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi. La disparition de deux avions de l'ONU a accéléré le rapatriement sur la capitale des derniers « casques bleus » présents dans l'intérieur du pays.

Condamnée à un rôle humanitaire, la Mission des Nations unies en Angola (Monua) se montre incapable de rétablir le dialogue entre le gouvernement et l'Unita. Plus que jamais, les deux parties sont enfermées dans une logique de guerre et mettent toutes les deux l'ONU en cause, l'accusant de partialité. « Dans tout le processus de paix, il y a eu un problème de complaisance de l'ONU en faveur de l'Unita, pour ne pas parler de connivence », affirme Paulo Jorge, figure

historique du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir. Selon lui, malgré le rapprochement de Washington en direction du président José Eduardo Dos Santos, les Américains mènent un double jeu en Angola et n'ont pas rompu avec M. Savimbi, leur allié de la guerre froide. « La mission de l'ONU, les résolutions du Conseil de sécurité contre l'Unita jamais appliquées, tout ça est arrangé, manipulé par les Etats-Unis », accuse M. Jorge.

« RESTER, POUR QUOI FAIRE ?

Désireux d'en finir une fois pour toutes avec l'Unita par les armes, le président José Eduardo Dos Santos ne cache plus son mécontentement à l'égard des « casques bleus » de la Monua, dont il a publiquement demandé le départ, vendredi 15 janvier. « Nous sommes favorables au départ de la Monua », affirme également M. Jorge. « Rester, pour quoi faire ? », se demande celui qui siège au comité central du MPLA, en dénonçant « l'inefficacité » et « l'inutilité » de la Mission des Nations unies. Le pouvoir reproche à la Monua de ne pas avoir su faire respecter le désarmement de l'Unita et sa transformation en simple parti politique, comme le prévoit le protocole de Lusaka. « Nous avons toujours dit que l'Unita n'était pas démilitarisée, mais l'ONU ne nous a jamais entendus et à chaque fois elle a accepté les démentis de l'Unita », vitupère M. Jorge.

M. Savimbi, au contraire, reproche à l'ONU d'être favorable au gouvernement. Accusée d'avoir sans cesse retardé l'application des accords de paix et d'être responsable de la reprise du conflit, l'Unita s'estime victime d'un calcul d'intérêts de la communauté internationale. « Elle se range du côté du gouvernement parce que c'est lui qui contrôle les richesses du pays, et le pétrole en particulier », souligne Armindo Kassessa, l'un des députés de l'Unita resté fidèle à M. Savimbi, malgré les pressions du pouvoir pour lui faire rejoindre « l'Unita rénovée » soutenue par les autorités. « Il y a eu beaucoup de sanctions votées contre l'Unita, mais les manquements du gouvernement, eux, n'ont jamais été sanctionnés », fait valoir M. Kassessa. Ce dernier reproche au gouvernement la « persécution » et « l'élimination » des partisans de M. Savimbi dans les zones que le

que, pour que l'ONU puisse fonctionner dans un pays, il faut que toutes les parties soient prêtes à coopérer. Ce qui n'est pas le cas ici, où personne ne coopère avec nous ».

D'autre part, à l'issue d'une réunion jeudi à New York, des pays membres du groupe africain ont demandé au cabinet du secrétaire général de ne pas proposer la fin de la Mission des Nations unies en Angola. Le départ de l'ONU de ce pays reviendrait à « abandonner purement et simplement les populations civiles, comme en Somalie et au Rwanda », disent-ils. « Pourquoi, s'interrogent-ils, après trente-cinq ans de présence à Chypre, l'ONU n'a-t-elle pas encore abandonné sa mission dans ce pays ? »

La raison en est simple, leur a-t-on répondu : « Ni les avions des Nations unies ni les « casques bleus » ne sont des cibles régulières à Chypre ; les responsables de l'ONU ne sont pas accueillis avec des manifestations hostiles ; le gouvernement chypriote ne nous a pas demandé de partir. »

Ceux qui, dans l'entourage du secrétaire général, sont favorables à un retrait de l'ONU d'Angola estiment que « le moment de partir est venu, quitte à revenir quand une paix durable se profilera à l'horizon ». Le Conseil de sécurité devrait examiner le rapport du secrétaire général sur la situation angolaise mardi 19 janvier.

Afsané Bassir Pour

Nouvel échec d'une réunion pour la paix en RDC

LUSAKA. Les ministres de quinze pays de la région des Grands Lacs, réunis samedi 16 janvier à Lusaka, en Zambie, ne sont pas parvenus à s'entendre sur la tenue d'un sommet des chefs d'Etat. C'est la troisième fois que cette réunion, devant conduire à un arrêt des hostilités en République démocratique du Congo (RDC), est reportée, depuis le sommet France-Afrique de la fin novembre qui en avait jeté les bases. La délégation de la RDC, dirigée par Mwenze Kongolo, ministre de la justice de Laurent-Désiré Kabila, s'est opposée à l'examen de propositions transmises par les rebelles du Rassemblement du Congo pour la démocratie (RCD), non représentés à Lusaka, concernant les modalités d'un cessez-le-feu, alors que certains des alliés de Kinshasa, comme le Zimbabwe, semblaient disposés à négocier. – (AFP)

Désaccord au sein du FIS avant l'élection présidentielle en Algérie

ALGER. Deux principales tendances du Front islamique du salut (FIS, dissous), installées hors de l'Algérie, sont en désaccord sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'élection présidentielle anticipée d'avril. L'instance exécutive du FIS, dirigée de Bonn par Rabah Kebir, a appelé il y a une quinzaine de jours à participer à cette élection, mais le Conseil de coordination du FIS, une instance dissidente menée par Ahmed Zaoui, a implicitement rejeté, jeudi 14 janvier, le principe de cette élection. Les dissidents posent comme préalable l'instauration d'une période de transition devant conduire à des élections « transparentes » sous contrôle international. Cette intransigeance tranche avec le ton relativement conciliant adopté par les partisans de Rabah Kebir, qui a indiqué à la fin de l'année dernière qu'il se « prépare à occuper un appui important » à l'un des candidats à cette élection. – (AFP)

La Cour suprême de Russie doit se prononcer sur le cas Nikitine

SAINT-PÉTERSBOURG. La Cour suprême de Russie examinera le 4 février les plaidoiries de la défense dans le procès de l'écologiste Alexandre Nikitine, a annoncé ce dernier, vendredi 15 janvier. L'ancien officier de marine est accusé par le FSB (ex-KGB) d'avoir divulgué des informations classées « secret » dans un rapport sur les sous-marins nucléaires de la flotte du Nord, rédigé pour le compte de l'organisation écologiste norvégienne Bellona. Son procès avait été suspendu en octobre par le tribunal de Saint-Petersbourg. « La Cour suprême doit statuer sur la légitimité de cette décision », a indiqué M. Nikitine, en estimant que, « si l'accusation manque d'arguments, il faudra clore l'affaire et non la suspendre ». – (AFP)

Le premier ministre indien met en garde le Shiv Shena, hostile à la venue d'une équipe pakistanaise

NEW DELHI. Le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a sévèrement mis en garde, vendredi 15 janvier, tous ceux qui tenteraient d'empêcher, ou de troubler, la prochaine tournée en Inde de l'équipe pakistanaise de cricket. Dans une attaque frontale contre le parti extrémiste hindou Shiv Shena, dont les militants ont saboté le terrain de cricket de Delhi lors d'une opération nocturne, M. Vajpayee, lui-même nationaliste hindou, a déclaré : « Si vous voulez démontrer votre bravoure et combattre le terrorisme, allez à la frontière [pakistanaise] et faites face aux balles comme nos soldats le font. » Le Shiv Shena a toutefois réitéré sa volonté d'empêcher cette tournée et annoncé qu'il avait mis sur pied une force de 5 000 militants pour attaquer les joueurs de cricket pakistanais. L'équipe pakistanaise est attendue en Inde le 21 janvier pour une tournée d'un mois, la première depuis douze ans. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : deux personnes ont été tuées** et dix-huit autres blessées, vendredi 15 janvier, dans l'explosion d'un colis piégé à Tiaret, situé à 350 kilomètres au sud-ouest d'Alger. L'attentat a été attribué aux islamistes armés. – (AFP)

■ **IRAN : l'ancien président de la République**, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, a proposé, vendredi 15 janvier, à l'OPEP de réduire temporairement, et de manière drastique, sa production de brut pour relever les cours dont la chute frappe de plein fouet l'économie des pays du cartel. M. Rafsandjani, actuellement président du Conseil de discernement, la plus haute instance d'arbitrage politique du régime, a déclaré : « Réduisons l'offre de 20, 30 ou 50 % » pour relever le prix du baril. – (AFP)

■ **SOUDAN : le gouvernement soudanais a prolongé de trois mois** un cessez-le-feu proclamé en juillet 1998 dans la région du Bahr al-Ghazal (sud du Soudan) après une annonce similaire par la guérilla de la SPLA, a annoncé, vendredi 15 janvier, à Nairobi l'envoyé spécial des Nations unies, Tom Eric Vraalsen. Il a indiqué que des efforts étaient en cours pour étendre le cessez-le-feu aux autres régions du sud du Soudan. D'après lui, le gouvernement de Khartoum en est d'accord, mais la SPLA estime qu'une trêve étendue à toutes les provinces « ne pourrait être qu'une partie d'un règlement politique global ». – (AFP)

■ **ROUMANIE : la situation était tendue dans la vallée du Jiu** (centre de la Roumanie), vendredi 15 janvier, où quelque 15 000 mineurs, en grève depuis douze jours pour protester contre les fermetures de mines, menaçaient de se rendre à Bucarest. Leurs chefs syndicalistes ont annoncé qu'un éventuel départ pour la capitale n'aurait pas lieu avant lundi. 5 000 gendarmes et membres des troupes spéciales ont été déployés après que les grévistes eurent démantelé, jeudi, un barrage de rochers érigé sur la route reliant le Jiu à la capitale. – (AFP)

■ **POLOGNE : le ministre polonais des affaires étrangères, Bronislaw Geremek**, a souligné, vendredi 15 janvier, à Berlin qu'une certaine « méfiance » demeurait entre Allemands et Polonais malgré les « signaux positifs » envoyés par le nouveau gouvernement allemand. Il a cité en exemple le refus nouvellement manifesté par Bonn de se prononcer sur un calendrier précis d'élargissement de l'Union européenne, mais également l'attitude de la nouvelle génération au pouvoir à l'égard du passé de l'Allemagne : « Je ne crois pas qu'un changement de génération puisse légitimer une amnésie collective ou une tendance à relativiser le passé », a dit M. Geremek. – (AFP)

TROIS QUESTIONS À...

ISSA DIALLO

1 En tant que représentant des Nations unies en Angola, ne considérez-vous pas la reprise de la guerre comme un échec pour l'ONU ?

Pendant quatre ans, il n'y a pas eu de guerre en Angola. Mais nous n'avons pas réussi à rétablir une paix définitive. Nous sommes déçus et frustrés. La ligne d'arrivée était toute proche et nous n'avons pas réussi à la franchir, à cause de l'absence totale de confiance entre les parties angolaises. La communauté internationale a fait beaucoup d'efforts, mais les Angolais n'ont pas apporté la volonté politique nécessaire. S'ils ne veulent pas démontrer leur bonne volonté, on ne peut rien pour eux, la balle est dans leur camp.

2 L'Unita et le gouvernement sont enfermés dans une logique de guerre. Y a-t-il encore une chance pour la paix et une place pour l'ONU en Angola ?

Il y a une certaine lassitude de la communauté internationale à l'égard de l'Angola. Un milliard et demi de dollars ont été dépensés, une cinquantaine de volontaires de la paix ont trouvé la mort. Certains s'interrogent sur le résultat. La réaction est de dire que cela suffit, que

l'on a assez donné et que d'autres régions du monde ont besoin de notre aide. Mais il ne faut pas prendre prétexte de la guerre pour ne rien faire, pour partir. En ce moment, les deux parties veulent en découdre. C'est comme une fièvre qui monte. On n'y peut rien, il faut attendre qu'elle redescende. Et la guerre n'est pas la solution. Aucune des deux parties n'a les moyens de la gagner. La solution viendra du dialogue et du compromis. En attendant, on ne peut pas se permettre de laisser la place vide et de partir comme ça. On ne peut pas abandonner la population.

3 Quel peut être alors le rôle de l'ONU ?

Il faut d'abord mettre nos personnels à l'abri et assurer leur sécurité. Ensuite, il faut revoir notre manière de travailler en Angola, se fixer une autre tâche. La guerre est un calvaire. La population souffre. La communauté internationale doit s'organiser pour l'aider. On ne peut pas la laisser entre deux armées. Mais l'aide humanitaire doit être digne et se faire sans compromission. Cela veut dire mettre en place des couloirs humanitaires sous protection armée. Il faut pouvoir assurer la sécurité des volontaires et être sûr que l'aide atteigne la population.

Propos recueillis à Luanda par Frédéric Chambon

Frédéric Chambon

**Fax 998 F TTC
Chez Duriez**

Fax papier thermique à partir de **998 F TTC** (827,53 F HT).
Fax papier ordinaire à partir de **1790 F TTC** (1484,25 F HT).
Fax laser **4980 FTTC** (4129,35 F HT).

**Duriez, 3 rue La Boétie 75008
112 bd Saint-Germain 75006**

Les autorités brésiliennes contraintes de laisser flotter le real

La monnaie brésilienne a perdu 20 % en une semaine

Les fuites de capitaux s'accroissant, la banque centrale du Brésil a annoncé vendredi 15 janvier qu'elle renonçait à soutenir sa monnaie. La Bourse de Sao Paulo a ga-

gné 33 %, anticipant sur une baisse des taux et une relance de la croissance. Brasilia espère maintenir son plan de stabilisation conclu en échange d'une aide du FMI.

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Après avoir vainement investi 4 milliards de dollars en trois jours dans la défense du real, le gouvernement brésilien a fini par jeter l'éponge vendredi 15 janvier. L'élargissement de la bande de fluctuation annoncé mercredi n'a pas suffi à stopper l'hémorragie de devises. La banque centrale a donc fait savoir vendredi qu'elle n'interviendrait plus pour soutenir la monnaie nationale, soumise à une violente attaque spéculative. En clôture, la monnaie brésilienne s'échangeait à 1,43 real pour 1 dollar, accusant une dévaluation de 20 % en une semaine.

Anticipant une baisse des taux d'intérêt par la banque centrale, qui les maintenait à plus de 30 % pour défendre le real, la Bourse de Sao Paulo a salué la dévaluation par une envolée spectaculaire de 33,40 %. Elle espère une relance des exportations et l'amenuisement de la récession prévue cette année. Toutes les places financières mondiales ont repris de la vigueur et le dollar s'est apprécié face à l'euro et au yen.

« On a enfin déploré l'économie », résumait l'ancien président de la banque centrale Afonso Celso Pastore, en écho au soulagement satisfait régnant dans les milieux d'affaires. Après la saignée enregistrée les jours précédents, la fuite des capitaux s'est nettement ralentie. La banque centrale doit se prononcer lundi sur le régime de gestion du taux de change qu'elle

compte adopter. « La flambée du dollar que beaucoup de gens redoutaient ne s'est pas produite. C'est un signe de confiance dans nos capacités, un événement favorable au développement du pays », estimait vendredi le ministre des finances, Pedro Malan, peu avant de se rendre à Washington – en compagnie du président de la banque centrale Francisco Lopes – pour des entretiens avec la direction du Fonds monétaire international (FMI) et les responsables du Trésor américain.

FRONT COMMUN

S'agissait-il de renégocier les coupes budgétaires (23 milliards de dollars [20,8 milliards d'euros] pour 1999) exigées par le FMI en échange de son aide de 41,5 milliards de dollars (37,5 milliards d'euros), débloquée après l'accord signé en novembre ? Le chef de l'Etat Fernando Henrique Cardoso a insisté sur la nécessité de mener à bien le programme d'ajustement fiscal, en cours d'examen au Congrès.

Depuis le lancement en juillet 1994 du plan de stabilisation de la monnaie, le real était dangereusement surévalué au goût de la plupart des économistes. Sa défense par les moyens classiques (relèvement des taux et utilisation des réserves de change) était devenue impossible. Directeur de l'agence brésilienne de Goldman-Sachs, Paulo Leme n'exclut pas, toutefois, de « mauvaises surprises sur le change si la dévaluation n'est pas accompagnée des mesures fiscales nécessaires et d'initiatives originales

dans le domaine des privatisations, comme par exemple la vente de Petrobras [la Compagnie nationale des pétroles] ». Un décrochage plus prononcé du real impliquerait automatiquement une reprise de l'inflation, que la politique suivie jusqu'ici était parvenue à dompter. Pour l'heure, en se basant sur la relative faiblesse des importations brésiliennes (55 milliards de dollars [49,7 milliards d'euros], environ 7 % du PIB), les instituts spécialisés tablent sur une hausse des prix jugée tout à fait supportable de 7 % à 10 % en 1999.

En revanche, le renchérissement prévisible des emprunts contractés sur le marché international risque d'aggraver la crise politique déclenchée par le gouverneur de l'Etat du Minas Gerais, Itamar Franco, ancien président de la République et virtuel candidat à la succession de M. Cardoso. A l'heure où le real était abandonné à son sort, six autres gouverneurs de l'opposition de gauche, dont ceux de Rio de Janeiro et du Rio Grande do Sul, étaient en effet réunis à Porto Alegre, dans le sud du pays, pour constituer un front commun dont le principal objectif est de contraindre le gouvernement fédéral à renégocier la dette de leurs Etats, qu'ils estiment « impayable ».

Jean-Jacques Sévilla

Les ministres européens des finances se retrouvent pour évoquer l'après-euro

Budgets, salaires et fiscalité sont au menu de la réunion. Le pôle économique doit déterminer son rôle face à la Banque centrale européenne

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

La première réunion des ministres des finances de « l'euro 11 » depuis l'avènement de la monnaie unique, suivie du Conseil « écofin » à quinze, se tiendra lundi 18 janvier à Bruxelles. Ce double rendez-vous a été préparé par le nouveau Comité économique et financier, successeur du comité monétaire, à la tête duquel vient d'être élu Jean Lemierre, le directeur français du Trésor.

L'euro 11 aura du grain à moudre : entre le ralentissement de la croissance dans l'UE, qui s'accompagne d'une remontée du chômage en Allemagne, et la crise financière au Brésil, les premiers pas de l'euro ne se déroulent pas dans un environnement idéal. Sans remettre en cause la poursuite de l'assainissement des finances publiques, faut-il envisager d'infléchir les politiques suivies afin de mieux soutenir l'activité ? Les discussions qui s'amorcent se situent déjà dans le cadre de la préparation des prochains budgets.

La Banque centrale européenne (BCE), comme la Commission, déplorent régulièrement que certains Etats membres (dont la France), une fois le passage à la

monnaie unique acquis, aient relâché leur effort pour réduire les déficits, voire ne respectent pas les engagements pris. C'est un procès que récuse les Français. Le Pacte de stabilité, font-ils remarquer, ne vise pour 2002 qu'un déficit proche de l'équilibre, mais n'impose pas ce zéro-déficit dont rêvait Theo Waigel, le ministre des finances du Chancelier Kohl. La France vise 1 % en 2002, ce qui, souligne-t-on à Paris, constitue déjà un effort très sérieux.

« POLICY MIX »

Comme Oskar Lafontaine et Dominique Strauss-Kahn viennent de l'écrire ensemble dans *Le Monde*, la coordination des politiques économiques ne s'apparente en rien à une figure de rhétorique et ne doit pas se limiter aux seuls aspects budgétaires. Ils évoquent la politique des salaires comme un des éléments du « policy mix » à définir et, sans se soucier du brouhaha que l'évocation de ce thème avait suscité en Grande-Bretagne en décembre, réaffirment la nécessité de progresser afin d'harmoniser la fiscalité de l'épargne et l'impôt sur les sociétés. Bref, il s'agit, selon eux, de donner peu à peu de la consistance à ce pôle économique, complément indispensable de la Banque centrale euro-

péenne indépendante. « Depuis que l'euro existe, dans chacune des capitales, l'intérêt porté à ce que l'autre fait a considérablement augmenté », constate-t-on du côté français.

En évaluant les derniers dégâts provoqués par la crise financière internationale, les Onze en profiteront pour préparer la prochaine session du G 7 qui doit se tenir le 20 février en Allemagne. M. Lafontaine président tout à la fois l'euro 11, l'écofin et le G 7, il sera tout naturellement le porte-parole de la zone euro. On ne sait pas encore si les Américains, les Japonais et les Canadiens acceptent que le président de l'euro 11 participe au G 7 même lorsque la fonction est assurée par un pays qui n'appartient pas à ce club des grands du monde. C'est sur cette formule que les Quinze s'étaient mis d'accord à Vienne et le problème se posera dans ces termes dès le prochain semestre alors qu'il reviendra au ministre finlandais de conduire l'euro 11. « Pour l'Europe, il ne s'agit pas seulement de parler d'une seule voix, mais de tenir le même langage », souligne-t-on du côté français. C'est vrai notamment sur le sujet toujours plus sensible de la réforme du système monétaire international.

Philippe Lemaître

COMMENTAIRE

LE CALCUL RISQUÉ DE WASHINGTON

Les places boursières occidentales ont applaudi la décision prise vendredi 15 janvier par le gouvernement brésilien de faire flotter librement le real, semblant indiquer que la crise est passée. Il n'en est rien. Cette décision constitue un événement monétaire et donc économique d'une ampleur sans commune mesure avec le décrochage du rouble russe, en août 1998, ou même avec la chute du baht thaïlandais, en juillet 1997.

Le fait que la devise de la huitième puissance économique du monde et de l'un des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, perde en une semaine 20 % de sa valeur, le fait qu'elle soit désormais livrée au seul pouvoir des marchés financiers, qu'elle ait perdu tout support et tout repère, éveille de nouvelles inquiétudes.

La crise brésilienne ne pourra qu'augmenter les forces déflationnistes déjà à l'œuvre dans

une grande partie du monde. La tendance à la baisse des cours des matières premières, au repli des prix industriels va s'accroître. La fragilité du système bancaire s'en trouvera accrue, avec à la clé des risques de pénurie de crédit. Le verrou brésilien ayant sauté, les regards vont maintenant se tourner vers l'Argentine, le Chili, et à l'autre bout du monde, vers la Chine et Hongkong, qui ont jusqu'à présent tenu bon le cap monétaire : pour tous ces pays, l'alternative économique est désormais celle de la déflation ou de la dévaluation.

La succession, à un rythme accéléré, des crises financières dans les pays émergents ne doit surtout pas conduire à l'indifférence dans les grandes nations industrialisées. Pour les économies de ces dernières, tous ces chocs extérieurs ne se substituent pas, ils s'accumulent.

Les Etats-Unis ont estimé qu'il serait moins coûteux de panser les plaies brésiliennes que de se lancer dans une opération de sauvetage du real. Espérons que ce calcul est le bon.

Pierre-Antoine Delhommais

Les Etats-Unis demandent la poursuite des réformes

LE FONDS MONÉTAIRE international a indiqué que le flottement du real apparaît « être une mesure sage pour enrayer la fonte des réserves » du Brésil, a souligné un porte-parole du FMI vendredi 15 janvier à Washington. Toujours d'après ce porte-parole, les dirigeants du Brésil ont informé le FMI de leurs intentions avant de laisser flotter le real.

On ne sait pas dans quelle mesure les dirigeants américains ont été consultés. Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis suivent le dossier de très près. Le secrétaire au Trésor Robert Rubin, a indiqué vendredi qu'une aide supplémentaire au Brésil dépendait de l'application des réformes budgétaires et d'une politique des changes efficace. Quant au département d'Etat, il a appelé lui aussi le Brésil à « appliquer un programme économique solide et crédible » à la suite du flottement du real.

L'Amérique latine craint d'être entraînée dans la tourmente, bien que le président argentin Carlos

Menem ait estimé vendredi que la crise financière au Brésil aurait des effets semblables à celle qui a secoué l'Asie du Sud-Est en 1997 mais n'atteindrait « jamais » la gravité de la crise au Mexique en 1994-1995.

Le directeur adjoint du Fonds monétaire, Stanley Fischer, a souligné vendredi qu'il faudrait désormais s'efforcer de « rendre le real plus flexible » sans déstabiliser l'économie brésilienne. La mise en œuvre d'un flottement contrôlé du real sera au cœur des discussions samedi et dimanche à Washington entre les dirigeants brésiliens (en l'occurrence le ministre des finances et le gouverneur de la banque centrale) et les responsables du FMI.

La situation au Brésil est « difficile mais maîtrisable par la communauté internationale », a déclaré de son côté le ministre français des finances Dominique Strauss-Kahn, vendredi à Francfort, à l'issue de la première journée d'une réunion entre ministres européens et asiatiques des finances. – (AFP, Bloomberg.)



Mercedes Classe A

1 500 F/mois entretien compris.*
La tranquillité n'est plus une option.

Pour 1 500 F/mois, vous pouvez désormais vous offrir une Mercedes Classe A 140 Classic boîte mécanique, avec en série tous les équipements de sécurité Mercedes : les AIR-BAGS MERCEDES conducteur et passager, l'ABS (système antiblocage de roues), l'ESP (régulation de comportement dynamique), l'ASR (régulation antipatinage) ainsi que le BAS (freinage d'urgence assisté).

Prix tarif du 18/09/98 de 109 800 F TTC financé en location avec option d'achat avec un dépôt de garantie de 10 000 F et un premier loyer de 19 767 F TTC suivi de 36 loyers de 1 500 F TTC et d'une option d'achat de 56 931 F TTC pour 50 000 km. Coût total hors assurances facultatives de 126 628 F TTC et de 130 698 F TTC avec les assurances décès et complémentaire financement étoile. Offre valable du 15 janvier au 31 mars 1999 pour les véhicules livrables avant le 30 avril 1999 sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financement. * Suivant prestations prévues dans le contrat service entretien Classe A pour 50 000 km. Modèle présenté avec options.



ÉTATS-UNIS Le public américain boude et manifeste son incompréhension : il se détourne des retransmissions télévisées des débats, au Sénat, sur la procédure de destitu-

tion du président Clinton. ● LE DEUXIÈME JOUR du procès s'est passé, vendredi 15 janvier, comme le premier, les procureurs républicains réitérant leurs accusations de par-

jure et d'obstruction à la justice dans l'affaire Lewinsky. La semaine prochaine, la parole sera à la défense pour trois jours. ● LES SONDAGES restent très favorables au

président. Les Américains lui sont reconnaissants des bons résultats de l'économie. M. Clinton prononcera, mardi, son discours annuel sur l'état de l'Union. ● LE PARTI républicain

est sous influence d'une minorité ultra qui compte des militants déterminés. Il n'entend pas abandonner son offensive. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

Procès Clinton : la lassitude et l'incompréhension des Américains

Le fossé se creuse entre la classe politique de Washington et une opinion publique hostile à la procédure en destitution engagée contre le président. Le public vote avec sa télécommande et déserte les retransmissions télévisées en direct des débats

WASHINGTON

de notre correspondant

L'Amérique est saturée de la saga Clinton et elle le fait savoir en zappant. Les chaînes de télévision ont vite décroché faute d'audience, jeudi 14 janvier, dès le premier jour du procès en destitution du président devant le Sénat. Seules les chaînes câblées d'information comme CNN ou C-SPAN continuent de débiter, heure après heure, les réquisitoires successifs des treize *managers* (procureurs) républicains avant de diffuser, la semaine prochaine, la réplique des avocats de la défense.

Vendredi, l'intervention impromptue d'un sénateur démocrate sur un point de procédure a été le seul incident qui ait réveillé l'attention des jurés, soumise à rude épreuve face aux répétitions des procureurs qui reprennent, l'un après l'autre, les mêmes arguments, les mêmes faits et les mêmes interprétations. L'emballage est différent mais les orateurs et les éléments du réquisitoire devant le Sénat sont les mêmes que les mois précédents devant la Chambre des représentants. Le sénateur républicain Bennett a exprimé son « *sens du déjà-vu* » et s'est interrogé sur la nécessité d'être répétitif. Mais les sénateurs sont là à des qualités, assis sur leur fauteuil inconfortable, pour juger un président alors que le public a souvent l'impression d'en savoir assez, et depuis assez longtemps.

Jeudi, il n'avait fallu qu'une heure et demie à la chaîne nationale ABC pour interrompre sa couverture en direct. « *Notre indice d'écoute était inférieur à la normale, nous a expliqué Irene Murphy, et nous ne couvrons désormais*

que les portions dont nous jugeons qu'elles méritent d'être diffusées. » Selon les derniers sondages de sa concurrente CBS, 20 % des téléspectateurs suivent régulièrement les sessions du Sénat. « *C'est un grand défi pour nous que de couvrir un sujet que tout le monde paraît connaître* », a déclaré sur CNN Bob Schieffer, qui présente l'émission matinale *Face the Nation*. Son compère Dan Rather, de

La fellation est-elle une relation sexuelle ?

Le rédacteur en chef du *Journal de l'Association des médecins américains*, JAMA, vient d'être remercié. Le docteur George D. Lundberg est une victime indirecte du procès intenté à Bill Clinton : il lui est reproché d'avoir publié une étude sur les attitudes sexuelles des étudiants dans laquelle était cité un sondage - fait il y a huit ans - où 59 % des 599 étudiants interrogés estimaient qu'avoir des rapports buccaux-génitaux ne correspondait pas à leur définition d'« *une relation sexuelle* ». Or cette définition est au cœur du débat, le président ayant donné une définition similaire dans son témoignage sur ses relations avec Monica Lewinsky. L'Association des médecins américains a critiqué non l'article, mais la date choisie, car sa publication aujourd'hui a « *impliqué de manière inexcusable le journal dans le débat politique* ». L'auteur de l'étude a parlé de censure, le porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé à commenter l'affaire.

CBS Evening News, un des journalistes américains les plus respectés, a ajouté que « *le public n'accroche pas. On aurait besoin de cours de bâillement accélérés pour suivre jusqu'au bout ces délibérations* ». Seule accroche « *une petite audience fidèle (...)*. Mais si Monica Lewinsky était appelée à témoigner, alors l'audience pourrait grimper à nouveau ». C'est aussi ce que pense Richard Cohen, éditorialiste au *Washington Post*, pour qui l'apparition de la stagiaire la plus célèbre au monde serait la seule chose qui pourrait réveiller le public, et peut-être altérer un résultat connu d'avance : « *Les gens n'ont jamais entendu sa voix, sauf dans les fameuses bandes de Linda Tripp. Si, au cours de son témoignage, elle expliquait comment le président lui a parlé de son mariage, ou de son désir de vivre avec elle, et qu'elle se mettait à pleurer, elle apparaîtrait comme une victime. Cela pourrait changer tout l'équilibre politique* », a-t-il dit au *Monde*.

POPULARITÉ POSITIVE

Richard Cohen confirme ce que disent la plupart des analystes politiques, que seul un petit groupe politiquement motivé - la droite républicaine - est intéressé par ce procès, alors que le reste des Américains bâillent d'ennui. « *Au début, cela fascinait les gens. Mais ils ont vite compris l'histoire et ont décroché. Ça n'a rien à voir avec ce qui les concerne, comme la réforme des prestations sociales. (...) Nous avons déjà vu la pièce et les acteurs ne sont pas particulièrement bons. Quand je vais voir Hamlet, je connais la fin, mais j'aime le texte et le jeu des acteurs. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'est pas un procès mais*



une récitation de choses déjà connues. »

Plusieurs juristes ont déjà fait savoir qu'ils ne craignent pas la concurrence de leurs confrères *managers* sur le fructueux marché du travail des cabinets d'avocats. « *Ce ne sont pas des chevaux de concours mais des chevaux de trait* », a ironisé un professeur de droit après avoir entendu cinq heures de réquisitoire monotone. « *Chacun des treize managers fait preuve d'un étonnant manque de charisme* », a ajouté un autre. « *Il n'y a vraiment rien de nouveau. On a l'impression d'avoir déjà entendu la chanson* », a estimé un avocat new-yorkais. Si les professionnels manquent à ce point d'enthousiasme, il n'est pas surprenant que le grand public ait voté avec sa

dentiel devant le Grand Jury, les déballages du procureur Starr sur les goûts, et le mauvais goût, de Bill Clinton n'ont pas changé sa popularité dans les sondages, qui reste positive pour les deux tiers des personnes interrogées. Pis, son *impeachment* en décembre 1998 a fait monter, temporairement, sa cote à 70 %. Cela peut paraître surprenant étant donné les révélations qui se sont succédées sur le président.

Mais les Américains paraissent s'être fait une opinion depuis longtemps. Si l'on excepte les deux franges militantes des pro et anti-Clinton, la grande majorité a su faire la différence entre l'homme politique et l'homme tout court, entre le président Clinton dont la politique plaît et la gestion de l'économie est plébiscitée, et le Bill Clinton que l'on ne voudrait pas inviter à sa table. Et s'il existe un consensus sur une sanction, la majorité d'entre eux juge que la faute ne mérite pas la destitution.

Et tant que l'économie est prospère, pourquoi destituer celui qui gère si bien le pays et qui, dans les sondages, caracole au-dessus d'Eisenhower ou de Reagan ?

Comme l'expliquait au *Washington Post* Don Beekman, un démocrate de Detroit : « *Mon père connaissait Jimmy Hoffa, le patron des Teamsters [syndicat des camionneurs, accusé d'être lié à la Mafia]. Il savait que Hoffa était corrompu, mais son salaire et ses prestations sociales augmentaient. C'est ce que je pense de Clinton. Il a fait des choses stupides, mais il faut les replacer dans le contexte. Ce type fait bien son boulot.* »

Patrice de Beer

La minorité extrémiste tente de s'imposer au sein du Parti républicain

WASHINGTON

de notre correspondant

Lors de sa fête annuelle des Bleu-Blanc-Rouge, en septembre 1998, le Front national français a accueilli la délégation d'un parti frère américain, le Conseil des citoyens conservateurs (CCC). Elle était présidée par un homme d'affaires de Géorgie, Tom Dover, nous indique un chercheur en sciences politiques américain, Arun Kapil.

Le CCC est connu comme une sorte de Ku Klux Klan en complet veston, qui défend la suprématie blanche et condamne les mélanges raciaux. Ce n'est pas un

groupe marginal dans le Sud profond. Il a parmi ses partisans le chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott (Mississippi), et l'un des procureurs qui instruisent actuellement le procès en destitution du président, le représentant Bob Barr (Géorgie). Après la publication d'informations sur cette collusion, M. Lott et M. Barr se sont efforcés de prendre leur distance du CCC, affirmant qu'ils ne savaient rien de ses orientations racistes. Il n'en reste pas moins que ces contacts datent d'un certain nombre d'années et que d'importantes personnalités du Parti républicain, dominant

dans le Sud, sont membres ou sympathisants du CCC, comme trente-quatre membres de la Législature et le gouverneur du Mississippi.

ORGANISATIONS TRÈS ACTIVES

Depuis que la Chambre haute est saisie du sort de Bill Clinton, le sénateur Lott s'est efforcé de laisser au vestiaire son image d'ultra-conservateur et d'endorser celle du conciliateur. Mais le CCC laisse entendre que militants et électeurs du Mississippi pourraient se rappeler à son bon souvenir lors des prochaines élections...

Le CCC fait partie d'une vaste nébuleuse d'organisations politiques, religieuses, thématiques de droite et d'extrême droite liées d'une façon ou d'une autre au Parti républicain. On trouve parmi elles des mouvements chrétiens comme la Coalition chrétienne ou le Conseil de recherche familiale (FRC) du candidat à la présidence Gary Bauer, d'autres opposés à l'avortement, à l'homosexualité, à l'immigration ou aux impôts, favorables au droit de porter les armes, à l'enseignement privé,...

Loin d'être assoupies, ces organisations sont farouchement militantes. Par exemple, la Coalition chrétienne, qui affirme avoir plus de deux millions de membres, a distribué des dizaines de millions de tracts pendant les dernières élections et posé à chaque candidat une série de questions avant de décider qui soutenir - surtout des républicains - et qui combattre - avant tout des démocrates. Elles disposent d'un pouvoir démesuré à l'intérieur du Grand Old Party car, dans un pays où seulement un tiers des citoyens se sont rendus aux urnes, les militants, eux, se mobilisent. Et ils pèsent d'un poids assez lourd dans les instances locales du parti pour faire pencher la balance en faveur de candidats conservateurs lors des primaires qui départagent les candidats aux élections.

Les républicains libéraux ont ainsi vu se dresser contre eux cette machine conservatrice. Inondés de coups de fil, de télécopies ou d'e-mails, menacés de voir se dresser contre eux un rival de droite, la plupart ont cédé et voté l'*impeachment* de Bill Clinton. Ces pressions s'exercent désormais sur les sénateurs, y compris les conservateurs qui hésitent, comme Trent Lott, à adopter une position jusqu'au-boutiste. Ainsi le sénateur modéré John Chafee a reçu au cours du dernier week-end 2 200 e-mails anti-Clinton ; le sénateur Lott en avait reçu 9 000, selon le *Wall Street Journal*. Les mouvements conservateurs ont obtenu gain de cause, car le premier compromis préconisé par Trent Lott et les démocrates sur un procès tronqué a été abandonné. Ils poursuivent leur campagne pour un procès allant jusqu'à la destitution du président, avec convocation de témoins, comme le réclament aussi les procureurs de la Chambre. L'un d'eux, Bob Barr, coordonne cette coalition et l'on trouve son adresse électronique sur le site du Caucus, (groupe) conservateur.

Ce site Internet décrit la stratégie préconisée : inonder les parlementaires de courrier, de visites pour les convaincre ou les forcer de changer d'avis. Faire le siège des journaux, des débats à la radio, des réunions publiques, faire du porte-à-porte. Une vingtaine d'organisations se réunissent régulièrement pour préparer leurs actions avec un programme plus radical que celui du Parti républicain. Randy Tate, directeur exécutif de la Coalition chrétienne, affirme que ce n'est pas l'extrémisme des républicains qui est la cause de leur échec en novembre, mais leur manque de fermeté sur leurs principes conservateurs. En fait, cette minorité semble en train de s'emparer du contrôle des instances dirigeantes du Parti républicain.

P. de B.

Et pendant ce temps-là le président travaille...

WASHINGTON

de notre correspondant

Pendant le procès, le travail continue. Pendant que ses avocats attendent leur tour au Sénat pour le défendre contre la menace de destitution qui plane sur lui, le président Clinton travaille. Apparemment plus que d'habitude. Et il le fait abondamment savoir, comme pour prouver que ce procès ne l'atteint pas, qu'il s'agit d'une affaire subalterne, à caractère privé, et que sa seule tâche est de « *travailler pour le peuple américain* ».

Ainsi, ce vendredi 15 janvier, a-t-il prononcé un discours à la conférence internationale pour « *réinventer le gouvernement* » présidée par le vice-président Al Gore. Il a ironisé sur le peu d'intérêt des médias pour ce thème, qu'il considère comme primordial ; sous-entendu : contrairement à l'affaire Lewinsky. « *Une des difficultés dans notre effort, c'est que les journaux ne tirent pratiquement jamais sur la réforme du gouvernement, et la plupart de ceux qui couvrent ce dossier pensent que c'est aussi excitant que de regarder sécher de la peinture !* »

Le même jour, il s'adressait à Wall Street, où son ami Jesse Jackson organisait une réunion pour obtenir des investissements dans les zones où vivent les minorités ethniques. « *Aidez-moi pour qu'aucune famille ne soit laissée derrière, a-t-il dit à ces grands patrons. En tant qu'hommes et femmes qui ont aidé les Etats-Unis à devenir une superpuissance, vous devez contribuer à la construction d'un pont entre ceux qui travaillent dans des immeubles de bureaux qui dorment et ceux qui vivent à leurs pieds.* »

Jeudi, le président s'est adressé aux policiers d'Alexandria, en Virginie, et a proposé 6,4 milliards de dollars supplémentaires pour recruter de nouveaux effectifs. Il a souhaité que de 30 000 à

50 000 policiers viennent renforcer les réseaux d'ilotage, afin de lutter contre la criminalité. C'était très utile pour lui, dans le contexte actuel, d'être vu entouré d'uniformes souriants, surtout à un moment où les statistiques annoncent une baisse de la violence au-dessous du niveau qu'elle avait atteint en 1973. Il a aussi annoncé son intention d'augmenter de 6 milliards de dollars les taxes sur les cigarettes.

Bill Clinton fait abondamment savoir que sa seule tâche est de « *travailler pour le peuple américain* »

Le 13 janvier, il a proposé un plan pour aider les handicapés à retrouver du travail. Coût : 2 milliards de dollars. « *Le président croit qu'on ne peut se permettre de gaspiller le potentiel du moindre individu* », a assuré son porte-parole. Toujours dans le domaine social, Bill Clinton a proposé que la couverture médicale du Medicare soit étendue à 3,2 millions d'Américains âgés de cinquante-cinq à soixante-quatre ans.

Il a, en outre, souhaité que l'on déblocque 1,6 milliard de dollars en faveur des parcs publics, afin de « *sauver les joyaux de la couronne américaine* ! »

Lundi, le président a accueilli en visite officielle son homologue argentin Carlos Menem. Il l'a félicité pour ses efforts en faveur des droits de l'homme et s'est réjoui que l'Amérique du Sud soit entrée dans une période de paix.

P. de B.

L'Europe à prix Euro jusqu'au 31 janvier 1999

Londres	89 € / 583,80 FF
Amsterdam ¹⁾	à partir de 119 € / 780,59 FF
Berlin	159 € / 1 042,97 FF
Athènes	189 € / 1 239,76 FF
Vienne	199 € / 1 305,35 FF

Et de nombreuses autres destinations.



Avec KLM

Prix aller-retour au départ de 10 villes en France.

Réservations avant le 31/01/99.
Prix hors taxes aéroport, soumis à conditions et dans la limite des places disponibles.
Taxes aéroport obligatoires en supplément (jusqu'à 46,43 € / 304,55 FF au 04/01/99).
¹⁾Prix au départ de Paris. Renseignez-vous pour les villes de province.

Réservations au 01 44 56 18 88 ou chez votre agent de voyages.
3615 KLM (2,23 F/mn) - www.klm.fr



The Reliable Airline



Les Occidentaux dénoncent une attaque au Kosovo contre des « vérificateurs » de l'OSCE

En attaquant trois villages, l'armée serbe a tué quinze membres de l'UCK

Deux membres de la mission de vérification au Kosovo de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont été légè-

ment blessés, vendredi 15 janvier, alors qu'ils accompagnaient un convoi de la police serbe, non loin de la ville de Decani, dans l'ouest de la pro-

vince. L'incident a été condamné par Washington, Londres et Paris. Quinze Albanais ont par ailleurs été tués dans le sud de la province.

POUR la première fois depuis qu'elle a commencé son déploiement au Kosovo en décembre, la mission de vérification de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), a vu deux de ses membres blessés, vendredi 15 janvier, par des coups de feu. L'incident s'est produit près du village de Rznice, à quelque 40 kilomètres à l'ouest de Pristina. Les coups de feu provenaient apparemment d'un ou de plusieurs tireurs isolés agissant depuis une zone contrôlée par l'Armée de libération du Kosovo (UCK), a précisé un porte-parole de l'OSCE, Walter Kemp. Les « vérificateurs » blessés, l'un Britannique, l'autre Serbe travaillant comme interprète, voyageaient dans un convoi de voitures blindées lorsqu'ils ont été touchés

par des tirs à travers les vitres de leur véhicule. Les deux hommes, dont les jours ne sont pas en danger, ont été hospitalisés à Pristina.

La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont qualifié cet incident d'« *inacceptable* ». « *La protection des vérificateurs internationaux au Kosovo est de la plus grande importance pour les Etats-Unis et pour les autres membres* » de l'OSCE, a déclaré à Washington le porte-parole du département d'Etat James Rubin. Il a rappelé qu'aussi bien Belgrade que l'UCK avaient pris des engagements à cet égard. Cet incident « *ne remet pas en cause l'importance de la mission* » a-t-il ajouté.

L'agression contre la mission, qui aurait été « *intentionnelle* » selon un porte-parole de l'OSCE, relance

la question de la sécurité des quelques 800 « vérificateurs » déployés au Kosovo. Ils ne sont pas armés, et leur tâche est de surveiller l'application d'une trêve annoncée en octobre entre les parties en conflit au Kosovo, où la guerre déclenchée en février 1998 a fait entre 1 000 et 2 000 morts. Cette trêve a de nouveau été mise à mal, vendredi, avec la reprise de violents combats dans le sud de la province, où 15 combattants de l'UCK ont été tués lors d'une attaque au mortier contre trois villages albanophones, lancée par des forces serbes. La mission de l'OSCE a « *protesté vigoureusement* » auprès des autorités de Belgrade, réclamant l'arrêt de l'opération des forces gouvernementales contre l'UCK dans la région de Stimlje (sud). Par ailleurs,

l'Albanie a indiqué avoir pris des mesures pour renforcer ses capacités militaires dans l'ensemble du pays, selon un communiqué du ministère de la défense, vendredi soir, à Tirana.

Le commandant en chef de l'OTAN, le général Wesley Clark, a estimé vendredi que des affrontements à grande échelle se produiraient au printemps si un accord négocié n'intervenait pas d'ici là. Pour lui, l'envoi de renforts serbes au Kosovo indique que le président Slobodan Milosevic « *se prépare peut-être à une grande offensive* ». Il a ajouté que l'Alliance atlantique « *ne permettra pas que se renouvelle la destruction de villages [kosovars]* » et la catastrophe humanitaire de l'été 1998. - (AFP, AP, Reuters.)

Le processus de paix chancelle en Ulster

La police a essuyé des coups de feu à Belfast. Et l'impasse reste totale quant à la participation du Sinn Fein au futur « gouvernement »

LONDRES

de notre correspondant

La situation est en train de déraiser dangereusement en Ulster. Jeudi 14 janvier, quelques heures après que le chef de la police locale, Ronnie Flanagan, eut fait part de ses craintes quant à la constitution d'une alliance entre trois groupuscules dissidents de l'IRA, une rafale de kalachnikov était tirée contre une caserne qui abrite ses hommes dans la partie ouest de Belfast. Après une course-poursuite digne d'Hollywood dans les rues de la capitale nord-irlandaise et un coup de filet dans les quartiers catholiques et républicains de la ville, sept hommes et une femme, équipés d'un fusil d'assaut AK 47, de pistolets et de munitions, ont été arrêtés dans la nuit.

La veille, la police de la République d'Irlande - qui coopère plus étroitement avec celle d'Ulster depuis la signature des accords dits du « vendredi saint », le 10 avril 1998, entre catholiques et protestants -, avait découvert dans la zone frontalière entre les deux Irlande un arsenal impressionnant, comprenant deux mitrailleuses anti-aériennes du type de celles utilisées naguère par l'IRA provisoire contre les hélicoptères militaires britanniques, une mitrailleuse plus classique et plusieurs centaines de chargeurs divers. Le tout dûment enveloppé dans du plastique et dissimulé dans un vieux mur. « *Il y a des années que nous n'avions pas fait pareille trouvaille* », s'est félicité le chef de la police.

A qui et à quoi était destiné cet arsenal ? Mystère. Mais le chef des constables royaux d'Ulster (RUC), la très détestée police d'Irlande du Nord (dont les républicains demandent la dispersion), a mis en garde contre un possible regain de violence. Citant l'IRA dite « de la continuité », le seul groupuscule dissident qui ne s'est jamais déclaré en état de cessez-le-feu, « *certain membres de l'IRA dite véritable* » - responsable de l'attentat d'Omagh qui fit vingt-neuf morts en août -, et aussi de l'INLA, autre petit gang dissident, Ronnie Flanagan a affirmé qu'il y avait désormais « *coopération* » entre eux, et que si la plupart de ces hommes étaient basés au sud de l'Ulster, tout près de la frontière républicaine irlandaise, ils cherchaient désormais « *à étendre leurs activités* ». « *Le risque est bien réel* », a insisté le haut fonctionnaire, évoquant « *la possibilité d'un nouvel attentat à la bombe* ».

Dans le même temps, les violences inter et intracommunautaires perpétrées contre les citoyens des deux bords par les milices paramilitaires, catholiques aussi bien que protestantes, se poursuivent à un rythme effréné. Deux cent vingt-cinq personnes présumées coupables d'actes « antisociaux » - trafic de drogue, vol ou tentative de viol - ont été sévèrement bastonnées, les jambes et bras souvent brisés à coups de batte de baseball ou de barre de fer, en 1998. Dix-neuf autres ont subi le même sort durant les seules deux premières semaines de l'année. Ronny Flanagan, dont l'incapacité en matière de maintien de l'ordre public « ordinaire » est notoire, estime que « *tous les groupes, y compris ceux qui se sont déclarés en état de cessez-le-feu, se rendent coupables de ces actes répugnants* ».

CERCLE VICIEUX

Problème, toutes ces violences, réelles ou possibles, interviennent alors que le processus de paix entre les hommes politiques des deux bords patine sérieusement. David Trimble, chef des unionistes protestants et premier des ministres dans le futur gouvernement autonome d'Ulster, s'est finalement mis d'accord vendredi avec le numéro deux catholique sur la structure de l'institution qui devrait se voir solennellement transférer des pouvoirs inédits par Londres, le 10 mars. Mais l'impasse reste totale en ce qui concerne la participation du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, à ce futur « gouvernement ». M. Trimble continue d'exiger, en préalable, un début de désarmement du groupe paramilitaire républicain, ce que ce dernier rejette.

Arguant du fait que les accords du « vendredi saint » donnent officiellement deux ans à l'IRA (comme aux autres groupes), pour désarmer ses militants, Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, a prévenu : « *Si nous ne sommes pas dans le gouvernement, il n'y aura pas de gouvernement* ». D'autres groupes paramilitaires, protestants ceux-là, ont fait savoir à David Trimble qu'il n'accepteront « *en aucun cas* » la présence de M. Adams au futur cabinet autonome tant que l'IRA n'aura pas commencé à désarmer. Cela appelle un cercle vicieux, dont nul ne voit comment sortir.

Patrice Claude

L'étoile du président Vaclav Havel pâlit auprès des Tchèques

PRAGUE

de notre correspondant

Le président Havel entame sous de mauvais signes sa dixième année au château de Prague. L'enthousiasme qui entourait son intronisation en 1989 s'est envolé. Sa cote de popularité est au plus bas : une majorité de Tchèques soutiendrait qu'il « *réfléchisse à sa démission* », et la classe politique prépare de manière peu élégante sa succession, prévue seulement en 2003. Seules quelques voix, à l'instar du Pen Club tchèque, s'élèvent pour dénoncer la « *campagne calomnieuse* » orchestrée contre lui.

Il y a trois semaines, un sondage révélait que 55 % des Tchèques souhaitaient sa démission. Ce résultat - en partie surprenant puisqu'une autre enquête confirmait que M. Havel demeure l'un des trois hommes politiques les plus populaires du pays -, a été interprété comme un sérieux avertissement. Si 52 % des personnes interrogées lui recommandaient d'abandonner sa fonction pour des raisons de santé, 12 % invoquaient une « *influence néfaste* » de sa seconde épouse, l'actrice Dagmar Veskrova. Cette thèse, véhiculée par la puissante chaîne privée TV Nova, repose sur les procédures judiciaires que le couple présidentiel a lancées à l'encontre de médias à l'origine

des ragots de mauvais goût sur sa vie privée. Le remariage du président en 1997 avec une femme de quarante-cinq ans, quelques semaines après son opération d'une tumeur cancéreuse au poumon, n'a jamais été accepté par une frange importante de la population.

Troisième raison plaidant pour son départ : une « *perte de prestige* », selon 18 % des sondés. Un bêtise médiatique a notamment rendu le chef de l'Etat responsable de « *l'affaire Helmut Zilk* », du nom de l'ancien maire de Vienne soupçonné - à tort -, de collaboration avec les services secrets communistes.

SUCCESSIONS POTENTIELS

La population reproche aussi à M. Havel certaines amnisties accordées à des amis de la dissidence. Il aurait enfin choqué ses concitoyens en suggérant les noms de successeurs potentiels, en particulier ceux de Tomas Halik, un prêtre catholique (alors que la société tchèque est massivement déchristianisée) et brillant intellectuel, ou de... Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine d'origine tchèque.

L'ex-premier ministre Vaclav Klaus, dont les ambitions présidentielles et l'impatience sont chaque jour plus explicites, a exprimé le sentiment d'un nombre grandissant de Tchèques

envers Vaclav Havel. Ceux-ci sont las de l'entendre « *faire la morale et philosopher dans le vide sur la "bonne" société* ». Sa critique véhémente du racisme anti-tzigane ne contribue pas non plus à sa popularité. Son conseiller politique, Jiri Pehe, l'a reconnu cette semaine, en reprochant au vice-ministre britannique de l'intérieur, Mike O'Brien, en visite à Prague, des propos « *trop rudes et desservant la cause* » sur la xénophobie tchèque et les conditions de vie « *écœurantes* » des Roms.

Le discours du nouvel an de M. Havel, probablement l'un des plus moralistes de sa présidence, s'est ainsi attiré les foudres de la quasi-totalité de la classe politique. Du jamais vu. La raison : il s'est livré à un réquisitoire contre la « *partitocratie* » et le provincialisme de politiciens responsables de la résurgence de « *murs* » entre les gens - à commencer par la xénophobie. Refusant cette description pessimiste de la société, M. Klaus a invité le président à venir discuter des problèmes du pays dans son bureau, à la Chambre des députés, dont il est le président. M. Havel a accepté la rencontre, qui aura finalement lieu lundi, au château, à l'occasion d'un déjeuner.

Martin Plichta

Nucléaire : le texte des contrats renforce la position allemande

« Le Monde » révèle les accords passés en 1990 entre la Cogema et les compagnies d'outre-Rhin

C'EST avec netteté que s'est exprimé Jürgen Trittin, le ministre allemand de l'environnement, en présentant vendredi 15 janvier à Paris la décision d'interdire le retraitement des combustibles nucléaires (Le Monde du 15 janvier). « *Il n'existe pas de base juridique à une indemnisation* », a-t-il affirmé. Le ministre fonde sans doute son assurance sur le texte des contrats liant la Cogema aux électriciens allemands pour le retraitement de combustibles usés après 2000.

Le Monde a pu se procurer ce qui apparaît comme le contrat-type établi en 1990 entre la Cogema et ses clients allemands. Daté du 9 janvier 1990, rédigé en anglais sous le titre « *Contract for the reprocessing of irradiated oxide fuel* » (contrat pour le retraitement de combustible oxyde irradié), télécopié depuis le siège de la Cogema le 25 janvier 1990, le document compte cent quarante-neuf pages. La Clause 14, titrée « *Force majeure* (en français dans le texte) and consequences

thereof » indique qu'« *aucune des parties ne sera tenue responsable à l'égard de l'autre des conséquences financières ou autres de toute défaillance ou retard de sa part à remplir toute obligation de ce contrat pour une raison telle que actes ou restrictions d'un gouvernement, guerre, révolution, bataille, commotion civile, blocage, embargo, grève* », etc. En revanche, une autre clause (n° 861) prévoit que si le retour des déchets était bloqué pour une raison imputable au gouvernement allemand, le client devrait payer à la Cogema une indemnité et des frais de stockage. Le texte permet donc aux compagnies allemandes de se dégager sans dommages - à condition que les déchets retournent en Allemagne.

« SOLUTIONS POSITIVES »

Le ministre français, réellement informé du dossier, parce qu'ayant accès aux contrats du fait de sa tutelle sur la Cogema, a reconnu implicitement l'argument de M. Trittin. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à

l'industrie, s'est exprimé avec modération, indiquant que « *la France est prête à trouver des solutions positives* » et souhaitant que le groupe de travail franco-allemand, qui doit être créé, « *se réunisse fréquemment pour évaluer les conséquences de la décision allemande* ».

De son côté, M. Harig, qui préside la compagnie Preussenelektra, a déclaré que l'interdiction du retraitement risquait d'exposer les électriciens allemands à des demandes de dédommagement allant jusqu'à 7 milliards de deutschemarks (3,5 milliards d'euros). Cette déclaration s'inscrit dans les protestations émises par les électriciens contre l'avant-projet de loi qu'ils doivent discuter avec le gouvernement allemand à partir du 26 janvier. Des plaintes que le ministre de l'économie, Werner Müller, a jugé « *complètement incompréhensibles. De mon point de vue, nous avons réglé tous les problèmes* ».

Tout le débat s'inscrit en fait dans une double négociation, entre les

gouvernements français et allemand, et entre les compagnies allemandes et leur gouvernement. Au début de toute négociation, chacun place les enclères le plus haut possible.

Hervé Kempf

Moscou propose un « centre de contrôle » des armes de l'Irak

LA RUSSIE a proposé, vendredi 15 janvier, le remplacement de la commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscoc) par un « *centre de contrôle* » des armements, basé à New York et doté d'une antenne à Bagdad. Dans un document soumis au Conseil de sécurité, Moscou suggère que ce centre soit placé sous l'autorité du Conseil, afin de mieux le contrôler. « *L'usage de la force contre l'Irak par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne a eu pour conséquence la fin des activités de l'Unscoc* », souligne Moscou. « *Afin de reprendre un contrôle international des programmes militaires irakiens interdits et d'empêcher la reconstitution par l'Irak de ses stocks d'armes*

de destruction massive, il est nécessaire de mettre en place un nouvel organisme correspondant à la nouvelle situation », ajoute-t-elle. Ce nouvel organisme confierait une partie de ses tâches à des agences spécialisées, comme l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Le document, soumis par l'ambassadeur de Russie, Sergueï Lavrov, plaide aussi pour l'abolition des sanctions touchant les exportations irakiennes de pétrole.

Le représentant américain à l'ONU, Peter Burleigh, a déclaré que, pour les Etats-Unis, l'Unscoc et l'AIEA « *doivent continuer de s'occuper du désarmement de*

l'Irak ». « *A long terme, un nouveau système de surveillance est nécessaire* », a-t-il admis. « *Mais, à court et moyen terme, nous rejetons la proposition (russe)* », a déclaré M. Burleigh, en affirmant que, comme la proposition française (Le Monde du 14 janvier), elle se base sur l'hypothèse - à laquelle Washington ne souscrit pas - selon laquelle le désarmement de l'Irak est terminé.

Avant la mise en place de tout nouveau régime de surveillance, la Russie propose l'envoi en Irak d'une « *mission d'évaluation* » réunissant des représentants du Conseil de sécurité et certains experts techniques de l'Unscoc. - (Reuters.)

EXTRÊME GAUCHE Les porte-parole de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, Arlette Laguiller et Alain Krivine, devaient tenir, dimanche

17 janvier, une conférence de presse commune pour marquer le lancement de leur campagne pour les élections européennes du 13 juin. Cette alliance électorale est destinée

à dépasser la barre symbolique de 5 % des suffrages. ● LES DEUX ORGANISATIONS trotskistes se défendent de préparer une unification, mais entendent bien concurrencer

directement le Parti communiste. ● LA LCR organisait, samedi 16 janvier, une conférence nationale qui devait approuver ce pacte électoral avec LO, en dépit de l'opposition

d'environ 20 % des délégués. ● LUTTE OUVRIÈRE s'appuie sur un réseau militant dans les entreprises consulté en permanence, grâce aux « feuilles de boîte ».

Arlette Laguiller et Alain Krivine s'allient pour concurrencer le PCF

Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire lancent, dimanche, leur campagne commune pour les élections européennes du 13 juin. Les deux organisations trotskistes espèrent dépasser la barre de 5 % des suffrages, voire faire jeu égal avec les communistes

LUNDI 11 JANVIER, dans les jardins du square Saint-Laurent, près de la gare de l'Est, à Paris. L'endroit est fleuri et pratique : il est proche de l'un des nombreux locaux clandestins de Lutte ouvrière (LO). Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), et Arlette Laguiller, son homologue de LO, posent ensemble pour les photographes. Tous deux savent que, dans la presse, la campagne se filera en métaphores conjugales depuis que Daniel Cohn-Bendit a donné le ton en ironisant sur ce « PACS » électoral. Ce mardi, devant les photographes de l'agence Gamma, ils jouent le jeu.

Il est vrai que cette alliance électorale a de quoi surprendre. Depuis les élections européennes de 1979, où la liste commune « extrême gauche trotskiste » avait réuni 3,7 % des suffrages, les deux partis n'ont pas coupé les ponts, s'invitant toujours à leurs congrès et fêtes respectifs. Mais ils n'ont jamais manqué une occasion de s'égratigner. La LCR critiquait volontiers le fonctionnement sectaire d'une organisation dont les décisions étaient prises par son « gourou », Hardy (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997). LO, qui se méfie du gauchisme « intello » de la Ligue, reprochait à la LCR sa « collaboration » avec la gauche « sociale-démocrate » et sa participation à des

listes « mal définies politiquement », comme celle de la Verte Marie-Christine Blandin dans la région Nord, en mars 1998, ou son activité dans des syndicats et associations « de caractère plus ou moins charitable ». Le 18 mars 1998, les résultats de l'extrême gauche aux élections régionales changent la donne : avec 4,4 % des voix, ils confirment le bon score d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle, en 1995 (5,3 % des suffrages). L'un des fondateurs de la LCR, Daniel Bensaïd, pousse le premier à une alliance électorale avec LO. Pour la Ligue, la contestation, depuis 1993, s'est radicalisée. La création de nouvelles organisations syndicales et associatives – SUD, en 1989, puis Agir ensemble contre le chômage (AC !), Droit au logement (DAL), Ras l'front – constitue un signe qui ne trompe pas.

RÉÉQUILIBRER LA GAUCHE

La LCR remarque enfin que LO, peu présente dans les mouvements sociaux, en récolte, en revanche, les bénéfices électoraux – sauf lorsque, comme dans la Creuse, en mars 1998, en l'absence de liste LO, la LCR recueille 6 % des suffrages. « On voulait en finir avec la logique selon laquelle la LCR serait bonne sur le terrain des luttes sociales, mais nulle au plan électoral », résume Alain Krivine. La LCR rêve de rééquilibrer la gauche fran-

çaise et de s'imposer à côté des communistes.

Menacer directement le PCF ? Le sujet est tabou. « Un succès peut aggraver la crise au sein du Parti communiste », convient seulement le porte-parole de la LCR. Arlette Laguiller se contente de constater, le 15 janvier, dans *France-Soir*, que les communistes, comme les Verts, « valent des couleuvres », et qu'« une minorité perplexée à l'égard de Robert Hue » pourrait voter pour une liste trotskiste. « La gauche "plurielle" est satellisée par le PS, tandis que la convergence en cours entre la CGT et la CFDT les rapproche du giron gouvernemental », note Alain Krivine. Pour la LCR, les élections du 13 juin, où la gauche se présente en ordre dispersé, offrent une occasion de constituer, à terme, une « force anticapitaliste » – un grand parti dé-

passant le cadre des seules organisations trotskistes.

L'analyse de LO est plus complexe. L'organisation pourrait être tentée, en cas de succès, en juin 1999, de lancer un appel pour un « parti de tous les communistes ». Mais personne ne connaît la stratégie de Robert Barcia – le fameux « Hardy », comme l'a révélé *L'Express* à l'été 1998. A soixante-dix ans, le dirigeant trotskiste voudrait-il laisser sa marque sur l'organisation ? S'est-il inquiété de la scission d'une minorité, la Voix des travailleurs, qui accusait la direction de ne pas vouloir créer le « grand parti » qu'elle appelait de ses vœux ?

« Il y a une radicalisation qui est en train de se produire », a seulement répondu Arlette Laguiller, le 8 janvier, sur RTL. Dans sa motion – unique – soumise aux militants de

LO et adoptée lors de conférences clandestines, la direction explique que ce n'est pas par « souci électoraliste » que l'accord a été conclu avec la LCR, puisque « les possibilités d'intervention à Strasbourg [des élus] seront extrêmement limitées » et que l'extrême gauche demeure « très minoritaire ». Elle insiste sur la « signification politique » de la « barre devenue symbolique des 5 % ».

STRATÉGIE « CONTRE NATURE »

La campagne sera lancée, dimanche 17 janvier, lors d'une conférence de presse commune des deux porte-parole. La veille, la LCR devait réunir cent cinquante délégués régionaux en conférence nationale. Selon la direction, l'alliance électorale devrait être approuvée à 80 %. Des militants, mais aussi des dirigeants de la Ligue, tels Christian Picquet, membre du bureau politique chargé des relations avec les autres partis, et Jacques Kergoat (Fondation Copernic), ou certains parmi les plus impliqués dans les « mouvements sociaux », comme Rémi Barroux (Ras l'front) et Maya Suredits (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception – Cadac), s'étaient élevés contre une stratégie jugée « contre nature », menaçant la ligne d'ouverture prônée en janvier 1998, au dernier congrès,

voire la survie de leur organisation. « Je crains que la Ligue ne soit déportée dans une posture strictement dénonciatoire, un anti-capitalisme abstrait », estime Christian Picquet.

« C'est une attitude sectaire et frileuse d'avoir peur d'un succès », répond Alain Krivine. « L'unification n'est pas à l'ordre du jour », a rassuré Arlette Laguiller, sur RTL. Publiée dans les hebdomadaires de la Ligue, *Rouge*, et de LO, *Lutte ouvrière*, le 26 novembre 1998, la plate-forme commune vaudrait seulement le temps d'une campagne.

En 1992, Arlette Laguiller avait refusé d'appeler à voter « non » à Maastricht, jugeant que ce débat n'était qu'une « diversion » pour les travailleurs. Cette fois, elle dénonce ce traité, comme celui d'Amsterdam, mais au nom d'une Europe des « droits démocratiques et égaux ». Toutefois, précise LO, « ce n'est pas tant sur l'Europe » que sur la lutte « contre le chômage et la montée de la misère » que la campagne devra être menée. « Pour l'Europe, des mesures radicales contre le chômage » : la plate-forme – comme les slogans – est un habile compromis entre l'engagement pour une Europe sociale de la Ligue et la prose ouvriériste, mais efficace, de LO.

Ariane Chemin

La « feuille de boîte », outil de sondage grandeur nature

DANS le rituel militant de Lutte ouvrière, il y a la « collecte aux drapeaux rouges », à la sortie de l'entreprise. Mais il y a, surtout, la « feuille de boîte ». Ouvrier ou patron, chez Roussel-Uclaf à Romainville (Seine-Saint-Denis) ou Peugeot à Montbéliard (Doubs), tout le monde connaît les tracts d'entreprise de LO. Chacun a lu un de ces pamphlets, qui, semaine après semaine, recto verso, poursuivent la « dénonciation de l'exploitation » et du système. Le plus croustillant, bien sûr, ce sont les « échos de boîte », petites brèves internes, en général bien informées, qui, à côté de l'« édito d'Arlette Laguiller », épinglent les défaillances de l'entreprise : toilettes sans papier, climatisation défectueuse de l'atelier, mais aussi le chef macho, le sous-chef raciste... Les syndicats maison en prennent aussi pour leur grade. Parfois, on est choqué, comme à Renault, en novembre 1986, lorsque LO explique qu'elle ne pleure pas l'assassinat du « capitaliste » Georges Besse. Mais, le plus souvent, on s'arrache avec gourmandise ce « Canard enchaîné » local.

Voilà près de cinquante ans que la pratique se perpétue. Car les « feuilles de boîte » ont une histoire, qui se confond avec celle de l'après-guerre et de la résistance contre la stalinisation du Parti communiste. Militant du Parti communiste internationaliste (PCI) passé ensuite à LO – avant de devenir l'un des responsables des « feuilles d'entreprise » du Parti socialiste unifié (PSU) –, André Calvès, décédé il y a peu (*Sans bottes ni médailles*, La Brèche, 1984, 60 F, 9,15 €), lance, en 1954, les premières « feuilles » de Citroën, quai de Javel. « C'était une manière, dans les grosses "tôles", de lutter contre la CGT, se souvenir son ami brestois André Fichaut, un ancien de l'EDF. Les ouvriers demandaient à des étudiants ou à des mi-

litants d'autres entreprises de distribuer les "feuilles" à leur place. »

Longtemps, la direction de LO a établi, dans les *A détruire après lecture (ADAL)*, un résumé des préoccupations de la classe ouvrière, à partir des « remontrances » réunies par les militants. L'ADAL reprenait ensuite, chaque semaine, le chemin de la base, jusqu'au moindre centre de tri. Aujourd'hui encore, dès que LO a un « contact » ou une « accroche » dans une entreprise, une « feuille de boîte » est lancée. Au café du coin, le relais de LO rend compte à un adhérent de l'organisation, qui, invariablement, demande à son interlocuteur : « De quoi on discute dans ton entreprise ? »

COLLER AU TERRAIN

L'arme, efficace, permet de coller au terrain. C'est ainsi que, comme « on ne discutait pas dans l'entreprise » du soutien aux sans-papiers, LO ne s'est pas immédiatement engagée à leurs côtés, à l'été 1996. En revanche, les affiches électorales pour les régionales de mars 1998, qu'un publicitaire agréé aurait sûrement retoquées – trois lignes de texte reprenant les slogans des manifestations de chômeurs de janvier ! –, mais que LO a testées de la même manière, ont eu dans les urnes un franc succès. Il arrive aussi, parfois, que le parti, davantage présent dans les entreprises privées que dans le public, réagisse à contretemps, comme en décembre 1995. A cette exception près, l'outil est fiable. Comme si LO avait inventé, avant l'heure, les premiers sondages qualitatifs. Comme si, des « feuilles de boîte », elle avait fait une « boîte de com ».

Ar. Ch.

La Ligue, presque une affaire de famille

DES ANNÉES 70, du stress des « perquises », des saisies et des dissolutions de Raymond Marcellin, le « local » de Montreuil a gardé cette façade anonyme, au fond d'un passage d'une petite banlieue industrielle où meurent les usines, tout près mais si loin déjà du périphérique et de la monumentale CGT. « Rotographie », dit seulement la plaque posée près de la lourde porte en fer. Ce n'est pas faux. Après tout, « Roto » est le cœur de la Ligue communiste révolutionnaire, et *Rouge*, chaque semaine, sa pulsation.

A chacun sa tâche. A la librairie La Brèche, rue de Tunis – « Nation », disent les militants – la vente des livres souvent introuvables, de « Critique co » (pour *Critique communiste*), la revue de débat dirigée par Francis Sittel, ou d'*Inprecor*, la revue de « la Quatre » – la IV^e Internationale. Au « local », les coups de fil à la gauche française, italienne, brésilienne. A « Nation », les pots-saucisson rouge autour d'un écrivain, la logistique des manifestations et l'entrée encombrée de banderoles et de tracts.

Au « local », les chemins de fer de *Rouge*, sur lequel règne Pierre

Rousset, fils de David, le résistant trotskiste déporté qui dénonça le premier *L'Univers concentrationnaire* de l'Union soviétique. A « Montreuil », les bureaux politiques, à « Nation », au premier étage, les comités centraux, puisque la LCR continue d'user des mots dont le PCF ne veut plus.

COUTUMES ET TRADITIONS

A Montreuil, il y a toujours la même affiche scotchée il y a dix ans, les mêmes bureaux vieillots, les mêmes murs noircis par les rotatives. Chaque jeudi, on trouve dans *Rouge* « la tribune de la tendance Révolution ! ». Personne ne prête grande attention à toutes ces coutumes, comme ces pseudonymes toujours en cours, qui ne trompent plus grand-monde. Qui ignore encore que derrière le « Georges Ville-tin » qui écrit dans *Rouge* se cache Alain Krivine, « Tinville » pour l'organisation ? Villetin écrit drôle et vache, surtout sur les communistes ; Krivine théorise sérieusement sur le PCF.

Us, coutumes et traditions : les deux mille militants, souvent « multicartes » et investis dans d'autres batailles, les cinq mille

lecteurs de *Rouge* en ont besoin. Car la Ligue vit à la fois dans le monde et entre elle, à l'abri des regards. Autour d'un noyau dur – Daniel Bensaïd, Alain Krivine, les fondateurs, François Sabado, dit Ollivier, plus jeune –, la confiance se mérite, comme la cooptation. Quand on a quitté la Ligue en 1971, avec Révolution, quand on est passé par l'Organisation communiste des travailleurs (OCT), comme Christian Picquet, tout, bien sûr, est pareil ; mais rien, pourtant, n'est tout à fait semblable.

« La Ligue a un fonctionnement de type familial, qui fait sa force et sa faiblesse, résume Philippe Corcuff, tout juste arrivé de chez les Verts. Cela rend difficile, à terme, un élargissement, mais cela lui confère indéniablement une certaine solidité. » Car la LCR, plus cingale que la fourmi LO, vit, au fond, plutôt bien des cotisations de ses membres ou des souscriptions qui, grâce à la loi d'« aide aux formations non représentées au Parlement », ont permis deux fois de tripler le million de francs récolté. On parle même – révolution ? – d'un déménagement...

Ar. Ch.



« Quitte à changer de voiture, autant changer pour une voiture qui change des voitures. »

M. Le Pen tente de reconquérir ses militants et les électeurs

Face à l'offensive des mégrétistes, le président du FN va multiplier les dîners « patriotiques »

Alors que le tribunal de grande instance de Paris a débouté, vendredi 15 janvier, Jean-Marie Le Pen qui lui demandait de condamner l'utilisation

du sigle Front national par Bruno Mégret et ses amis, le président du parti d'extrême droite tente de reprendre la main. Il multipliera, dans

les prochaines semaines, les dîners patriotiques avec les militants, avant d'engager la campagne pour les élections européennes de juin.

APRÈS deux semaines de vacances passées à l'île de la Réunion et à l'île Maurice, le président du Front national a repris les commandes du « paquebot » (nom donné au siège du parti d'extrême droite) passablement secoué par la tempête mégrétiste. Tandis que son nouveau second et homme de confiance, le délégué général Carl Lang, pare au plus pressé et « remet le mouvement en ordre de marche » en remplaçant les quinze secrétaires départementaux mégrétistes supplémentaires relevés de leurs fonctions par le bureau politique du 11 janvier, Jean-Marie Le Pen retrouve ses manches et s'apprête à mener deux campagnes quasiment simultanément. L'une de reconquête des militants, l'autre de séduction de l'électorat.

Dans les six mois qui viennent, le « Front national-historique » a en effet décidé de jouer son atout-maître, M. Le Pen lui-même, en valorisant à la fois son côté tribun et son image maintes fois exploitée d'homme du peuple. Le ressort d'ailleurs pour l'occasion un vieux slogan, celui qui inspira le programme

frontiste paru en février 1983 : « National, populaire et social ».

Dimanche 17 janvier, dans l'après-midi, le président du FN défilera en tête de la manifestation, prévue de longue date, à Versailles, pour protester contre le traité d'Amsterdam, à la veille de la révision constitutionnelle. Fait rarissime pour le parti d'extrême droite, des cars ont été mis gratuitement à la disposition des militants et sympathisants provinciaux désirant y participer. A noter que les mégrétistes, par la voix de Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN au conseil régional

d'Ile-de-France, n'ont « pas découragé les militants d'y participer ». Jeudi 21 janvier, M. Le Pen présidera un meeting, programmé lui aussi depuis plusieurs mois, salle Wagram à Paris, contre Amsterdam. Suivront ensuite, à partir du 2 avril et au rythme d'un par semaine, une série de meetings régionaux sur lesquels M. Le Pen espère s'appuyer pour relever le défi qu'il s'est à nouveau donné lors des vœux à la presse, lundi 11 janvier : recueillir 20 % des suffrages aux européennes.

Mais d'ici là, il utilisera les prochaines semaines, jusqu'en mars,

pour renouer avec des militants perturbés, partagés entre la fidélité au chef et fondateur du parti et l'envie de protéger une relève tout en réconciliant l'ensemble des familles de l'extrême droite. Pour cela, il mise sur des dîners ou déjeuners « patriotiques » qu'il animera une à deux fois par semaine. Il espère, en effet, renouveler le « coup » du dîner patriotique de Metz (Moselle), le vendredi 11 décembre.

Ce soir-là, M. Le Pen avait su séduire une bonne partie de la salle assommée par la guerre fratricide avec M. Mégret, en clamant sur une ton théâtral : « Ce qui me différencie de César qu'approchait Brutus, le couteau à la main, et qui releva sa toge pour se couvrir la tête, c'est que moi, je sors mon épée et je tue Brutus avant qu'il ne me tue. »

Vendredi 15 janvier, il inaugurerait, à Lyon, devant 250 militants et sympathisants, cette série de dîners. La magie n'était pas encore au rendez-vous.

Christiane Chombeau avec Claude Francillon (à Lyon)

Villa de Rueil-Malmaison : M^{me} Le Pen a gain de cause

Le tribunal de grande instance de Paris a donné raison, jeudi 14 janvier, à Jany Le Pen, épouse du président du FN, qui poursuivait la Secri, société immobilière propriétaire de la villa de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) occupée par le couple (*Le Monde* du 8 janvier). Le tribunal a estimé que la société n'a pas respecté tous les termes d'un contrat signé en juin 1987 dans lequel, d'un côté, celle qui allait devenir M^{me} Le Pen vendait sa propriété à la Secri, et, de l'autre, la Secri s'engageait à lui consentir un bail et, après un certain délai, à revendre la maison à son ancienne propriétaire. Le tribunal a condamné la Secri à signer, dans un délai de quinze jours, un bail de six ans et une promesse de vente.

Les lepénistes subissent un revers dans la bataille juridique sur le sigle du FN

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris, saisi en référé, a rejeté, vendredi 15 janvier, la demande du Front national et de son président, Jean-Marie Le Pen, d'interdire à Bruno Mégret et à huit de ses partisans – exclus du parti d'extrême droite – l'usage du nom, du logo et du fichier du FN. En effet, le tribunal, présidé par Jean-Marie Coulon, a estimé que le « trouble » évoqué par le FN n'était pas « manifestement illicite », condition sine qua non pour permettre au juge des référés de statuer. Il a donc décidé qu'il n'y avait pas « lieu à référé » dans ce litige. « Il n'appartient pas au juge des référés, sous couvert d'une prétendue usurpation de titre ou de fonction qui n'est pas suffisamment établie, (...) de trancher un débat dont la solution appartient aux adhérents » ou au juge du fond, conclut le jugement.

Le camouflet infligé au président du FN est d'autant plus cinglant que, dans leurs attendus, les juges ont récusé les motifs invoqués par le FN contre M. Mégret et ses amis. Ainsi, ils ont considéré que les exclusions prononcées par la direction du parti, mises en avant pour justifier la demande d'interdiction, « font l'objet de critiques qui ne sont pas, d'une manière évidente, dépourvues de sérieux ».

« DÉNI PROVISOIRE DE JUSTICE »

Ils ajoutent que les sanctions prises contre les mégrétistes « se réfèrent notamment aux dispositions d'un règlement intérieur dont l'existence, à la date des décisions contestées, est discutable ». En outre, les magistrats ont estimé que le FN « s'est borné à réitérer les griefs retenus dans les décisions de sanctions prises à l'encontre [des mégré-

tistes], sans produire le moindre document corroborant ces griefs » et prouvant que les amis de M. Mégret auraient utilisé indûment le sigle ou « d'autres signes distinctifs » du FN. Enfin, le tribunal a considéré qu'il n'y a pas de « dommages imminents » à redouter car « aucune pièce de la procédure ne démontre que [le FN] se trouve actuellement exposé à un risque précis de prise en charge de dépenses étrangères à son objet ».

Les partisans de M. Le Pen ont immédiatement qualifié ce jugement de « déni provisoire de justice » et ont indiqué qu'ils entendaient saisir la justice au fond. En revanche, les mégrétistes se réjouissent de cette décision qui leur permet de continuer à utiliser le nom et les attributs du FN jusqu'à un éventuel jugement définitif au fond et, en tout cas, lors du congrès extraordinaire de Marignane, les 23 et 24 janvier.

M. Baur obtient, au bluff, le soutien de ses « amis » en Picardie

AMIENS

de notre envoyé spécial

Sûr de son fait... et de la législation en vigueur, Charles Baur (ex-UDF), réélu président de la région Picardie au printemps 1998 grâce aux voix des onze conseillers d'extrême droite, a vécu dans la plus grande sérénité le rejet de son budget, vendredi 15 janvier. Sur 57 votants, les 26 conseillers de gauche (13 PS, 7 PCF, 2 MDC, 1 Vert et 3 LO) ont voté contre, tandis que 23 conseillers votaient pour : les 7 élus du groupe Union pour la Picardie (UPP), acquis à M. Baur, 8 élus de L'Alliance, ainsi que les 8 lepénistes. Enfin, huit élus ont décidé de s'abstenir : le nouveau groupe « Front national renouveau », constitué des trois mégrétistes ; le groupe formé d'Alain Gest (UDF), Brigitte Fouré (DL) et Roger Mézin (RPR), tous trois hostiles aux

conditions de l'élection de M. Baur ; ainsi que deux élus du groupe L'Alliance, Dominique Antoine (UDF) et Bertrand Labarre (RPR).

Au vu de ces résultats et compte tenu de la voix prépondérante dont il aurait disposé en cas d'égalité de suffrages, M. Baur peut mettre le rejet de son budget sur le compte des seuls mégrétistes. Le président du conseil régional, qui souhaitait que ses « amis » ne l'abandonnent pas à l'occasion de ce vote, a donc obtenu satisfaction. Il lui aura suffi d'agiter la menace d'une démission pour faire rentrer dans le rang la plupart des récalcitrants. A l'instar d'Eric Woerth, président du groupe RPR et ancien conseiller d'Alain Juppé, certains, à droite, étaient en effet tentés par l'abstention. Il s'agissait, dans leur esprit, d'adresser un « signal politique fort », mais

sans incidence puisque leur refus ponctuel de ne pas mêler leurs voix à celles de l'extrême droite n'aurait pas empêché M. Baur de faire adopter son budget grâce à la procédure d'adoption sans vote du « 49-3 régional ».

M. Baur ne les a pas laissés se dédouaner à si bon compte. « Je n'acceptais pas l'idée d'être seul à prendre tous les coups », nous a-t-il indiqué à l'issue du scrutin, en soulignant que « les électeurs n'auraient pas compris ceux qui sont autour du président ne votent pas avec lui ». Regrettant le « chantage » du président du conseil régional, M. Woerth a affirmé, lors des explications de vote, qu'il avait « peu de moyens de vérifier s'il s'agissait d'une vraie menace ou d'un coup de bluff ». Indiquant que les conseillers du groupe L'Alliance disposeraient, au vu de ce « problème d'interpréta-

tion personnelle », de la liberté de vote, il a précisé que Stéphane Demilly, chef de file des élus UDF, et lui-même, voteraient pour : « Nous ne voulons pas prendre le risque d'ouvrir une crise politique importante en Picardie ni, de quelque manière que ce soit, favoriser l'accession au pouvoir de la gauche plurielle. »

Un tel renversement de l'exécutif paraît hautement improbable, les scénarios d'arc républicain élaborés à l'automne dans la capitale picarde semblant voués à l'échec (*Le Monde* du 29 décembre). « Je reste », a déclaré M. Baur à l'issue du vote. Le prochain rendez-vous, vendredi 22 janvier, devrait lui permettre, cette fois, de montrer que la gauche ne dispose pas – elle non plus – d'une majorité pour faire adopter un contre-budget.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le réquisitoire cinglant d'un haut fonctionnaire sur la Guadeloupe

Le trésorier-payeur parle du « coma » de l'île

POINTE-À-PITRE

de notre correspondant

Après deux ans et demi de séjour dans un archipel réputé pour être le plus frondeur des départements d'outre-mer, Jean-Pierre Maloïsel, le trésorier-payeur général (TPG) de la Guadeloupe, vient de « demander lui-même son départ » (*Le Monde* du 16 janvier). Non sans avoir, au préalable, délibérément mis les pieds dans le plat en provoquant ce qui risque de devenir le premier vrai débat guadeloupéen de ces dix ou quinze dernières années : le TPG, soixante et un ans et une carrière bien remplie, a dit tout haut ce qui se murmure depuis tant d'années, à mots couverts, dans le milieu des hauts fonctionnaires qui craignent d'être taxés de racisme anti-insulaire, ou sur le ton de la galéjade créole dans les milieux politiques et économiques antillais.

M. Maloïsel, qui avait jusqu'alors observé un silence rigoureux, s'est confié sur une demi-page au quotidien *France-Antilles* du jeudi 14 janvier, en affirmant que « la Guadeloupe est dans le coma » et en soulignant qu'il « n'est pas sûr qu'une perfusion pourrait faire quelque chose ». « Tout le monde s'en moque et tire à hue et à dia », affirme-t-il, en soulignant qu'« il n'y a aucun effort de concertation et de dialogue politique ».

Les chefs d'entreprise ? Ils « cherchent à gagner le maximum d'argent et le plus vite possible, sans chercher à construire leurs entreprises et à les pérenniser : tout le monde est plus ou moins irresponsable », indique M. Maloïsel, en affirmant qu'il trouve « des horreurs » dans les dossiers d'étalement du paiement des charges sociales et des contributions fiscales. Et de citer, à cet égard, « le dossier d'une

entreprise qui demandait un moratoire et dont le dirigeant prélevait dans la trésorerie de l'entreprise, pour ses besoins personnels, plus que le chiffre d'affaires ».

Une anecdote ? Le TPG y voit plutôt un exemple dans un archipel où, de son point de vue, « il faudrait tout reprendre à la base : il y a un problème culturel, admet-il, et ce n'est pas avec des arrêtés et des décrets qu'on va changer quoi que ce soit, car il y a tout à faire sur l'enseignement de la démocratie en Guadeloupe ». « Plutôt que de saupoudrer sur tous les secteurs, il faut voir que l'avenir de la Guadeloupe est dans le tourisme », affirme M. Maloïsel, qui avoue brutalement que, « en deux ans et demi, il a pu constater que, malgré les investissements, rien ne change ».

ENRAYER LA FRAUDE FISCALE

C'est aussi le cas en matière de civisme fiscal : le TPG déplore que « moins de 50 % des ménages paient l'impôt sur le revenu dans ce département ». Et M. Maloïsel d'énoncer trois évidences insulaires : « Pour qu'il y en ait plus, il faut augmenter le revenu de ceux qui n'en ont pas assez, accroître la chasse aux fraudeurs, et travailler légalement » en délaissant la formule des « jobs » qui constituent le fondement de l'économie informelle antillaise ou en donnant un coup d'arrêt aux privilèges des (grosses) fortunes bananières locales : « S'ils ont des revenus suffisants, ils doivent payer des impôts comme vous et moi : s'ils ne sont pas tous riches, si certains ont du mal à joindre les deux bouts, il y en a qui peuvent payer leurs impôts sur le revenu et ceux-là doivent payer », affirme-t-il encore.

Eddy Nedeljkovic

DÉPÊCHES

■ **DROITE** : l'ancien président de Rhône-Alpes, Charles Millon, estime qu'« il est urgent de revenir au fonctionnement originel de la V^e République, de dénoncer, avec vigueur, non pas les partis mais le régime des partis ». Dans un point de vue publié par *Le Figaro* (daté samedi 16 janvier), il estime que « toute la stratégie de la gauche depuis 1981 est, en réalité, construite sur ce retour au régime des partis et, conjointement, sur l'éclatement de la droite ». Face à cette situation, la droite, selon M. Millon, doit notamment « refuser la cohabitation » qui est « un des moteurs qui nous a ramenés au régime des partis » et doit « ensuite s'affirmer et se décomplexer ».

■ **JUSTICE** : un mandat d'arrêt a été lancé, vendredi 15 janvier, à Nancy, contre un ancien responsable régional du Front national, Jean-Claude de Sars, condamné par le tribunal correctionnel à dix et quinze mois de prison ferme dans deux affaires distinctes. Ancien conseiller régional FN, M. de Sars a été condamné à dix mois de prison ferme et 100 000 francs (15 245 euros) d'amende pour avoir enfreint le code électoral.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : les dépenses du régime général d'assurance-maladie ont augmenté de 0,2 % en novembre par rapport à octobre, et l'évolution a atteint + 4,2 % sur les onze premiers mois de 1998, a annoncé, vendredi 15 janvier, la Caisse nationale d'assurance-maladie. L'objectif national de dépenses, fixé à + 2,5 % pour l'ensemble de l'année, sera « largement dépassé en 1998 », a ajouté l'organisme paritaire.

■ **GRÈVE** : des agents des services comptables des douanes, mécontents de la baisse des effectifs et de l'augmentation de la charge de travail, due notamment à la double comptabilité en francs et en euros, sont entrés, vendredi 15 janvier, dans leur douzième jour de grève. Lancé par la CGT et SUD-Douanes, et relayé par FO, ce mouvement entraîne un retard de recouvrement des recettes et l'absence d'arrêtés de toutes les rentrées fiscales et sorties comptables.

Informations et essais :

0,99F TTC/mn
N° Indigo 0 803 00 10 20



Et ce n'est qu'une des multiples raisons de venir découvrir la Multipla Fiat.

Les 16 et 17 janvier*,
Week-End Portes Ouvertes Fiat.

Ce week-end, vous allez découvrir une voiture qui ne ressemble à aucune autre voiture. Pourtant, c'est une voiture, mais en mieux. Mais pour l'essayer et apprécier vraiment ses 3,99 m de long, son triple Airbag Fiat® frontal (un Airbag Fiat® conducteur et un Airbag Fiat® passagers double volume), son ABS et ses 6 places dont 3 à l'avant, pensez à emmener 5 personnes avec vous...

MULTIPLA FIAT. SINGULIER & PLURIEL.

JUSTICE Les policiers auteurs de violences mortelles dans l'exercice de leur profession font-ils l'objet d'une attention particulière de la part de la justice ? ● DEPUIS DES ANNEES, les

jeunes des quartiers périphériques des grandes villes expriment le sentiment d'une justice à deux vitesses, sentiment exacerbé après la mort d'un des leurs dans un commissariat de police

ou lors d'un contrôle routier. De fait, l'analyse rétrospective des suites judiciaires des bavures policières – en particulier celles survenues à Mantes-la-Jolie en 1991 – confirme cette impres-

sion. ● ESTIMANT que « chaque mort violente d'adolescent marque pour longtemps la mémoire des quartiers », le sociologue Hugues Lagrange explique dans un entretien au Monde

qu'il « existe une corrélation indéniable entre, d'une part, les bavures policières (...) et, d'autre part, les vagues de violence collective » de 1981, 1991 et 1997-1998.

La justice face à l'engrenage bavures policières - violences urbaines

L'analyse rétrospective des suites judiciaires des violences mortelles commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions montre à quel point les magistrats s'en tiennent, le plus souvent, à des peines de principe

LA VICTIME était calme, le policier inexpérimenté. Houari Ben Mohamed, dix-sept ans, est mort le 18 octobre 1980 au cours d'un contrôle routier dans les quartiers nord de Marseille, foudroyé par deux balles de pistolet mitrailleur tirées à bout portant. Le lendemain, le maire de la ville, Gaston Defferre, promettait à la famille Ben Mohamed que « justice lui serait rendue ». Après sept ans d'instruction, la promesse n'a été qu'à moitié tenue : le 24 septembre 1987, le CRS Jean-Paul Taillefer était condamné par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à dix mois de prison dont quatre avec sursis. « Six mois pour un meurtre, le double pour une moto », résumait quelques jours plus tard l'un des manifestants descendus par centaines des quartiers nord au centre-ville, pour protester contre l'indulgence du tribunal. « Ce verdict n'apaise aucune souffrance, ajoutait M^e Gilbert Collard, l'avocat de la famille Ben Mohamed. Les amis de Houari garderont le sentiment que la justice n'est pas de leur côté. »

Près de vingt ans plus tard, le sentiment d'une justice à sens unique n'a pas disparu dans les quartiers périphériques des grandes villes, où il continue de nourrir les émeutes les plus violentes qui éclatent après la mort d'un jeune dans un commissariat de police ou lors d'un contrôle routier. « Un flic tue et il ne va pas en prison. Nous, on vole une voiture et on meurt », s'exclamait l'un des manifestants qui ont défilé devant la préfecture de Toulouse, le 15 décembre 1998, en réclamant « justice pour Habib ». Trois jours après la mort de cet adolescent de dix-sept ans, tué d'une balle tirée « à bout touchant » par un brigadier qui tentait de l'interpeller, le préfet de Haute-Garonne promettait à son tour une « enquête rapide et impartiale », en échange d'un appel au calme lancé dans la cité de la Reynerie, où vivait Habib. Peine perdue. Comme à Vaulx-en-Velin en 1990, Mantes-la-Jolie en 1991 ou



Dammarie-les-Lys en 1997, les jeunes Toulousains n'ont pas attendu que « justice soit faite » pour répondre avec des cocktails Molotov et des voitures incendiées à la mort de l'un d'entre eux, victime d'une bavure policière.

« DÉFENDRE LES INSTITUTIONS »

« De toute façon, même si le policier va en prison, il en ressortira rapidement », expliquait un jeune de la Reynerie, peu avant la mise en liberté du brigadier. « Le gouvernement n'a cessé de défendre les institutions républicaines sans parvenir à dire que des faits intolérables s'étaient produits, commente Angelina Peralva, chercheur au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis), à propos des événements de Toulouse. Les émeutes sont toujours liées à la mort violente d'un jeune. Mais en cas de bavure les autorités ont du mal à juger les policiers. »

Plusieurs policiers auteurs de violences mortelles dans l'exercice

de leurs fonctions ont cependant fait l'objet de mises en examen pour « homicide volontaire ». Jean Carvalho, écroué le 20 décembre 1997, attend ainsi derrière les barreaux la tenue de son procès devant une cour d'assises. Le 18 décembre 1997, ce gardien de la paix, déjà sanctionné à deux reprises par sa hiérarchie, avait abattu d'un coup de fusil à pompe un jeune homme de vingt-quatre ans, menotté, dans un commissariat de police du 9^e arrondissement de Lyon. La mort de Fabrice Fernandez avait alors enflammé le quartier de la Duchère pendant plusieurs nuits.

En 1996, Pascal Compain avait été l'un des premiers policiers accusés de crime dans l'exercice de sa profession à comparaître détenu. Le fonctionnaire avait tué d'une balle dans la tête tirée « à bout touchant » un jeune Zaïrois de dix-sept ans, Makome M'Bowole, interrogé le 6 avril 1993 dans un commissariat du dix-huitième arrondissement de Paris pour un vol

de cigarettes. Pendant trois jours, l'émotion suscitée par le drame avait provoqué des heurts entre policiers et manifestants qui se rassemblaient devant le commissariat des Grandes-Carrières. Condamné le 15 février 1996 par la cour d'assises de Paris à huit ans de prison pour « coups et blessures volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner », Pascal Compain est à ce jour le policier le plus lourdement sanctionné pour violences mortelles. Il vient de retrouver la liberté après cinq années d'incarcération. « Il n'a bénéficié d'aucune libération conditionnelle, précise son avocat, Philippe Le-maire. Il est aujourd'hui à la recherche d'un emploi. »

PEINES DE PRINCIPE

Si l'analyse des seules condamnations ne permet de tirer aucune conclusion générale sur des faits très différents, il apparaît cependant que les cours d'assises sanctionnent le plus souvent par des peines de principe, voire par des acquittements, l'usage abusif des armes par les policiers. « Les problèmes posés par l'inertie du ministère public et les délais déraisonnables des enquêtes et des poursuites sont à rattacher à un plus vaste problème, celui d'une impunité de fait, observe Amnesty International dans un rapport daté d'avril 1998 sur l'usage excessif de la force en France. Il est rare que des peines de prison soient effectivement purgées. »

Ainsi, le 27 janvier 1990, la cour d'assises de Paris avait condamné respectivement à cinq ans et deux ans de prison avec sursis le brigadier-chef Jean Schmitt et le gardien de la paix Christophe Garcia, les deux policiers du peloton des voltigeurs motocyclistes qui avaient provoqué la mort de Malik Ousse-kine, le 6 décembre 1986. Quatre mois de prison avec sursis avaient aussi été infligés, le 12 décembre 1997, au policier municipal impliqué dans un accident de la circulation au cours duquel un jeune

homme de dix-huit ans avait trouvé la mort, le 11 novembre 1997, à La Seyne-sur-Mer. De violents incidents avaient alors opposé durant trois jours les jeunes de la cité Berthe, dont était originaire le pilote de la moto, aux CRS dépêchés par la préfecture du Var.

A Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), la famille d'Abdelkader Bouziane attend la fin de l'instruction sur les circonstances controversées de la mort de cet adolescent de seize ans, tué le

liberté. Par ailleurs, trois autres policiers ont récemment été suspendus, le 20 novembre 1998, après le décès d'un jeune Zaïrois au commissariat de Tourcoing le 6 novembre. L'autopsie du corps de Sydney Manoka Nzeza avait établi que sa mort était due à « un processus asphyxique par contrainte thoracique ».

Il arrive enfin que la mort violente d'un jeune Maghrébin dans un commissariat, tué d'une balle dans le thorax, n'ait rien d'une ba-

« Très peu » de violences mortelles, selon le ministère

Interrogé par Le Monde sur le nombre de violences mortelles commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, le ministère de l'Intérieur a répondu qu'il y en avait « très peu ». Selon la place Beauvau, sur les 2 646 sanctions prononcées contre des policiers en 1997, 66 l'ont été pour des faits de violence, dont 38 en service.

Le ministère de l'Intérieur tient par ailleurs à préciser que 14 policiers sont morts en service en 1997, dont 3 en opération de police, et que, la même année, 9 578 fonctionnaires avaient été blessés en service, dont 3 608 en opération de police. Le ministère rappelle également que les policiers traitent 75 % de la délinquance sur l'ensemble du territoire, soit 2 588 444 faits constatés en 1997. Sur la même période, 797 362 personnes ont été interpellées, dont 154 437 mineurs, soit un peu moins de 20 % du total. 8,13 % des personnes interpellées en 1997 ont été écrouées.

17 décembre 1997 d'une balle dans la nuque alors qu'il tentait de forcer un barrage routier à Fontainebleau. Dans le quartier de la Plaine-du-Lys, où l'annonce du décès d'Abdelkader avait provoqué plusieurs nuits d'émeutes, personne n'a jamais cru à la version officielle, selon laquelle la voiture d'Abdelkader, coincée par un barrage, aurait foncé sur un policier qui aurait fait feu pour se défendre. Un rapport balistique a depuis contredit la thèse de la légitime défense en précisant que les policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) avaient ouvert le feu alors que la voiture était déjà passée devant eux. Mis en examen pour « homicide involontaire », les deux agents de la BAC ont été suspendus de leurs fonctions et laissés en

vure. La mort de Djamel Bennaka, vingt-six ans, au commissariat de Laval (Mayenne), le 1^{er} novembre 1995, avait aussitôt embrasé le quartier Saint-Nicolas, avant que la justice ne puisse désamorcer l'engrenage de la violence. Sujet à des tendances suicidaires, le jeune homme avait réussi à s'emparer d'une arme de service avant de menacer plusieurs policiers et de faire feu à quatre reprises. Quelques jours après les vitrines brisées, les magasins incendiés et les cocktails Molotov lancés sur les forces de l'ordre, l'enquête avait confirmé la thèse de la légitime défense. Le policier, qui avait visé le bras du forcené pour protéger son collègue, a préféré quitter la ville.

A. Ga.

Les émeutes de 1991 à Mantes-la-Jolie n'ont toujours pas trouvé leur épilogue judiciaire

S'IL EST une cité marquée par des drames mettant aux prises des jeunes et la police, c'est bien le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. L'année 1991 a marqué le basculement de cette énorme ZUP, longtemps considérée comme une réussite exemplaire, dans la déprimante chronique des émeutes urbaines. En l'espace de deux semaines, trois morts – deux jeunes du quartier et un policier – avaient transformé aux yeux des médias et de l'opinion la sous-préfecture des Yvelines en lieu emblématique du mal des banlieues. Huit ans plus tard, Mantes a cédé le haut de l'affiche à d'autres villes. Pourtant, les événements de 1991 restent d'autant plus profondément inscrits dans la mémoire de la cité que la justice n'est que partiellement passée.

Deux des trois drames de 1991 n'ont toujours pas trouvé leur épilogue judiciaire. Est-ce un hasard si les deux dossiers non clos concernent la mort de jeunes de la cité issus de l'immigration, alors que le responsable de la mort du policier a été jugé et condamné ? La réponse ne fait aucun doute pour nombre de jeunes de la cité. Elle nourrit leur colère non seulement à l'encontre des policiers et des juges, mais aussi leur méfiance générale vis-à-vis des institutions.

Huit ans après, seul un procès a donc eu lieu. En juillet 1997, la cour d'assises des Yvelines a condamné à dix ans de prison Lhadj Saïdi, le conducteur d'une R 9 volée qui, en juin 1991, lors d'un « rodéo » nocturne dans le

centre ancien de Mantes, avait tué une policière en fonçant sur une voiture de police.

De leur côté, la famille et les amis d'Aïssa Ihich, un jeune Français de dix-huit ans, décédé le 27 mai 1991, emporté par une crise d'asthme survenue dans les locaux de garde-à-vue du commissariat, au lendemain d'affrontements avec la police, attendent toujours que les éventuels responsables soient sanctionnés.

MOBILISATION ASSOCIATIVE

De même, Pascal Hiblot, le policier qui a tué d'une balle dans la tête Youssef Khaïf, ce jeune qui, au volant d'une voiture volée, avait débouché sur les lieux du drame qui venait de coûter la vie à la jeune femme policier, n'a toujours pas été jugé.

Dans ces deux cas, il a fallu d'après batailles juridiques, soutenues par une mobilisation associative, pour empêcher le classement définitif des dossiers. Les avocats de la famille d'Aïssa Ihich, M^e Henri Leclerc et Philippe Sarda, ont fini par obtenir, en mars 1997, l'annulation du non-lieu ordonné au bénéfice des policiers. Deux gardiens de la paix, Bruno Lefèvre et Eric Mathelin, puis le responsable des opérations policières le soir du drame, Jean Battistutta, ont fini par être mis en examen, en 1997 et 1998, par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, Michel Arnould, pour « violences commises avec arme par une personne dépositaire de l'autorité publique dans

l'exercice de ses fonctions ». Ces policiers sont soupçonnés d'avoir roué de coups de matraque et de manche de pioche le jeune Aïssa. Dès février 1992, le docteur Michel Pérol, médecin-expert, avait été inculpé d'« homicide involontaire » pour avoir autorisé un maintien en détention sans avoir mentionné l'état asthmatique d'Aïssa. Le 10 mars, près de huit ans après les faits, la Chambre d'accusation de Versailles doit examiner l'affaire au fond, pour la renvoyer éventuellement devant une juridiction de jugement.

Le procès du policier Pascal Hiblot a failli, lui aussi, ne jamais avoir lieu. A l'époque des faits, le procureur de Versailles, Yves Colleu, avait refusé de poursuivre, estimant que l'« état de nécessité » expliquait le geste du policier. C'est une plainte avec constitution de partie civile déposée par M^e Olivier Fontibus et Alain Mikowski qui avait abouti à son inculpation pour « coups mortels », le 13 septembre 1991. L'instruction s'acheva en juillet par un non-lieu. Le parquet du tribunal de grande instance a fait appel de cette décision et l'affaire est actuellement entre les mains de la chambre d'accusation. Si cette juridiction suit les réquisitions faites, mercredi 13 janvier, par l'avocat général Alain Junillon, le policier pourrait être renvoyé devant la cour d'assises des Yvelines. La décision doit être rendue le 10 février. Là encore, huit années après le drame.

Philippe Bernard

Hugues Lagrange, sociologue au CNRS « Chaque mort violente d'adolescent marque pour longtemps la mémoire des quartiers »

« Vous avez étudié les différentes formes d'expression de la violence et du sentiment d'insécurité. Comment analysez-vous le déclenchement des explosions dans les quartiers sensibles ? »

– Il existe une corrélation indéniable entre, d'une part, les bavures policières ou les coups de folie des tontons flingueurs dans les cités et, d'autre part, les vagues de violence collective qui ont déferlé en 1981, 1991 et 1997-1998. Aujourd'hui, la moindre étincelle suffit à faire éclater la violence, car la poudre s'est accumulée. Il faut voir, à Toulouse, à quelle vitesse les jeunes ont réagi à la mort du jeune Habib. À l'image d'une vieille blessure qui se réveille, le passage à la violence suppose une reproductibilité très forte au sentiment d'injustice.

« Ce sentiment est parfois reconstruit artificiellement par les jeunes, mais il est surtout alimenté par les contrôles au faciès et le constat du traitement asymétrique des affaires, qui nourrissent la conviction du caractère partisan de la police. Le malaise provient aussi du très petit nombre de jeunes Arabes, Africains et Antillais dans la police. Il culmine avec les violences policières.

– Pourquoi la police constitue-t-elle une cible privilégiée ? »

– Les jeunes des banlieues sont coincés. Ils ne peuvent pas critiquer la société capitaliste parce qu'ils y adhèrent. La loi de la jungle, ils l'acceptent assez bien. Il leur est très difficile de dénoncer l'impasse dans laquelle ils se

trouvent, parce qu'ils s'en sentent à la fois victimes et auteurs, à cause de leur bagage scolaire insuffisant. En revanche, ils ne se sentent aucune responsabilité face à des contrôles d'identité tatillons qu'ils prennent collectivement en pleine figure.

« De plus, lorsque les policiers ont du mal à pénétrer dans une cité, ils viennent en force, ce qui donne un côté provocateur à leur intervention. Si leur travail dans les cités reposait moins souvent sur des procédures extraordinaires, le rapport avec les jeunes changerait.

– Certains quartiers paraissent marqués par des violences déjà anciennes. Comment la mémoire de ces événements se transmet-elle ? »

– Chaque mort violente d'adolescent marque pour longtemps la mémoire des quartiers. Ces drames, qu'ils soient provoqués par des policiers ou par des voisins irascibles, alimentent la mémoire de jeunes pourtant peu concernés a priori par la transmission du souvenir. Ces connaissances se conservent dans les cités parce que les structures sociales y sont villageoises. Les jeunes, surtout les garçons, se retrouvent dans des maisons de quartier où les événements passés sont sans cesse remémorés, parfois idéalisés. Ce sont des lieux de mémoire où les aînés transmettent aux plus jeunes leurs espoirs et leurs frustrations.

« Cette mémoire fonctionne à la fois verticalement, en favorisant la transmission d'un groupe à

l'autre des affronts impunis ou des raisons de vengeance, et horizontalement en diffusant la rumeur. Dans ce circuit d'information très efficace, la mémoire de chacun entretient la mémoire du groupe. Les rancunes sont remâchées. C'est une hostilité chronique qui s'entretient sur plusieurs générations. Comme les rivalités entre bandes.

– Comment évoluent les formes de violence collective ? »

– Ce qui me frappe dans la période récente, c'est la tendance à un rapprochement entre violence urbaine et délinquance ordinaire. C'est aussi la désagrégation de la logique d'action collective, la dépolitisation. L'oscillation incessante entre implosion et explosion caractérise aujourd'hui le fonctionnement des cités.

« On remarque plus facilement les explosions, parce qu'elles sont les plus manifestes, mais on assiste aussi à des processus imploratoires, moins visibles. Les quartiers touchés sont à la fois plus nombreux, mais avec des atteintes visant les particuliers, et non plus les institutions. Actuellement, la tendance dominante va vers l'implosion. Les explosions sporadiques, elles, sont moins liées aux rapports entre la police et les jeunes et tournent plus souvent à l'agression, par exemple contre les chauffeurs de bus. Le risque d'une attraction vers le trou noir, le ghetto et la délinquance gratuite s'accroît. »

Propos recueillis par Alexandre Garcia

M. Chevènement reprend sa croisade en faveur de l'instauration de l'Etat de droit en Corse

Le ministre dénonce le « droits-de-l'hommisme de pacotille »

AJACCIO

de notre correspondant

S'exprimant, au cours de la deuxième journée de son voyage en Corse devant plus de deux cents maires réunis à Ajaccio, Jean-Pierre Chevènement a rappelé les deux idées-forces de la politique menée actuellement par le gouvernement en Corse : respect de la loi et développement économique. L'Etat de droit, a-t-il martelé, « n'est pas une affaire de droite ni de gauche » mais « l'affaire de la République ». Reconnaissant que, « par le passé, il est arrivé que l'Etat tâtonne sur la base d'analyses erronées », le ministre de l'intérieur a ajouté : « L'expérience a clairement démontré, aux yeux de tous, que les accommodements avec le terrorisme ne mènent à rien, si ce n'est à des il-

lusions tragiques. » Si donc « il y a des leçons à tirer des vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, c'est qu'il ne faut jamais discuter avec les terroristes (...). Ceux qui manient l'explosif ou l'ont manié auront des comptes à rendre et seront punis ».

PREMIER ANNIVERSAIRE

Selon M. Chevènement, le respect de la loi est indispensable au développement économique : « On n'investit pas, on n'embauche pas, on ne crée pas des activités et plus encore on n'attire personne, ni client ni entrepreneur, quand on vit dans un climat de peur, sous la menace permanente des armes à feu et de la dynamite. On ne rétablira des conditions normales pour l'activité économique que le jour où l'on aura définitivement éradiqué le terrorisme. »

Interrogé à propos de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, Jean-Pierre Chevènement a déclaré qu'« il n'y a pas plus de piste agricole que de piste enseignante. Il y a une piste criminelle ». « J'espère », « je crois », a-t-il ajouté, que l'enquête aboutira avant le 6 février, date du premier anniversaire de l'assassinat.

S'élevant contre « la diabolisation de l'Etat, ce pelé, ce galeux, d'où viendrait tout le mal », il a dénoncé un « "droits-de-l'hommisme" de pacotille », affirmé que « l'on entend à nouveau la parole arrogante et débile de ceux qui se sont tus pendant des mois après l'assassinat de Claude Erignac » et fait observer que « ceux qui reprochent à l'Etat d'agir sont ceux qui lui reprochaient de ne rien faire ».

Au cours d'une conférence de presse convoquée peu après, le président de la section ajaccienne de la Ligue des droits de l'homme, André Pacoud, a qualifié de « particulièrement déplacés » « certains propos de ministre ».

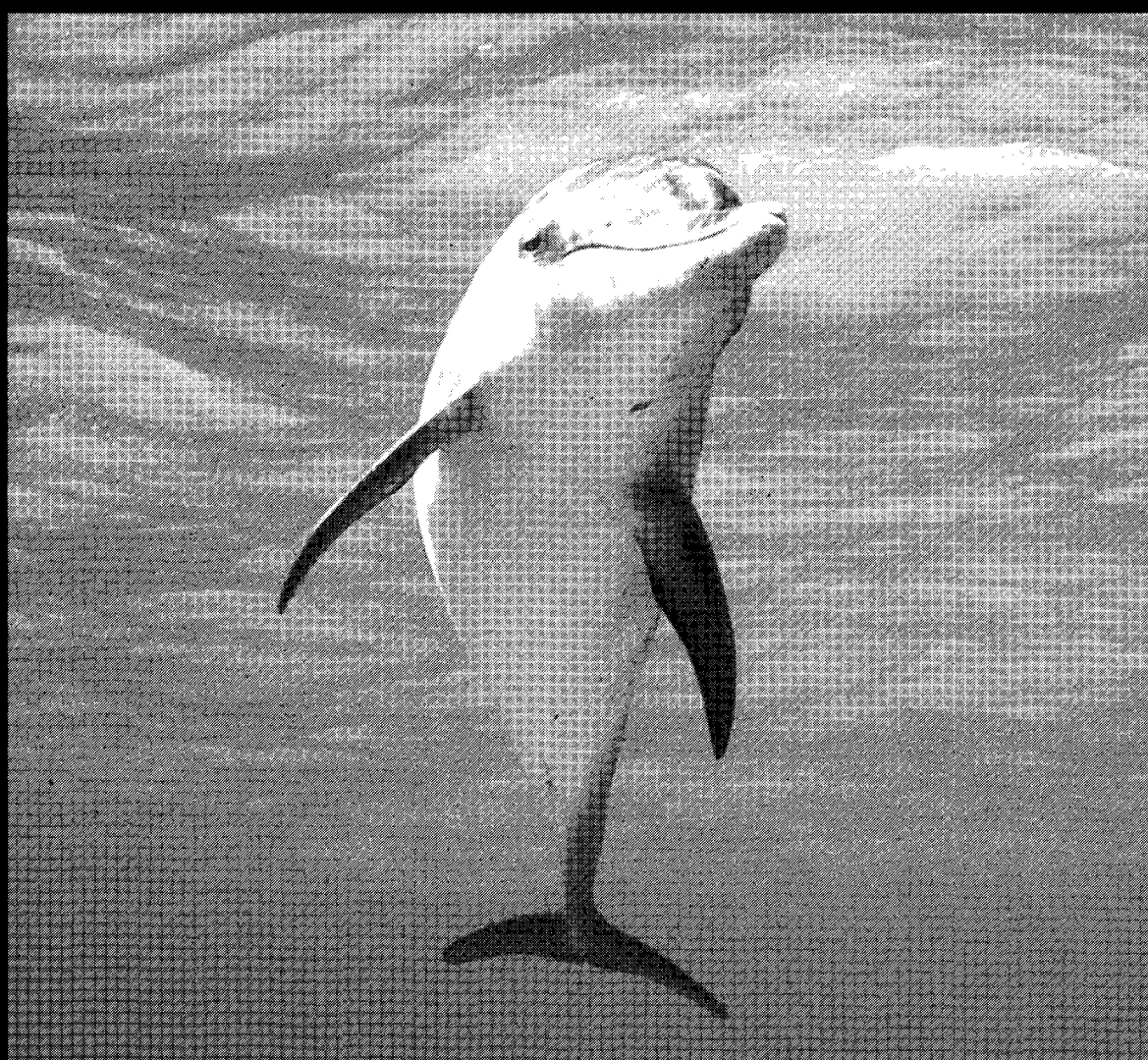
Avocat de Mathieu Filidori, M^e Antoine Sollacaro a assuré que son client « est l'objet de la persécution du juge Bruguière et du commissaire Marion » (Le Monde du 15 janvier). Selon M^e Sollacaro, « il n'est pas possible qu'un rapport - le rapport Marion - dans une affaire aussi sensible ait pu sortir sans une complicité éminente. Je veux qu'on trouve les assassins de Claude Erignac, mais pas un bouc émissaire ».

Paul Silvani

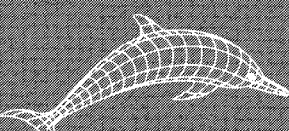
Des juges qualifient d'« irresponsables » les propos de M. Chevènement sur la délinquance des mineurs

LA PRÉSIDENTE du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Anne Crener, et les présidents des tribunaux pour enfants de Paris, Lyon et Marseille ont dénoncé avec virulence, vendredi 15 janvier, au cours d'une conférence de presse à Paris, les propos « irresponsables », « démagogiques », à fort « effet d'annonce », du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui auront pour conséquence de « produire la désespérance » des éducateurs et de « mettre le feu aux banlieues ».

Les magistrats ont demandé au ministre de « rendre des comptes » sur l'activité de ses policiers dans la manière de traiter la délinquance des mineurs, et ont critiqué « les procédures bâclées », les « enquêtes expéditives », le « manque de formation et de professionnalisme » de certains policiers en charge de la délinquance des mineurs, notamment ceux des brigades anti-criminalité. Ils ont en revanche salué le travail des brigades des mineurs. Selon Jean-Pierre Deschamps, président du tribunal pour enfants (TPE) de Marseille, les statistiques de la chancellerie indiquent que le nombre de mesures pénales prises à l'encontre de mineurs a baissé, passant de 72 000 en 1988 à 53 779 en 1992 et à 56 578 en 1996. Ce même magistrat a souligné que depuis le conseil de sécurité intérieure de juin 1998 « rien n'a été fait du côté de la police, et en particulier la spécialisation promise des agents affectés au traitement des mineurs ». Il a également posé la question des moyens, en indiquant qu'il avait perdu huit postes d'éducateurs en six mois. « Dans l'Hérault, il n'y a que six places d'hébergement, et encore nous ne les avons plus car le foyer s'est physiquement effondré », a affirmé Elisabeth Chauvet, juge des enfants à Montpellier. Les magistrats ont également critiqué les conseils généraux qui « ont abandonné tout le secteur de la prévention ».



Le dauphin est présent
dans toutes
les mers du monde...


GROUPE FININFO
BRIDGE • FININFO • TELERATE

5, boulevard Montmartre 75002 Paris

Tél. : 01 53 00 01 00 • Fax : 01 53 00 01 10 • Internet : www.fininfo.fr • E-mail : fininfo@fininfo.fr

Le Groupe FININFO,

c'est pour les gestionnaires institutionnels,

gérants d'OPCVM, traders, sales,

trésoriers d'entreprises,

une information financière

et boursière globale en temps réel

sur tous les marchés du monde.

TERRE DE SIENNE





THIERRY LEDOUX POUR « LE MONDE »

L'EMPEREUR du PAF », « le Montecristo de l'audiovisuel », « le redresseur de chaînes », « le sphinx » voire « Mohammed Bourges » : le microcosme parisien n'est pas avare de surnoms lorsqu'il s'agit d'en affubler Hervé Bourges, soixante-cinq ans, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Qu'ils l'encensent ou l'injurient, ces « ils » jalonnent son itinéraire personnel paradoxal, où se croisent le Nord de la France et la Méditerranée, les jeunes délinquants et les paillettes de la télévision, la simplicité et l'égotisme, un désintéret affiché pour l'argent et un goût prononcé pour l'apparat.

Hervé Bourges est l'aîné d'une famille de sept enfants, de forte tradition catholique. Les hasards des affectations de son père, ingénieur, le mèneront au Pays basque puis à Reims, où il étudie chez les jésuites. Mais sa vraie passion, c'est le théâtre : « *Jean Vilar était mon Dieu.* » Il met en scène Molière, Rabelais ou Michel de Ghelderode. Plus tard, pendant son service militaire comme deuxième classe en Algérie, le futur patron de TF1 montera *Antigone* devant le général Salan. En se réservant un rôle royal : celui de Créon.

« *Il est capable de tout jouer, y compris Raimu* », assure, admiratif, l'un de ses meilleurs amis, Abdel Rifaat, directeur du *Courrier de l'Unesco*. Faute de feu vert paternel, Hervé Bourges ne choisit pas sa passion et entame des études à l'École supérieure de journalisme (ESJ), tout en s'occupant de jeunes délinquants pour l'Association Jeudi-Dimanche. Il en devient le président et y rencontre sa future épouse, Marie, qui prépare l'agrégation de lettres.

Une conférence donnée à Lille par Georges Suffert, de *Témoignage chrétien*, le fait opter pour l'hebdomadaire chrétien de gauche, alors que, major de sa promotion, il aurait pu entrer au *Figaro*. Devenu responsable du journal de Georges Montaron, il signe ses premiers éditoriaux sur la Hongrie et l'Algérie.

L'Algérie sera son premier engagement. Hervé Bourges préfère rejoindre le cabinet d'Edmond Michelet, alors garde des sceaux du général de Gaulle – « *avec le titre de chargé de mission, voiture et chauffeur* » – plutôt que céder aux sirènes du *Monde*. Même si Hubert Beuve-Méry est l'un de ses « modèles ».

La tâche assignée à M. Michelet est immense : instaurer la paix en Algérie. Mais le jeune journaliste, qui n'a jamais eu d'appartenance partisane – hormis, brièvement, la carte de la Jeune République, héritière du Sillon de Marc Sangnier –, y croit. « *Je suis venu aux idées progressistes à partir du social. C'était un peu raisonné, un peu sentimental, un peu naïf aussi, pour favoriser l'amitié franco-algérienne* », analyse-t-il aujourd'hui.

S'il est « *viscéralement de gauche, même si la famille de gauche est large* », selon Catherine Tasca, ex-ministre de la communication, Hervé Bourges, dont les détracteurs sont de droite comme de gauche (il s'enorgueillit de l'amitié de Pierre Mauroy ou de Michel Delebarre, de Philippe Séguin ou de Bernard Stasi), croit à l'efficacité et à l'action. Ses prises de position en Algérie lui valent de voir son domicile parisien plastiqué et d'être condamné à mort par l'OAS. Elles lui attirent le respect des chefs du FLN comme Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf ou Aït Ahmed, auxquels il rend visite lorsqu'ils sont assignés à résidence en France.

L'indépendance acquise, Ben Bella l'appelle à ses côtés pour faire de lui son conseiller chargé des problèmes de presse et de la jeunesse ; Hervé Bourges est numéro trois du cabinet du premier président de l'Algérie nouvelle. De cette époque datent la haine que lui voue l'extrême droite et ce surnom de « Mohammed Bourges ». « *Ni pied rouge, ni porteur de valises, j'ai pris le risque d'être considéré comme une "barbouze" par les Algériens, comme un traître par les Français* », dit aujourd'hui celui

qui arracha l'éducation surveillée au ministère de la justice pour l'intégrer à la jeunesse et aux sports, sous l'égide du ministre Abdelaziz Bouteflika. « *Là, comme auprès de Michelet, j'ai compris ceci : quand on a des responsabilités et qu'on sait se débrouiller, on peut faire avancer les choses. Depuis, je préfère commander plutôt que subir. J'ai le goût du pouvoir : être numéro deux ou trois ne m'intéresse pas.* »

Le coup d'Etat d'Houari Boumediène, en 1965, clôt l'épisode algérien d'Hervé Bourges, même s'il garde en héritage de nombreux amis dans ce pays. Il est arrêté par la sécurité militaire algérienne, et torturé – « *Je peux vous affirmer que la "gégène", ça fait*

éléphants : « *J'ai tout lu sur eux, j'ai visité toutes les réserves, je ne rate pas un documentaire* », s'amuse-t-il. « *Il connaît tous les restaurants de poisson de Dakar* », complète un de ses amis. « *Je suis un spécialiste de l'Afrique. Je crois être un de ses meilleurs connaisseurs* », affirme le coauteur du livre *Les Cinquante Afriques*. Cela n'a pas échappé à François Mitterrand, ni à Jacques Chirac. On prête à ce dernier l'idée d'avoir voulu confier à Hervé Bourges la cellule élyséenne autrefois dirigée par Guy Penne.

Le « réseau Bourges » existe. « *Il a deux Afriques, celle des "crocos" et celle de ses anciens élèves* », confie un de ses ex-collaborateurs en égrenant les noms des chefs

visuel. « *Je suis le seul qui ait fait un parcours dans l'audiovisuel en le réussissant* », n'hésite-t-il pas à affirmer, tout en faisant remarquer que les « *cadeaux qui lui ont été faits – de RFI à France Télévision – étaient toujours empoisonnés* ». Des caciques l'attendent au tournant. « *Pour Desgraupes ou Wiehn, il était d'abord un touriste de l'audiovisuel* », dit une proche. Du tourisme au grand spectacle, il n'y a parfois qu'un pas.

« *La fête des fous* », c'est l'impression restée gravée le 15 avril 1987 dans la mémoire des plus de 5 000 invités du Tout-Paris conviés aux pyramides de Port-Marly pour le passage du public au privé de TF1. Les organisateurs, Marie-France Brière et Corinne Bouygues, n'ont pas lésiné pour célébrer Hervé Bourges, encore président de la Une : 3 millions de francs ont été nécessaires pour organiser cette fête. Rien n'était trop beau : ni le ballet d'hélicoptères affrétés pour acheminer les VIP, ni le spectacle de jets d'eau où s'inscrivent au laser le sigle de TF1 et... les portraits d'Hervé Bourges et de Francis Bouygues, le « *repréneur* » de TF1. Sans oublier le feu d'artifice grandiose ou le gâteau pharaonique aux initiales des deux « B ». L'aspect mégalomane de cette fête suscite des critiques : Hervé Bourges est comparé dans la presse à Bokassa ou à un « *Napoléon des médias* ».

Propulsé dans le monde audiovisuel grâce à son amie Michèle Cotta, il met plusieurs années avant d'arriver à cette apothéose. Un temps il est utilisé pour redresser Radio France Internationale (RFI), puis les finances et l'audience de la chaîne publique TF1, tout en lui dessinant un profil de groupe « *privatisable* ». D'où l'arrivée à l'écran des *Coco-girls* de Stéphane Collaro, de « *Santa Barbara* » et de « *La Roue de la fortune* », organisée sous la houlette de l'agence Lintas. « *La program-*

mation, c'était plus les Charlots que Bergman », constate un de ses collaborateurs.

Le président de la Une n'a pas toujours su résister aux pressions politiques. Laurent Fabius avait ainsi demandé à Hervé Bourges un quart d'heure d'antenne mensuel pour expliquer sa politique. Jean Lanzy, directeur de l'information, ne trouve personne pour l'animer. « *Qu'à cela ne tienne, faites-le vous-même* », lui rétorque Hervé Bourges.

ASSEZ vite, les relations se dégradent avec Francis Bouygues, propriétaire de la Une. « *Je vous paie assez cher pour que vous ne veniez pas m'ennuyer avec vos conseils* », lui aurait dit l'actionnaire. Après des critiques sévères formulées par le nouveau président de TF1 sur la façon dont la chaîne avait été gérée, Hervé Bourges indique, à la mi-mai 1987, « *qu'il ne veut plus jouer de rôle dans la chaîne* ». Pourtant, Francis Bouygues lui avait proposé, le 27 avril 1987, un poste de conseiller du groupe et un titre de PDG de Bouygues Production, avec un salaire annuel de 1,44 million de francs.

S'ensuit une courte traversée du désert. Associé aux frères Gross et à Robert Maxwell, Hervé Bourges fonde notamment Media Connection International en 1988, avant de revenir dans le giron du service public comme directeur général de RMC, puis PDG de la Sofirad, de 1989 à 1991, en cumulant la présidence de Canal Horizons, dont il est toujours président d'honneur.

En 1989, la loi Tasca a prévu une présidence commune pour coiffer France 2 et France 3. En pleine chaleur estivale, le tout nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel, pour départager les deux candidats favoris, Georges Kiejman et Hervé Bourges, pense affirmer son indépendance politique en choisissant un troisième, Philippe

Guillaume. Le président du CSA prévient Hervé Bourges, qui espérait être élu. « *C'est vraiment une catastrophe* », explique Jacques Boutet. « *C'est vous la catastrophe !* », lui aurait rétorqué le candidat éconduit.

La démission prématurée de M. Guillaume permet à Hervé Bourges de s'installer à la présidence de France Télévision, en 1990, à la suite d'un vote éclair du CSA. En contrepartie d'un plan social sévère négocié par le directeur général d'Antenne 2, Eric Giuily, Hervé Bourges recevra 1 milliard de francs de Bercy pour remettre à flot les chaînes publiques. La nomination, malgré ce plan social, de treize conseillers à la présidence envenime ses relations avec les syndicats.

HERVÉ BOURGES attaque TF1 pour plagiat de l'émission « *La Nuit des héros* » et forcera la première chaîne à payer 55 millions. Lors des Jeux olympiques d'Albertville, il soigne ses relations publiques en invitant annonceurs, hommes politiques et stars de la télé à des week-ends enneigés.

C'est toujours entouré d'une petite équipe de fidèles qu'il dirige une entreprise. Pascal Josèphe, Martin Even, Alain Denvers, Bibiane Godefroid, Didier Sapaut, Bernard Montagnier et François Tronc font partie du petit cercle des déjeuners du vendredi. « *Hervé Bourges peut vous réveiller par téléphone à 6 heures du matin. Alors qu'il paraît d'une grande dureté, il est en fait attentif à ses proches* », explique l'un d'eux.

« *Bourges délègue tout, sauf sa communication* », complète un proche. Ses conférences de presse sont trop longues. Egrenées d'une voix monocorde, en lisant un texte-fleuve, elles ont à ses yeux un avantage : celui de décourager les questions embarrassantes après avoir épuisé son assistance.

C'est plus fort que lui. Hervé Bourges aime être dans la lumière. Ses fidèles amis affirment que c'est un moyen pour lui de tirer vers le haut l'entreprise qu'il dirige, que ce soit RFI, TF1, RMC, France Télévision ou le CSA. Ses ennemis considèrent en revanche que son ego a atteint un tel niveau qu'il n'a « *plus aucune conviction, sinon celle de sa personne* ». Il aime être près du pouvoir, quel que soit le pouvoir. D'où des critiques assez sévères sur ses amitiés politiques changeantes, au gré des années. « *Entre Lacoste et Michelet, je n'hésite pas* », disait déjà cet homme que ses amis et lui-même classent à gauche, en préférant la voie tracée par un ministre de De Gaulle. « *En 1981, je connaissais bien Michel Rocard et je tutoyais Jacques Delors* », explique Hervé Bourges. Il aime raconter qu'il a accompagné dans ses voyages présidentiels en Afrique François Mitterrand et l'a souvent revu de façon confidentielle, lors de dîners à l'Elysée ou rue de Bièvre. Ce qui ne l'a pas empêché d'être aussi de nombreux voyages de Jacques Chirac – « *Il est heureux comme un gosse quand il le voit* », raconte un collaborateur – et de rêver à une carrière de ministre de la coopération ou de la francophonie.

Sa nomination à la présidence du CSA lui laisse un goût un peu amer. Pour la première fois, Hervé Bourges doit partager le pouvoir avec les huit autres conseillers, un exercice dans lequel il n'est pas à l'aise. Contrairement à son prédécesseur Jacques Boutet, fin juriste, Hervé Bourges se place sur un terrain plus politique, moins coercitif et plus moraliste avec la mise en place d'une signalétique anti-violence dans les programmes de télévision.

Il a aussi laissé passer ce qui est apparu comme un vrai cadeau pour TF1, les deux minutes supplémentaires de publicité. « *Je n'ai pas vu le coup venir* », concède aujourd'hui Hervé Bourges. Le CSA, qui n'a pas bouleversé le paysage audiovisuel, est toujours en mal de légitimité. Et son président avoue parfois qu'il ne s'est jamais « *autant ennuyé* ».

Le roi Bourges

Le CSA a dix ans dimanche. Toujours passionné par le théâtre, l'Afrique et les médias, son président avoue ne s'être jamais autant ennuyé que depuis qu'il est à la tête de l'instance suprême de l'audiovisuel

« *Je préfère commander plutôt que subir. J'ai le goût du pouvoir : être numéro deux ou trois ne m'intéresse pas* »

mal », dit-il sans s'appesantir –, avant que le cardinal Duval et Edmond Michelet n'interviennent pour le faire libérer.

Très marqué par l'Algérie, le jeune homme a du mal à retrouver la France. Il écrit un livre d'entretiens avec les trois leaders de mai 68 (Daniel Cohn-Bendit, Alain Geismar et Jacques Sauvageot), puis ce gros lecteur de presse, fasciné par l'écrit, caresse à nouveau le projet d'une école de journalisme en Afrique, avec des amis (Philippe Bauchard, Philippe Gailard, Georges Fillioud, etc.). Une rencontre avec le président camerounais Ahmadou Ahidjo l'incite à choisir Yaoundé. Six ans durant, il voyage entre la France et l'Afrique.

Depuis, Hervé Bourges porte un collier de barbe et nourrit une indéfectible passion pour le continent africain... et pour les

d'Etat africains – Paul Biya, Abdou Diouf, voire Omar Bongo – auprès desquels le nom du fondateur de l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé a valeur de sésame, ainsi que la liste de ses anciens élèves devenus hommes de presse ou ministres.

« *En Afrique, il est un tiers africain, un tiers-mondiste, un tiers Foccart* », ironise ce proche, qui précise qu'Hervé Bourges n'a jamais hésité à appeler ses hautes relations pour extirper un ami ou un ancien élève de sa geôle. « *Quels que soient le moment et la situation, il prend toujours un coup de téléphone d'Afrique.* » Après Yaoundé, il dirigera l'ESJ de Lille avant d'être appelé à l'Unesco, où il vivra « *comme un lion en cage* ».

Une autre passion, un autre continent inconnu permettront à Hervé Bourges d'exercer son goût du pouvoir et de l'action : l'audio-

Une fabrique de mots

par Robert Solé

CHACQUE JOUR, sans le savoir, les journalistes de *Le Monde* fabriquent de nouveaux mots. Leurs lecteurs les plus attentifs sont les auteurs de dictionnaires, qui passent au peigne fin cette production quotidienne. Chez Larousse, le département de langue française, dirigé par Michel Legras, organise toute l'année une « veille néologique » avec une base de données informatisée. On y introduit les mots, les expressions ou les sens nouveaux, lorsqu'ils apparaissent dans plusieurs journaux, à la radio, à la télévision ou dans les catalogues de vente par correspondance, et on observe leur évolution. Si ces « faits de langue » s'installent et s'imposent, ils entreront dans *Le Petit Larousse* au bout de quelque temps. L'édition 2000 de ce dictionnaire quasi centenaire, qui sera imprimée au printemps prochain, comprendra ainsi une centaine de mots nouveaux, sans compter les changements de sens ou de catégories grammaticales.



LE MÉDIATEUR

« La langue évolue en permanence, remarque Michel Legras. Elle décrit des objets, mais aussi des rêves et des chimères. Nous sommes des observateurs ; nos dictionnaires sont des miroirs. Ils tiennent compte autant de l'usage que des recommandations de l'Académie française. » Une importance particulière est attachée au *Monde*, jugé plus strict que d'autres et considéré comme une caution. C'est dire la responsabilité de ceux qui y écrivent.

Pour la seule année 1998, la « veille néologique » de Larousse, assurée par la lexicographe Hélène Houssemaine-Florent, a noté dans notre journal 2 194 néologismes ! Entendez par là des expressions qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires. Ce chiffre peut paraître énorme, mais la base de données est

formelle, fournissant pour chaque mot la date de son emploi et la phrase dans laquelle il figurait. Un classement en dix-neuf rubriques indique, par exemple, que la vie quotidienne, les loisirs et le sport ont donné lieu, en 1998, à 230 nouveautés. Les sciences et techniques, prises globalement, ainsi que la culture, sont grandes productrices de néologismes. C'est moins vrai pour l'économie (66 recensions), et beaucoup moins pour les religions (11), la police et l'armée (5).

Parmi les mots nouveaux apparus en 1998 dans *Le Monde*, on relève des adverbes, plus ou moins heureux : *tartuffement*, *capitalistiquement*, *improbablement*, *illimitablement*... La féminisation des noms a conduit à écrire *littératrice*, *docteure*, *rapporteuse*, *amatrice* ou *metteuse en scène*. Dans l'euphorie du Mondial, le football a inspiré les plumes : *footex*, *footophile*, *footocratie* et même *footballistoïde*...

Des mots nouveaux sont composés avec des préfixes à la mode, comme auto (*autodéniement*, *autogénocide*, *autoputsch*, *autocongratulation*, *autofiction*, ou encore - de manière plus obscure - *autopathographie*). Eco - comme d'ailleurs euro -, se met à toutes les sauces : *écotourisme*, *écoguerrier*, *écotaxe*, *écoconseiller*... L'évolution des techniques fait écrire *bio-fibre*, *bionique*, *biométrie*, mais aussi *biojeu*, *bioterrorisme*, *biovigilance*, *bioprospection*. Très prisé également dans *Le Monde*, le préfixe dé-, qui semble illustrer un délitement général (*déliation*, *déprotection*, *décivilisation*, *déspectacularisation*, *désintermédiation*).

Quant à cyber, il n'a sans doute pas dit son dernier mot, après *cybercitoyen*, *cybercriminalité* et *cybernétisation*. Dans *Le Monde* du 6 juin : « *l'imagerie hardcore* suit aujourd'hui un autre chemin, commencé en Amérique : celui d'une sophistication formelle accrue, qui procède d'une cybernétisation des corps (seins sillonnés, pubis rasés), déréalise le sexe et dissout la

violence de la représentation. » Mon Dieu ! Contrairement à d'autres publications, *Le Monde* n'abuse ni des abréviations ni des anglicismes. 1998 nous aura offert tout de même quelques nouveautés comme *docu soap*, *fast drink* ou *night clubbing*, avec des explications pour ceux qui ne connaîtraient pas bien la langue de Shakespeare : « *Le stretching* consiste à élargir les trous du *piercing* » (25 octobre). Pour les verbes, en revanche, c'est une véritable explosion, dans toutes les pages : *disneylandiser*, *essentialiser*, *cosmétiser*, *métaphoriser*, *ixer*, *laseriser*, *tricoloriser*, *coefficentiser*, *bestialiser*, *muséographier*, *fictionner*, *travellin-guer*, *sloganiser*, *circumnaviguer*, *mosaïquer*... Au participe passé : « *Sur TF 1, tous les visages étaient mosaïqués* » (8 juin).

Des mots déjà bien installés changent de catégorie grammaticale : il a été question, par exemple, en 1998 de *la médiatique*. Parfois, les journalistes emploient des termes nouveaux, pensant qu'ils existent, alors qu'ils sont en train de les forger. On est passé ainsi, insensiblement, au fil des années, du verbe *encherir* à *rencherir*, puis à *surencherir*. En 1998, des mots qui semblaient anciens, se sont imposés, comme *gouvernance*, *judiciarisation*, *dissensus*, *harceleur* (sexuel) ou *hôteur* (de sans-papiers).

De manière plus consciente, la politique intérieure donne lieu à des créations plaisantes, comme un *cessez-le-débat* ou les *béni-non-non*. Dans un genre plus lourd, relevons « *les métastases du pinocchettisme* » (25 novembre) ou « *les révérends du kitsch débridé* ». Faut-il croire, avec un article du 29 août, que l'on « évolue d'un vrai journalisme à une espèce de culture débilatante info-musante » ? Ce dernier mot était heureusement entre guillemets. C'est lorsque les guillemets tombent que les lexicographes de Larousse commencent à tendre l'oreille.

AU COURRIER DU « MONDE »

La gifle, geste largement valorisé par le corps enseignant, l'administration et les parents des générations précédentes, est désormais proscrite. Un enseignant de la région parisienne fait part de son expérience récente. De son côté, un lecteur s'étonne de la difficulté de certains élus à résister aux appels à l'aide de leurs



électeurs condamnés pour infraction au code de la route. Également dans le courrier de cette semaine, un membre du milieu médical revient sur la commercialisation de la pilule dite du lendemain et s'interroge sur les faiblesses de la politique de prévention en matière de contraception.

LA PILULE DU LENDEMAIN

Le gouvernement a accordé récemment l'autorisation de mise sur le marché (AMM) à une contraception d'urgence. Ce lancement a été fait avec force battage médiatique. Cela est scandaleux pour trois raisons.

Le Tétragynon (la pilule du lendemain) coûte 25,70 francs (4 comprimés), 6,425 francs le comprimé, soit, premier scandale, 13 fois plus cher que le contraceptif courant. Et ce, pour une constitution strictement identique. Ce prix a été fixé par les autorités de santé, cette contraception est remboursée par la Sécurité sociale. (...)

Un prix élevé aurait été acceptable pour un produit nouveau, pas pour un produit déjà sur le marché depuis longtemps : deuxième scandale. En effet, cette contraception d'urgence n'est pas une innovation, et ce mode de contraception est lui-même bien connu des médecins.

Le troisième scandale réside dans le fait d'occulter l'importance de la contraception préventive. La contraception d'urgence est utile mais imparfaite. Son efficacité d'après le laboratoire est de 75 %, celle d'une contraception orale quotidienne est proche de 100 %. Il est toujours plus facile de prévenir que de traiter. (...)

Bernard Cristalli
Evry (Essonne)

ELUS ET PV

Dans *Le Monde* du 8 janvier, un entrefilet a retenu mon attention : « *Jamais un homme politique ne renoncera à essayer de faire sauter les PV* », aurait dit M. Labarrère, député et maire de Pau.

Est-ce un constat pessimiste ou une proclamation ? Un aveu ou une incitation ? Sans être juriste, je pense que cette déclaration pourrait - ou devrait - intéresser le Conseil constitutionnel. Cette noble assemblée pourrait se demander si l'effacement des délits (dont certains peuvent relever de la délinquance routière) est compatible avec les fonctions de représentant du peuple. (...)

Si l'on veut justement rétablir la sécurité en intervenant dès le premier carreau cassé, ne pourrait-on songer à rétablir l'esprit républicain en commençant par le premier PV déchiré ?

Gérad Delannoy
Chalon-sur-Saône
(Saône-et-Loire)

UNE GIFLE

Je suis professeur de mathématiques dans un collège de la banlieue parisienne, un établissement qui a la réputation d'être calme, un petit coin « pépère », en somme. Comme tout un chacun dans ce métier, je n'aime pas avoir de problèmes de discipline : je préfère enseigner ! Oui mais voilà, même ar-

mé des meilleures intentions, il nous arrive parfois de trébucher, sans que l'on y prenne garde, au moment où l'on s'y attend le moins ; parce que l'on voudrait sans doute inconsciemment que les événements de la vie quotidienne aient une trajectoire rectiligne.

J'ai donné un jour une gifle à l'un de mes élèves, appelons-le Fabien. Il avait la fâcheuse habitude de n'en faire qu'à sa tête. A sa façon très personnelle, Fabien réclamait sa claque, et je la lui ai octroyée, mettant ainsi un point d'orgue à un comportement devenu trop aléatoire. Et c'est là que les ennuis commencèrent, car une gifle est une faute professionnelle grave et n'a pas une valeur pédagogique.

La mère en colère, accompagnée de son fils opportunément silencieux, m'a déclaré tout de go que, « *la prochaine fois, elle ira voir le médecin pour lui faire constater les faits, et portera plainte ensuite au commissariat* ». (...)

Evidemment, l'administration m'a convoqué aussitôt après cet incident, pour que je fasse acte de contrition, que je prenne enfin conscience de l'inanité de ce geste puéril. (...) « *Vous n'avez plus votre place ici, m'a déclaré Madame la principale. Je demanderai une inspection pour vous.* » Sur le moment, ce verdict m'a laissé tout pantois, et je n'ai pas eu le réflexe

en efficacité et en démocratie ». Mais comme à chaque fois que les choses deviennent sérieuses sur le plan européen, il réaffirme aussitôt qu'« *on n'avancera pas dans la modernité en oubliant les caractères propres de la France* ». La France « *doit s'assurer de la solidité des repères que nous avons en partage. Elle doit préserver sa personnalité, dont le cœur est formé par le modèle républicain* », a-t-il martelé. C'est déjà le discours qu'il avait tenu lors du sommet des socialistes de Malmö, en juin 1997, au lendemain de la victoire électorale du PS, alors qu'il s'apprêtait à des échéances européennes difficiles pour fixer les conditions de la monnaie unique avec les Allemands.

LIGNES DE RUPTURE

La politique menée depuis par le premier ministre, le plus souvent en étroite liaison avec Jacques Chirac, a largement porté ses fruits. La mise en place de l'euro, comme il était souhaité à Paris, s'est accompagnée d'une politique pour l'emploi et du lancement d'une meilleure coordination écono-

me défendre : j'étais devenu indéfendable. Je me suis donc replié sur moi-même, et depuis cet épisode tragique, force est de constater qu'une étrange métamorphose s'est opérée à mon corps défendant : des antennes ont poussé sur ma tête, et ma peau s'est transformée en une carapace tout à fait disgracieuse. Je ressemble désormais à un cafard, et le spectacle répugnant que j'offre - si j'ose dire - à la direction et à certains collègues qui ont une sainte horreur des maladies contagieuses m'oblige désormais à faire preuve de la plus grande prudence. De peur de me faire écraser, je rase donc les murs en quête d'un trou salvateur. (...)

Je tombe, bien malgré moi, sur une ancienne copie, enfin, pas si ancienne que ça... Et je découvre le commentaire d'un parent d'élève qui avait augmenté délibérément la note que j'avais attribuée à son enfant : de 3/10, il était passé à 4/10 ; « *je sais que cela n'est pas mieux mais c'est toujours cela* », avait écrit le parent sur la copie. (...)

Une question quand même m'obsède : l'intérêt de l'enfant dans tout ça ? Il faudra bien qu'il s'approprie à l'apprentissage d'une règle quelconque...

Frédéric Hagopian
Le Plessis-Bouchard
(Val-d'Oise)

mique. L'euro a été jusqu'à présent relativement bien accueilli par les Français, mais les enquêtes d'opinion montrent que ce climat reste fragile.

On semble craindre, dans l'entourage de M. Jospin, un débat non contrôlé qui entraînerait non seulement un mouvement de recul de l'opinion, mais aussi l'apparition de lignes de rupture que Matignon est jusqu'à présent parvenu à maintenir camouflées au sein de la majorité « plurielle ». Mis au défi par le ministre de l'intérieur, dont on connaît l'euro-scepticisme, Daniel Cohn-Bendit, pour les Verts, n'a pas attendu pour se saisir de la balle. « *Un problème m'oppose à Jean-Pierre Chevènement. Pour lui, a-t-il déclaré jeudi 14 janvier à Villepinte, l'Europe, c'est un conglomérat des nations et, pour moi, l'Europe, c'est autre chose, c'est la naissance d'une nouvelle institution politique capable de mieux protéger les citoyens des pays qui constituent l'Europe, un pas vers un type de fédéralisme.* »

Henri de Bresson

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Washington coupable

DES sorcières de Salem à O. J. Simpson, le procès a toujours été l'une des enceintes privilégiées du psychodrame américain, ce combat entre le Bien et le Mal qui tourmente les Etats-Unis depuis leur fondation. Les Américains devraient être comblés, si l'on peut dire. Cette fois, c'est le président qui est accusé, soumis à procès en bonne, due et solennelle forme dans l'hémicycle du Sénat, sous la direction du chef de la Cour suprême, le très réactionnaire William Rehnquist. C'est la première fois depuis un siècle, depuis 1868 qui vit le président Andrew Johnson lui aussi faire l'objet d'une procédure de destitution - et être acquitté. Mais Andrew Johnson n'avait accédé à la Maison Blanche qu'après l'assassinat de Lincoln (dont il était le vice-président), ce qui fait de Bill Clinton le premier président élu à devoir subir pareil traitement depuis la fondation de la République américaine il y a deux cent vingt ans.

On imaginerait l'attention à son comble, le drame intensément vécu. Depuis l'ouverture du « procès du siècle », jeudi 14 janvier, il n'en est rien. La pièce ne fait pas recette. Devant la faiblesse des taux d'écoute, les télévisions ont limité leur couverture et les journaux le colonnage consacré à l'affaire. Dans les sondages, le procès Clinton vient au douzième rang des préoccupations des Américains. Ce n'est pas que le verdict soit connu à l'avance. Quand pareille machine politique-judiciaire est en marche, toutes les surprises sont possibles.

Il y a deux raisons à l'indifférence des Américains - et aucune n'est de bon augure pour la démocratie outre-Atlantique. La première est que le pays va bien. Avec un taux de croissance soutenu, une inflation contenue et un chômage inférieur à 4,5 % (380 000 emplois créés en décembre 1998), les Américains se sont rarement déclarés aussi satisfaits de leur sort. D'où un désintérêt croissant pour la politique ; d'où cette impression, dangereuse que ce qui se passe « à Washington » est étranger à leur situation. Quand les citoyens s'estiment aussi peu concernés par la chose publique, ce n'est jamais très bon.

La deuxième raison est que les Américains ont déjà tranché dans l'« affaire » Clinton (et même voté en novembre 1998). Ils ont, certes, déclaré le président coupable de parjure dans l'affaire Lewinsky ; mais, disent tous les sondages, ils jugent que le crime ne vaut pas destitution. On dira que le bon fonctionnement de la démocratie est le gouvernement par les élus non par les sondages. Mais, justement, ce que répètent les Américains, c'est que ce procès est un détournement des institutions ; ils dénoncent le déclenchement à des fins partisans (par les Républicains) d'une procédure de destitution qui devrait rester exceptionnelle, ne concerner que les « crimes les plus graves », dit la Constitution. Ils estiment que le procès Clinton ne prouve pas que le système marche, mais, au contraire, qu'il a été perverti. Ce sera un facteur de plus de défiance à l'égard de l'ensemble de la classe politique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilinger (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le pétrole et le conflit palestinien

HUIT MOIS de guerre larvée en Palestine ont considérablement amenuisé les ressources de certains pays arabes. L'Irak en particulier dérivait la majeure partie de son revenu national des annuités versées par l'Irak Petroleum Company (IPC) et des activités engendrées par l'industrie pétrolière. Depuis le début des hostilités en Palestine, le pipeline de Kirkouk est bloqué. Les efforts des groupes américains, français, anglo-hollandais qui forment l'IPC n'ont pu amener jusqu'ici le gouvernement de Bagdad à modifier son attitude. La réouverture du pipe-line alimenterait en carburant les sionistes, maîtres de Haïfa.

Cette mesure n'affaiblit d'ailleurs que l'Irak. Le gouvernement israélien en effet a d'abord maintenu en état de marche les raffineries de Haïfa en raffinant les stocks de pétrole brut demeurés dans les réservoirs à l'expiration du mandat bri-

tannique. Menaçant ensuite de passer des accords avec la production roumaine, Tel Aviv a, semble-t-il, obtenu des groupes anglo-américains l'assurance d'être ravitaillé en carburant brut.

L'arrivée au pouvoir en Irak de Noury pacha Saïd peut sans doute amener la reprise du trafic vers Haïfa. Quoi qu'il en soit, la situation actuelle profite à l'Arabie d'Ibn Séoud, dont la production pétrolière, aux mains des Américains de l'Aramco, a sensiblement augmenté durant l'éclipse du concurrent iraquien. Contrainte d'écouler son pétrole par la voie maritime, l'Aramco est cependant désavantagée par rapport à l'Anglo-Iranian, qui dispose de sa propre flotte pétrolière. Et Londres demeure pour l'instant le gagnant.

Edouard Sablier
(18 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Aller au-delà de l'euro, mais comment ?

Suite de la première page

M. Fischer s'est bien gardé à Strasbourg de conclusions définitives qui auraient pu gêner ses partenaires. Mais, constate-t-il, « *la monnaie, la sécurité, la Constitution sont les trois piliers essentiels des Etats nationaux modernes, et avec l'introduction de l'euro, un premier pas a été fait vers leur communautarisation dans l'Union* ».

Les prises de position, ces derniers jours en France, semblent indiquer que l'on n'en est encore qu'au tout début d'un nouveau débat, que personne n'avait souhaité reprendre vraiment depuis le difficile référendum de 1992 sur le traité de Maastricht. L'échec du Conseil européen d'Amsterdam sur la réforme des institutions euro-

péennes, l'affaire du gouvernement économique de la zone euro avaient permis aux partisans d'une Europe plus intégrée de faire entendre leurs voix. Sans cependant parvenir à trouver le déclencheur souhaité.

L'approche des élections européennes de juin rend le moment propice, si, toutefois, les difficiles négociations en cours sur le financement de l'Union ne viennent pas trop peser sur le climat européen. La mise en cause de la politique agricole commune et la nouvelle répartition des fonds structurels (deux réformes à réaliser avant l'élargissement de l'Union) vont encore réserver d'ici mars quelques sueurs froides aux dirigeants français et malmener sans doute quelque peu la cohabitation.

Lionel Jospin est manifestement sur ses gardes. En témoigne le discours qu'il a tenu mardi 12 janvier à Matignon lors de ses vœux à la presse. Le premier ministre estime que « *la mise en œuvre de la monnaie unique devra ouvrir la voie à des réformes institutionnelles afin que l'Union gagne en transparence,*

La fuite du chah d'Iran

Il y a vingt ans, Mohammad Reza Pahlavi quittait Téhéran, officiellement pour des « vacances ». Depuis douze mois, le souverain tentait d'apaiser la colère qui grondait dans le pays en multipliant les concessions. Le pouvoir allait bientôt tomber aux mains d'un autre autocrate, l'ayatollah Khomeiny

LE chah est parti : « *Chah raft*. » L'information a couru Téhéran à la vitesse « grand V ». Mohammad Reza Chah Pahlavi a pris l'avion pour l'Égypte. Les Iraniens exultent. Ce 16 janvier 1979 est l'aboutissement de « *l'une des plus grandes explosions populistes* » de l'Histoire (l'expression est du chercheur américain Richard Cottam), une explosion que le système politique ne pouvait plus canaliser, malgré l'intensification de la répression. Les réformes modernisatrices coercitives entreprises par le souverain depuis la réforme agraire (dite « révolution blanche ») de 1962 avaient totalement déstructuré la société ; le système était soumis à l'arbitraire royal, sur fond de crise économique latente, après la croissance rapide et la période consumériste du début des années 70. Le mécontentement général avait soudé, ou plutôt rassemblé – comme la période post-révolutionnaire devait le montrer – des Iraniens de toutes origines, de tous âges, de toutes professions, de toutes idéologies, contre un autocrate sur la personne et le régime duquel s'étaient focalisées toutes les rancœurs.

Le mouvement se réclame rapidement de l'islam, mais « *selon une pluralité de représentations : pour la génération des parents, l'islam est le retour aux habitus communautaires brisés par la modernisation ; pour la jeunesse déshéritée, c'est la revanche sur les oppresseurs (mostakbarin) ; pour les paysans "dépay-sannés", c'est le rétablissement de l'ancien monde rural que la réforme agraire et la modernisation avaient détruit ; pour le clergé khomeyniste et les groupes associés, c'est la prise du pouvoir au nom du droit du clergé à gérer la Cité islamique ; pour la nouvelle jeunesse urbaine, c'est la revendication de la liberté et la volonté de se constituer en acteur du changement social* » (Farhad Khosrokhavar dans *L'Utopie sacrifiée*, Presses de Sciences Po, 1993).

Pour de nombreux historiens et sociologues, le compte à rebours a commencé à peine un peu plus d'un an plus tôt : les 8 et 9 janvier 1978, dans la ville sainte de Qom, à quelque 150 kilomètres au sud de Téhéran, la police avait ouvert le feu sur des milliers de citoyens qui manifestaient contre la publication par le quotidien officiel *Ettelaat* d'un article injurieux pour l'ayatollah Rouhollah Khomeiny. Plusieurs manifestants avaient été tués. Ce fut un moment-clé, parce qu'il marquait l'entrée en scène des religieux et du religieux dans un pays déjà secoué par la contestation.

De fait, celle-ci avait débuté un an plus tôt. Les acteurs en étaient des laïcs, et plus précisément l'intelligentsia – ce qu'il n'est pas indifférent de souligner tant la révolution iranienne se réduit dès son avènement, dans l'esprit du large

public, à la montée du fanatisme religieux. En réalité, même s'il n'avait pour objectif que la libéralisation de la vie politique, sociale et culturelle, et non la chute du régime impérial, un vent de révolte soufflait sur l'Iran depuis mars 1977. Le « la » en avait été donné par l'essayiste Ali Asghar Hadj Seyed Javadi, qui, dans une lettre ouverte au chah, réclamait davantage de libertés.

L'intéressé n'ayant pas été inquiété – c'était une première – pour ce qui, dans l'Iran impérial, relevait de l'outrecuidance, sinon du crime de lèse-majesté, les intellectuels au sens large avaient donné libre cours à leurs revendications. Juristes, journalistes, écrivains, universitaires s'exprimaient. Des hommes politiques de l'opposition réduits au silence réclamaient davantage de libertés. Le souverain hésitait entre la répression et le laisser-faire, soucieux de ne pas s'attirer les foudres du nouveau président démocrate américain, Jimmy Carter, qui s'était érigé en champion des droits de l'homme. La Savak, la police politique de si redoutable réputation, n'en procédait pas moins à des arrestations, mais le vent avait tourné et les Iraniens s'enhardissaient.

Les événements des 8 et 9 janvier 1978 à Qom devaient enclencher le cycle irréversible protestation-répression. La commémoration de ces événements, quarante jours plus tard – le Quarantième –, selon la tradition chiite et plus largement orientale –, fut l'occasion de centaines de manifestations dans plusieurs villes du pays. Celle dont la ville de Tabriz, capitale de la province d'Azerbaïdjan, fut le théâtre fut emblématique de l'imbrication du religieux et du politique : les manifestants saccagèrent et mirent à feu les symboles du régime et aussi ceux de la « société non islamique "corrompue" : cinémas, boutiques de luxe, magasins arméniens vendant de l'alcool » (*L'Iran au XX^e siècle*, de Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade et Yann Richard, Fayard 1996). La police fit appel à l'armée. La répression fut terrible. Une centaine de personnes furent tuées.

DE « Quarantième » en « Quarantième », manifestations et grèves gagnèrent la quasi-totalité des villes. Le nombre de morts augmentait et avec lui l'importance du rôle du facteur religieux et de la hiérarchie religieuse chiite, seule institution réellement capable d'encadrer le mouvement, parce qu'elle était la seule à ne pas avoir été déstructurée par le régime. Les bazaris, c'est-à-dire les marchands, traditionnellement acteurs politiques et économiquement essentiels en Iran, mécontents de la politique de prétendue lutte contre la corruption – qui ne touchait qu'eux et guère l'entourage du souverain –, se solidarisèrent avec le mouvement. Les

8 septembre 1978 : « vendredi noir » à Téhéran (en bas).

L'armée ouvre le feu sur les manifestants rassemblés place Jalé. C'est un massacre. Dès lors, l'Iran ne connaît plus un seul jour de répit. Quatre mois plus tard, le chah est contraint à l'exil.

Le 16 janvier 1979, il quitte Téhéran pour Le Caire, salué par ses derniers fidèles (ci-contre). Le 1er février, dans une liesse populaire indescriptible, l'ayatollah Khomeiny rentre au pays après quinze ans d'exil (ci-dessous). La République islamique sera proclamée le 1er avril 1979.

ouvriers, les salariés aussi. Le chah eut beau promettre des changements, changer de premier ministre, il était déjà trop tard. Début septembre, la foule commença à réclamer son départ. La réaction immédiate du souverain fut de proclamer la loi martiale dans douze villes, dont Téhéran. Le lendemain de cette décision, entrée en vigueur dans la nuit du 7 au 8 septembre 1978, l'armée tira sur la foule rassemblée sur la place Ja-



MICHEL SETBROUN/SIPA



lé, à Téhéran. Ce fut un massacre, un « vendredi noir ». L'Iran ne connut quasiment plus un jour de répit.

Les grèves des ouvriers du pétrole, l'arrêt des exportations du brut, la paralysie de tout l'appareil administratif et des services, y compris la radiotélévision, tout le pays vibra à l'unisson. Le chah fit des concessions, libéra des prisonniers politiques, fit arrêter des responsables, dont certains de ses

plus proches fidèles, désigna un membre du Front national (opposition), Chapour Bakhtiar, comme chef du gouvernement. Rien n'y fit. Le 16 janvier 1979, il dut quitter Téhéran, officiellement pour des vacances, après avoir nommé un conseil de régence.

Le 19 janvier, des millions d'Iraniens venus de tout le pays défilerent à Téhéran. Le 1^{er} février, ils furent aussi nombreux à acclamer l'ayatollah Khomeiny, de retour au



pays après quinze ans d'exil. Bien qu'il fût un opposant farouche au régime, l'ayatollah Khomeiny n'était pas, en 1964, le leader charismatique qu'il devait devenir quinze ans plus tard.

D'abord exilé en Turquie, puis dans la ville sainte chiite de Najaf, en Irak, pour son hostilité à l'emprise américaine sur son pays et à la « révolution blanche » du chah, et enfin, en France à partir d'octobre 1978, après que Bagdad lui eut interdit toute activité politique contre le souverain, l'ayatollah Khomeiny pouvait être crédité d'une fidélité sans faille à une idée simple – minoritaire au sein de la hiérarchie chiite jusqu'en 1978 : le régime impérial ne peut pas s'amender.

LA concomitance de sa présence en France, excellente boîte de résonance pour des idées que son exil irakien n'aurait jamais pu lui offrir, et de la montée des tensions en Iran fut un autre de ses atouts. Son langage simple et radical eut un effet galvanisateur. Entouré sur place d'un réseau très efficace de militants et relayé en Iran par un noyau non moins agissant, l'ayatollah Khomeiny acquit un poids de plus en plus grand dans la conduite du mouvement : un exemple éloquent en fut l'unanimité avec laquelle, conformément à ses directives, des millions d'Iraniens montaient sur les toits – après l'imposition de la loi martiale – pour crier d'une seule voix « *Allahou Akbar* » (Dieu est le plus grand).

La fin de la monarchie fut proclamée le 11 février, après qu'un conseil suprême de l'armée eut annoncé la neutralité de la troupe, dans la foulée d'un dernier sursaut de la garde impériale. Mehdi Bazargan, qui avait été désigné quelques jours plus tôt par l'ayatollah Khomeiny chef du gouvernement provisoire, s'installa en lieu et place de Chapour Bakhtiar. La République islamique fut proclamée début avril, après que 98 % des Iraniens, selon les autorités, eurent donné leur accord par référendum.

« *La révolution se transforme vite en un vaste mouvement de répression, écrit Farhad Khosrokhavar. L'absence d'une intelligentsia démocratique ; la permanence d'un pouvoir répressif depuis plusieurs générations (...), l'abdication plus ou moins rapide, devant Khomeiny, des classes moyennes modernisées (...), le comportement atavique d'une société habituée à la répression et renouant avec le passé après le court intermède révolutionnaire : tous ces facteurs jouent un rôle dans la transformation [des événements] en une vaste entreprise répressive. La guerre [déclenchée par l'Irak en septembre 1980] apporte sa contribution à la mainmise de Hezbollah sur l'Etat. Le danger collectif met une sourdine aux dissensions internes.* »

M. Na.

De la monarchie à la République

● 1978

– 8 et 9 janvier : des manifestations sont organisées dans la ville sainte de Qom pour protester contre un article du quotidien *Ettelaat* infamant pour l'ayatollah Khomeiny.

– 7 septembre : après une manifestation à Téhéran pour exiger le départ du chah, proclamation de la loi martiale dans douze villes, dont la capitale.

– 8 septembre : « vendredi noir ». L'armée tire sur les manifestants de la place Jalé.

– 6 octobre : arrivée de l'imam Khomeiny à Paris.

– 10-11 décembre : manifestations de millions d'Iraniens à Téhéran.

– 31 décembre : Chapour Bakhtiar est désigné premier ministre.

● 1979

– 16 janvier : le chah quitte l'Iran.

– 1^{er} février : retour de l'ayatollah Khomeiny à Téhéran.

– 11 février : chute du régime impérial.

– 1^{er} avril : proclamation de la République islamique.

Morad Saghafi, directeur de la revue iranienne « Goftegu » (Dialogue)

« La révolution : un rêve dans lequel l'individu et ses libertés n'avaient pas de place »

« La révolution a-t-elle tenu ses promesses ?

– La révolution était porteuse de trois promesses : la liberté, l'indépendance et la République islamique. Vingt ans après, je pense que ce qui paraissait le plus accessible et le plus facile, c'est-à-dire l'instauration de la République islamique, est en fait le plus difficile à réaliser. Les règles du jeu et le fonctionnement des institutions sont de plus en plus perturbées parce qu'elles ne peuvent pas répondre en même temps aux exigences républicaines – c'est-à-dire l'égalité des citoyens et l'instauration d'un Etat de droit – et aux exigences islamiques avec leurs propres critères de choix et d'action. C'est cette difficulté qui a perturbé les deux autres promesses de la révolution.

– Où en sont les objectifs de liberté et d'indépendance ?

– La liberté n'a malheureusement pas de base politique solide et pas suffisamment de défenseurs en Iran, parce qu'il n'existe pas, dans la société iranienne, d'espace

politique autonome. Dès le départ du chah, cet espace nouvellement créé a été envahi par la religion, bien sûr, mais aussi par des idéologies laïques. Quant à l'indépendance, elle était et reste très floue comme objectif. Elle a surtout servi de base à des actions en dehors de

l'indépendance. L'élection de M. Khatami a, bien sûr, apporté une aide magistrale à cet espace et à la société civile. Mais lorsqu'un gouvernement vient à l'aide d'une société pour lui donner ses libertés, cela reste très vulnérable.

« Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas définir une sorte d'islam démocratique, comme on parle de la démocratie chrétienne »

la légalité, aussi bien envers les entrepreneurs à l'intérieur du pays que pour ce qui est des obligations internationales.

« Après la fin de la guerre contre l'Irak, on assiste à un essai de définition de ce concept dans la légalité. Mais la société civile et l'espace politique restent très limités et très faibles, aussi bien pour défendre les libertés que pour exiger une cla-

« Mais ne prédisons pas l'échec de cette expérience parce qu'elle est un peu trop étatique, parce qu'elle ne correspond pas à un modèle universel dans lequel l'Etat est beaucoup plus absent et les réformes beaucoup plus radicales. Cela va dépendre de l'action des acteurs sociaux, aussi bien culturels que politiques.

– Y a-t-il incompatibilité entre

« République » et « islamique » ?

– Si les islamistes tiennent absolument à donner une base ontologique à toute action du gouvernement, ou de l'islam politique, on risque d'être confronté à cette incompatibilité. En revanche, si l'on se base davantage sur des réalités, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas définir une sorte d'islam démocratique, comme on parle de la démocratie chrétienne.

« En Iran, au sein des mouvements religieux, tout le spectre existe. Pour certains, islam et démocratie ne sont pas incompatibles, l'égalité des citoyens est une donnée de l'islam, et c'est aux citoyens de choisir leur destin. Pour d'autres, l'exégèse sacrée des textes fonde la légitimité, et les personnes qui y ont accès ont un droit supérieur aux autres.

– Les difficultés économiques de l'Iran tiennent-elles au modèle islamique, ou sont-elles structurelles ?

– Votre question est double : d'abord, existe-t-il un modèle ou

une conception islamique de l'économie ? Ensuite, la recherche d'un tel modèle affaiblit-elle l'Iran ? Je doute qu'il existe vraiment une économie islamique ; dans des cas locaux, dans de petites relations marchandes peut-être, mais pas au niveau d'un Etat moderne. Mais ce n'est pas tant la recherche de ce modèle qui affaiblit l'Iran. C'est surtout l'absence de bases légales qui permettraient aux entrepreneurs d'investir et d'enrichir le pays par la production.

– L'Iran aujourd'hui est-il celui dont les participants à la révolution rêvaient ?

– Non, et c'est peut-être tant mieux. Le rêve en question, qui a pu évidemment mobiliser la population iranienne contre la dictature, était en fait trop communaliste. C'était un rêve dans lequel l'individu et ses libertés n'avaient pas de place, où il n'existait pas de liberté individuelle, pas de société civile et pas de démocratie. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

DISPARITION

■ **JERZY GROTOWSKI**, metteur en scène de théâtre polonais, est mort jeudi 14 janvier dans sa maison de Pontedera près de Pise, en Italie, à l'âge de soixante-cinq ans (*lire p. 22*).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 14 janvier sont publiés :

● **Mayotte** : un décret portant application des articles 3 et 4 de la loi du 6 mars 1998 portant ratification et modification de l'ordonnance relative à l'amélioration de la santé à Mayotte, et créant le titre 1^{er} bis du livre VII du code de la santé publique.

● **Armée** : un décret relatif aux volontaires dans les armées.

Au *Journal officiel* du vendredi 15 janvier sont publiés :

● **Contrats de villes** : une circulaire du premier ministre aux préfets de région et de département sur les contrats de ville 2000-2006.

● **Université** : un décret portant création de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard.

LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Robert et Andrée SARTIN, Denise SCHAEFFER, Claude REMY et M^{me} Annie REMY ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Marin,

le vendredi 8 janvier 1999,

au foyer de

Juliette et Jacques-Emmanuel REMY.

Zoé est enchantée...

14, quai de Béthune, 75004 Paris.

Anniversaires de naissance

– De Fontiès à Toulouse.

Quatre-vingt-douze !

Bon anniversaire à toi,

Papy Louis GROS.

Avec tous les membres de la GRB.

Décès

– Grenoble.

Pierre ARBELET, architecte DPLG,

est décédé brutalement le 9 janvier 1999.

Sa famille, Ses amis sont tristes.

53, rue Thiers, 38000 Grenoble.

– M^{me} Jacques Albert Bailion, Brigitte, Didier, Isabelle, Yves, Thierry, Jacques-Louis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques Albert BAILLON, ingénieur des Travaux publics, chevalier de l'ordre national du Mérite,

le mercredi 13 janvier 1999, dans sa soixante-douzième année.

34, rue Henri-Jalouët, 78220 Viroflay.

– M^{me} Thérèse Collet, M. Luc Collet, M. et M^{me} Olry Collet, ses frères et sœurs, Ses neveux et nièces, Ses petits-neveux et petites-nièces, Et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part de la mort, à l'âge de soixante-douze ans, de

Alice COLLET,

décédée subitement le 28 décembre 1998, à Playa del Carmen (Mexique).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Clermont-de-l'Oise, le 6 janvier 1999.

Une messe sera dite à son intention le samedi 23 janvier, à 18 h 30, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4^e.

28, rue Chevert, 75007 Paris.

– M^{me} Barbara Eybert, née Kim, sa femme, Le docteur et M^{me} Jean Eybert, ses parents, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^r Jean-Philippe EYBERT, avocat au barreau de Limoges,

survenu le 7 janvier 1999, à Limoges.

– Le docteur Gilles Gayat a la douleur de faire part de la mort de son père,

Paul GAYAT, cheminot, réfractaire,

le 12 janvier 1999, à soixante-dix-sept ans.

Il a rejoint sa fille,

Danièle LECOEUR GAYAT,

disparue le 19 décembre 1996, à cinquante-deux ans.

Que de bons moments, les piliers d'une vie, partagés avec Liliane Gayat, épouse et mère, que son gendre, ses sept petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants continuent de chérir.

73, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris.

– Louise Lemoine, sa sœur jumelle, Paul Laisney, son beau-frère, Dom Dominique Marc, Catherine Fouquet, Frère Gilles Marc, Marie Marc, Michel Marc, Bernard et Marie Marc, Philippe et Marie-Thérèse Marc, Daniel et Elisabeth Marc, ses neveux et nièces, Leurs enfants et petits-enfants, Et toute la famille Laisney, ont la tristesse de faire part du décès de

Henriette MARC, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

8, avenue des Cottages, 92340 Bourg-la-Reine.

– M^{me} Marie-Jenny Kaplan, son épouse, Nicolas, Frédéric, Natacha et Jérôme, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants, Sa famille, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Serge KAPLAN,

survenu le 13 janvier 1999, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 16 janvier, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Martin d'Étiolles.

28, Les Bois-du-Cerf, 91450 Étiolles.

– Thérouldeville.

M^{me} Suzanne Leclair, sa mère,

Toute la famille, Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Isabelle LECLAIRE,

survenu le 12 janvier 1999, à l'âge de soixante-douze ans, à Paris.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 janvier, à 14 heures, en l'église de Thérouldeville (Seine-Maritime).

3, rue du Landy, 92110 Clichy.

– Paulette Levy-Bruhl, Pierre et Anne Levy-Bruhl et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LEVY-BRUHL, professeur retraité des universités,

survenu le 15 janvier 1999.

Les obsèques auront lieu le 20 janvier, à 14 h 30, au cimetière de Veneux-les-Sablons.

1 bis, rue Maurice-Martin, 77250 Veneux-les-Sablons.

Anniversaires de décès

– In memoriam.

Jean-François FOURCADE 1943-1997.

« Promeneur des rives de la Mer Blanche du Milieu. »

Souvenir

Le docteur Jean-Louis FRASCA

a été tué le 14 septembre 1996.

Jean-Jacques Baudouin-Gautier, son compagnon.

Conférences

LES ENTRETIENS DU TROISIÈME MERCREDI avec Jean AMBROSI

« L'Homme sauvage et le savoir intelligent »

Espace l'Harmattan, 21 bis, rue des Ecoles, Paris-5^e, mercredi 20 janvier 1999, à 20 h 30. Entrée libre.

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE arabe, berbère, russe, vietnamien, cours du soir, 4 heures par semaine, à partir du 22 janvier 1999. Tél. : 01-49-26-42-81/59. Prise en charge FC possible.

Soutenances de thèse

– M^{me} Valérie Depadt-Sebag a soutenu, le 8 janvier 1999, avec succès sa thèse de doctorat d'Etat en droit, sur « La justification du maintien de l'article 1386 du code civil ».

Le jury, composé de M^{me} le professeur Geneviève Viney, M^{me} le professeur Marie Goré, MM. les professeurs Philippe Brun et André Castaldo, sous la présidence de M. le professeur Jérôme Huet, directeur de thèse, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations du jury.

– Le lundi 25 janvier 1999, à 14 h 30, en salle des Actes à la Sorbonne-Paris-IV, M. Karim El-Hadji soutiendra sa thèse en histoire « Présence et influence de la péninsule Arabique de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres ; à travers l'étude de l'activité diplomatique de deux postes consulaires-clés : Mascate (1894-1920) et Djeddah (1916-1936) ».

Le jury sera composé de MM. les professeurs Dominique Chevallier, Paris-IV, directeur de thèse ; Luc Deheuvels, Inalco, rapporteur ; Jacques Fremeaux, Paris-IV, président du jury ; Henry Laurens, Inalco, rapporteur.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, ACTIONS D'INSERTION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ...

VOUS VOULEZ FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

CHEFS D'ENTREPRISES VENEZ À HUMAGORA

Lieu d'échange d'expériences, les rencontres Humagora réunissent des dirigeants d'entreprises qui ont décidé d'agir, convaincus que compétitivité économique et cohésion sociale sont étroitement liées. Ils partageront avec vous leurs réflexions stratégiques, vous commenteront les plans d'action qu'ils ont mis en place en partenariat avec des associations ou des collectivités locales, et vous exposeront les enseignements qu'ils en retirent. Cette somme d'expériences vous aidera à passer, vous aussi, à l'action.

4 & 5 FÉVRIER 1999
CNIT-Paris La défense - Participation gratuite sur inscription au 01 43 87 52 52

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

FRANÇOIS FILLON
Porte-Parole du RPR

Débat animé par **OLIVIER MAZEROLLE**

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE** et **ANITA HAUSSER - LCI**

DIMANCHE 18H30
SUR **RTL & LCI**

SOLDES

Du lundi 18 janvier au samedi 23 janvier 1999 inclus de 9h à 18h sans interruption.

HERMÈS PARIS
24, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, PARIS. TÉL. 01 40 17 47 17.

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances. Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F TTC/mois)

Recevez Le Monde chez vous pour seulement 173F* par mois

En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

FUSION La première banque espagnole, Banco Santander, et la troisième du pays, Banco Central Hispano, ont annoncé, vendredi 15 janvier, leur fusion. ● CE MARIAGE donnera

naissance au huitième établissement bancaire de la zone euro. Le nouvel ensemble, dénommé Banco Santander Central Hispanoamericano (BSCH), aura une capitalisation bour-

sière de près de 30 milliards d'euros (200 milliards de francs). ● LES DIRIGEANTS des deux banques souhaitent en priorité réduire les coûts et entendent augmenter les bénéfices

de 25 % par an. ● LES DEUX GROUPES espagnols, très implantés en Amérique latine, affirment qu'ils ne seront pas pénalisés par la crise brésilienne. ● LE RAPPROCHEMENT

des deux banques est la première opération de ce type depuis le passage à l'euro. Il marque le début de la recombinaison attendue du paysage bancaire dans l'Euroland.

Deux banques espagnoles partent ensemble à l'assaut du marché européen

Banco Santander et Banco Central Hispano, première et troisième banques du pays, ont annoncé, vendredi 15 janvier, leur fusion.

Le nouvel ensemble se situera au huitième rang de la zone euro et parmi les vingt premiers mondiaux

MADRID

de notre correspondante

L'Europe va devoir décidément compter avec l'Espagne, y compris dans le secteur bancaire international. C'est sans doute en ce sens qu'il faut interpréter la fusion, qualifiée de « fusion d'égaux », annoncée vendredi 15 janvier, entre la première banque du pays, le Banco Santander, et la troisième, en total d'actifs, le Banco Central Hispano (BCH).

Cette fusion, qui s'opérera d'ici le

15 avril en principe, et se fera au moyen d'un échange de titres, à raison de 3 actions Santander pour 5 actions BCH, va donner naissance, sinon à un colosse, du moins à une entité bancaire aux reins suffisamment solides pour se faire respecter dans la compétition européenne désormais engagée.

« Cette fusion constitue la réponse rapide, efficace et prometteuse, au meilleur moment possible, de la banque espagnole à l'euro », a commenté vendredi soir à Madrid Emi-

lio Botin, le président du Santander. Dans la nouvelle configuration de la banque, qui prendra le nom de Banco Santander Central Hispanoamericano (BSCH), M. Botin assumera les fonctions de coprésident, aux côtés du président du BCH, José María Amusatégui. Le nouvel « homme fort » étant, de l'avis général, le futur vice-président et conseiller délégué, Angel Corcostegui.

Quel sera le « poids » du futur BSCH ? Les intéressés eux-mêmes estiment qu'avec 239 milliards d'euros (1 568 milliards de francs) d'actifs, 27,2 milliards d'euros (un peu plus de 200 milliards de francs) de capitalisation boursière, un bénéfice d'exploitation cumulé pour les deux banques estimé à 2,9 milliards d'euros (19 milliards de francs) pour 1998, 106 500 employés (dont 50 000 en Espagne), 8 300 agences, et 22 millions de clients dans le monde entier, la nouvelle banque se placera à la huitième place de la zone euro. Ce qui fera aussi du BSCH la quatorzième banque européenne et le situera parmi les vingt premiers mondiaux. En termes de fonds propres, estimés par les analystes de Paribas à 9,2 milliards d'euros (60 milliards de francs), le nouvel ensemble se trouve proche de la banque britannique Lloyds TSB ou de l'allemande Commerzbank.

RÉDUIRE LES COÛTS

Dans un premier temps, deux objectifs ont été fixés : la réduction des coûts et l'augmentation des bénéfices. La fusion, qui sera faite « en douceur », devrait permettre d'économiser 601 millions d'euros (3,9 milliards de francs) par an, au bout de la troisième année, en ayant le plus possible recours aux départs volontaires et aux mises à la retraite anticipée. Enfin, l'objectif

conduite pour toutes les autres banques européennes, y compris les françaises ? Les dirigeants des deux établissements espagnols ont, visiblement, conclu qu'une concentration nationale serait plus valorisante pour leurs groupes et leurs actionnaires. D'autres sont plus favorables à une solution transfrontière, le plus souvent faute de consensus pour parvenir à une fusion dans leur pays. L'aspect social joue aussi un rôle important. Mais la question essentielle est de savoir si leur mariage va permettre aux deux banques espagnoles de sortir de leur enclavement.

Il apparaît en tout cas comme le meilleur préalable à des opérations internationales. Les banques néerlandaises ne se sont-elles pas concentrées dans leur propre pays avant de s'intéresser aux marchés belge, français ou allemand ? A court terme, la fusion aura une vertu : elle détournera l'attention des actionnaires des banques espagnoles de la crise qui secoue le Brésil et menace d'entraîner l'Amérique latine, où elles sont très présentes.

Sophie Fay et Pascale Santi

COMMENTAIRE

LA PREMIÈRE FUSION DE L'EURO

L'Espagne, tout heureuse d'être dans le premier cercle des pays participants, avait fêté l'arrivée de l'euro comme un deuxième Noël. Deux de ses banques viennent de saluer à leur manière la nouvelle monnaie. En annonçant leur fusion, le Banco Santander et le Banco Central Hispano sont les premières à répondre à une question que se posent toutes les banques européennes : avons-nous la taille critique pour faire face à ce nouveau marché de 291 millions d'habitants ?

Surtout actives en Espagne et en Amérique latine, ces deux établissements, très rentables mais assez petits à l'échelle européenne, ont, chacun, envisagé deux options : soit s'associer à une autre banque européenne, soit se marier avec un autre groupe espagnol. Leurs dirigeants et leurs conseils d'administration ont choisi la seconde.

Faut-il en tirer une règle de

Les premiers groupes bancaires européens	
ACTIFS	en milliards d'euros
UBS (Suisse)	600,5
DEUTSCHE BANK (Allemagne)	500,8
CRÉDIT SUISSE GROUP (Suisse)	406,5
HSBC HOLDINGS (G.-B.)	401,5
CRÉDIT AGRICOLE (France)	360,5
ABN AMRO BANK (Pays-Bas)	356,6
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (France)	353,2
DRESDNER BANK (Allemagne)	324,8
BARCLAYS BANK (G.-B.)	322,1
BNP (France)	292
ING (+BBL) (Pays-Bas)	268,6
NATIONAL WESTMINSTER BANK (G.-B.)	258,6
COMMERZBANK (Allemagne)	248,1
BANCO SANTANDER + BCH (Espagne)	239
CRÉDIT LYONNAIS (France)	215,1

Source : Moody's (à fin 1997)

Ce classement ne tient pas compte de la fusion prévue entre Deutsche Bank et le groupe américain Bankers Trust, qui propulserait la banque allemande à la première place. Par ailleurs, les cessions d'actifs imposées au Crédit lyonnais par la Commission européenne feront reculer la banque française.

financier est clair : augmenter les bénéfices de 25 % par an, en 1999 et en l'an 2000.

Pour cela le BSCH se battra sur deux fronts : l'Europe et l'Amérique latine. Cette dernière est son terrain le plus familier. Le Banco Santander, premier groupe bancaire international en Amérique latine, où il est présent au Brésil, a été un pionnier, dès les années 50, en finançant les exportations espagnoles dans cette zone. Le total des investissements des deux banques dans cette zone s'élève à 500 milliards de pesetas (3 milliards d'euros), à travers une présence dans une douzaine de pays.

Emilio Botin a aussi souligné vendredi « les liens de confiance » entre les deux banques, qui ont été, dit-il, « importants ». En Amérique latine on pourrait presque parler de

« connivence », tant les deux établissements ont fait le même pari sur le développement de cette zone en participant aux grands processus de privatisation locaux. L'Amérique latine devrait à leurs yeux suivre le chemin du développement pris par l'Espagne de ces quinze dernières années. Le « blindage » de leurs investissements leur permet d'affronter la crise brésilienne actuelle avec confiance. Enfin, autre synergie, là où le BCH en Amérique latine se faisait plutôt partenaire minoritaire, en se protégeant à travers des holdings, le Banco Santander, lui, préférerait en général prendre la gestion des entreprises contrôlées.

L'autre grand champ de manœuvre sera donc l'Europe. Synergies, participations croisées et alliances stratégiques vont permettre à la banque nouvellement créée de

« faire enfin le poids » : le BSCH aura par exemple 3 % de Commerzbank, 1,2 % de la Société générale, 5,2 % de l'italienne IMI-Sanpaolo, 13,8 % de la Banque commerciale portugaise et 9,6 % de la Royal Bank of Scotland. L'assureur italien Generali est parallèlement l'un des actionnaires de BCH.

OBJECTIF : L'EUROPE DU SUD

Conscients de la force du « pôle » bancaire allemand et hollandais au nord de l'Europe, des difficultés des Français, qu'ils estiment un peu en retrait, et de l'absence des Britanniques, les banquiers espagnols espèrent pouvoir mener le jeu dans l'Europe du Sud, où ils vont concentrer leurs efforts. On leur prête néanmoins souvent des intentions sur le Crédit commercial de France (CCF), qui intéresse aussi fortement l'italien IMI-San Paolo.

Cette opération intervient dans un paysage bancaire espagnol déjà profondément restructuré. En un peu moins de vingt ans, les grands groupes bancaires de la péninsule ont diminué de moitié, après la fusion en 1988 de Banco Bilbao et Banco Vizcaya, donnant naissance au BBV, deuxième banque du pays, celle entre Banco Central et Banco Hispano, au début des années 90, et l'absorption plus récente de Banesto depuis sa faillite, en 1993, par le Banco Santander. Il ne reste plus aujourd'hui que quatre grandes banques, le futur BSCH, le BBV, Argentaria et Banco Popular. Logiquement, la prochaine fiancée à marier devrait être le BBV. Toutefois, selon les analystes, la fusion du Santander avec le BCH a coupé l'herbe sous les pieds du BBV, qui n'a, aujourd'hui, plus de fiancés espagnols à sa hauteur.

Marie-Claude Decamps

Volvo veut soustraire les camions Scania aux convoitises étrangères

STOCKHOLM

Correspondance

Le constructeur automobile suédois Volvo a créé la surprise, vendredi 15 janvier. Alors qu'il figure depuis quelques semaines parmi les cibles potentielles d'un rachat par un concurrent plus important que lui, le groupe est passé à l'offensive en acquérant près de 13 % du capital de son vieux rival Scania, l'autre grand constructeur suédois de poids lourds et d'autobus. Cette prise de participation a coûté à la firme de Göteborg 5,2 milliards de couronnes (578 millions d'euros).

« Nous ne lançons pas maintenant d'offre publique d'achat sur Scania, mais nous souhaitons mener un dialogue constructif avec ses actionnaires » en vue d'une fusion éventuelle, a expliqué le PDG de Volvo, Leif Johansson. Une telle alliance donnerait naissance, a-t-il précisé, au deuxième constructeur mondial dans le domaine des poids lourds (de plus de 15 tonnes) et des autobus, juste derrière Mercedes Benz (voir ci-dessous).

Les négociations s'annoncent toutefois plus ardues que ne le souhaiterait M. Johansson. « Aucune

négociation préalable au sujet d'une fusion n'a été conduite. Nous avons été pris par surprise, a déclaré vendredi le directeur général de Scania, Leif Ostling. Scania et Volvo ne sont pas semblables, Scania est plus rentable et nous n'avons pas les mêmes intérêts commerciaux. » Le principal actionnaire de Scania, Investor (45,5 % des voix et du capital) n'a pas apprécié non plus l'initiative de Volvo : « C'est fâcheux que, par ses agissements, Volvo ait rendu plus difficiles les discussions qui ont été menées jusqu'à maintenant », a commenté Claes Dahlback, le PDG d'Investor. Ce fonds d'investissement n'est autre que le bras armé de l'empire familial des Wallenberg, qui contrôle environ la moitié des entreprises cotées en Bourse à Stockholm.

Ménées depuis un an, les discussions bilatérales évoquées par M. Dahlback avaient certes pour objet d'étudier une alliance entre Volvo et Scania. L'un est très bien placé aux Etats-Unis, l'autre au Brésil. Mais le prix exigé par Investor avait fait capoter le projet. D'où la tentative de Leif Johansson de mettre Scania devant le fait ac-

compli en achetant à des investisseurs institutionnels 12,85 % des actions et 13,47 % des droits de vote.

Volvo se donne ainsi un droit de regard sur l'avenir de Scania, objet de convoitises. M. Johansson connaît le pragmatisme des Wallenberg dès qu'il s'agit de valoriser leur patrimoine. Il y a dix ans, ils avaient cédé sans états d'âme 50 % et le contrôle opérationnel du constructeur automobile Saab à l'américain General Motors. Les deux parties se connaissent bien, puisque le PDG de Volvo est lui-même issu de la « sphère Wallenberg », ayant dirigé précédemment un de ses fleurons, le géant de l'électroménager Electrolux.

MERCEDES BENZ INTÉRESSÉ ?

Selon certains analystes, l'irritation montrée par le principal actionnaire de Scania pourrait n'être qu'un moyen d'obtenir un meilleur prix pour son désengagement de Scania. La valeur des participations d'Investor dans Scania n'a-t-elle pas déjà gagné environ 2 milliards de couronnes (222 millions d'euros) vendredi ? « Une fusion avec Volvo pourrait impliquer des gains de synergie significatifs », a reconnu M. Dahlback. Mais en même temps, nous avons en vue d'autres possibili-

tés qui pourraient être tout aussi intéressantes. »

Le PDG de Scania fait-il allusion à Mercedes Benz, qui rôde autour du constructeur suédois depuis plusieurs mois ? Le constructeur allemand a fait savoir vendredi qu'il s'était vu proposer le dossier, mais que le prix demandé était exorbitant. Quant à savoir si cette offensive dans le camion est le prélude, pour Volvo, à un désengagement de son activité automobile, M. Johansson a affirmé avoir choisi une stratégie parmi d'autres, sans exclure d'en changer en cours de route. « Pour que cela devienne notre choix principal, il faut qu'il y ait un vendeur, a relevé le PDG. Notre but est de conclure un véritable accord et nous ne sommes pas pressés. »

Il sait qu'il pourra compter sur le soutien de l'opinion suédoise et des pouvoirs publics, inquiets de voir les plus beaux fleurons industriels du pays menacés de passer sous pavillon étranger. A commencer par... Volvo lui-même. Le ministre suédois de l'industrie et du commerce, Björn Rosengren, s'est déclaré dès vendredi favorable à un rapprochement entre Volvo et Scania.

Antoine Jacob

Les principaux constructeurs

● **DaimlerChrysler (Allemagne)** : marques Mercedes, Chrysler, Ford Trucks ; 158 426 unités (camions de + 16 tonnes, 1997).
● **Paccar (USA)** : marques Peterbilt, Kenworth, Daf, Leyland ; 68 056 unités.
● **Volvo (Suède)** : marque Volvo ; 65 923 unités.
● **Renault (France)** : marques Renault, Mack ; 51 272 unités.
● **Scania (Suède)** : marque Scania ; 43 593 unités.
● **Navistar (USA)** : marque Navistar ; 42 917 unités.

● **MAN (Allemagne)** : marque MAN ; 28 239 unités.
● **Fiat (Italie)** : marque Iveco ; 27 106 unités.
● **Toyota (Japon)** : marque Hino ; 24 283 unités.
● **General Motors** : marques GMC, Isuzu (Japon) ; 22 091 unités.
● **Nissan Diesel (Japon)** : marque Nissan ; 17 662 unités.
● **Mitsubishi (Japon)** : marque Mitsubishi ; 17 153 unités.
Chiffres hors Chine et ex-Comecon ; source : Renault VI.

Avec AirTouch, Vodafone devient numéro un du téléphone portable

C'EST VODAFONE, le premier opérateur britannique de téléphonie mobile, qui va finalement racheter l'américain AirTouch. Les deux compagnies ont annoncé, vendredi 15 janvier, qu'elles allaient fusionner pour former le plus gros opérateur de téléphone portable au monde. Vodafone a accepté de revoir son offre à la hausse, proposant 97 dollars par action d'AirTouch, ce qui porte le montant total de la transaction à 59,7 milliards de dollars (51,4 milliards d'euros) en incluant les dettes reprises. Cette surenchère a provoqué le retrait de Bell Atlantic, une autre compagnie de téléphone américaine, qui avait été la première à faire une offre de rachat sur AirTouch, début janvier.

La transaction, acceptée par les conseils d'administration des deux sociétés, doit encore recevoir l'accord de leurs actionnaires. La fusion sera alors finalisée au deuxième semestre de 1999. La capitalisation boursière de la nouvelle compagnie, Vodafone AirTouch Plc, atteindrait 110 milliards de dollars (94,8 milliards d'euros), ce qui en ferait la troisième capitalisation du Royaume-Uni. Vodafone AirTouch aura près de 25 millions d'abonnés dans 23 pays, sur quatre continents.

ACTION EN JUSTICE

« Cette fusion est une magnifique alliance de deux parmi les premiers opérateurs mondiaux de téléphonie mobile. Nous partageons la même vision des télécommunications mobiles comme plate-forme principale de l'acheminement de la voix et des données », a souligné Chris Gent, PDG de Vodafone dans un communiqué. M. Gent sera le PDG de la nouvelle compagnie et Sam Ginn, actuel PDG d'AirTouch, en sera le co-président, mais sans responsabilités exécutives. Vodafone et AirTouch nommeront chacun sept des

quatorze membres du conseil d'administration de la nouvelle société. Le siège de la société sera à Newbury (Royaume-Uni), la direction pour l'Amérique et l'Asie restant à San Francisco (Californie), actuel siège d'AirTouch.

Vodafone et AirTouch sont déjà partenaires au sein de GlobalStar, la constellation de satellites de télécommunications mobiles qui va faire concurrence à Iridium. Première compagnie de téléphonie mobile américaine avec 7,5 millions d'abonnés, la société californienne est également présente un peu partout dans le monde, notamment en Belgique, Allemagne, Italie ou Espagne, ainsi qu'en Inde, au Japon et en Pologne. Son réseau complète celui de Vodafone, présent pour sa part au Royaume-Uni, bien sûr, mais aussi en France, en Grèce et aux Pays-Bas, à Hongkong et en Australie.

Vendredi, dans la soirée, peu après son échec, Bell Atlantic, qui attend toujours l'accord des autorités anti-trust américaines pour fusionner avec une autre compagnie américaine, GTE, annonçait son intention d'attaquer AirTouch en justice pour entrave à la libre-concurrence sur certains marchés. « Une action que nous n'aurions pas engagée si nous avions conclu favorablement les négociations pour la fusion avec AirTouch », a reconnu un porte-parole. Bell Atlantic et AirTouch avaient créé une société commune, PrimeCo, qui offre des services de téléphonie mobile aux Etats-Unis dans les régions où ni l'une ni l'autre ne sont présentes. En tentant de mettre la main sur AirTouch, Bell Atlantic cherchait à rivaliser avec ATT et Sprint, les deux seuls opérateurs capables d'offrir une couverture sur l'ensemble des Etats-Unis, grâce à leurs réseaux numériques. (AFP, Bloomberg.)

DÉPÊCHES

● **LVMH : le groupe français de luxe détient 26,7 % de Gucci.** Selon la déclaration d'intention faite, vendredi 15 janvier, auprès de la Bourse de New York, LVMH n'a « pas l'intention de lancer une offre publique d'achat » sur le groupe italien, mais souhaite « exercer ses droits d'actionnaire » et « avoir des discussions avec le management » en étant notamment représenté au conseil d'administration de Gucci.
● **RENAULT : le constructeur français** a proposé de prendre 20 % du capital du japonais Nissan, selon le *Nihon Keizai Shimbun* du samedi 16 janvier.
● **SAGEM : le groupe français** d'équipement de télécommunications et d'électronique a annoncé, samedi, sa décision de prendre le contrôle de l'équipementier d'aéronautique et de défense SFIM, en rachetant les parts de Paribas et de Framatome, qui détiennent respectivement 33,24 % et 33,73 % du capital.
● **CHAUSSURE : le patronat** de la chaussure (FNICF) a conclu avec quatre des fédérations syndicales, dont la CGT, un accord sur la réduction du temps de travail à 35 heures, qui concerne 30 000 salariés.
● **PARIBAS : la banque** a indiqué, vendredi, une hausse de son activité en 1998 pour ses trois pôles : banque d'affaires, gestion d'actifs et d'épargne, et services financiers spécialisés.

La rémunération de l'assurance-vie continue à baisser

La chute des taux d'intérêt entraîne inéluctablement une diminution de la rémunération des contrats en francs. La Fédération française des sociétés d'assurances exige des compagnies une plus grande transparence dans leur communication

PARMI les grands fournisseurs de contrats d'assurance-vie, c'est l'AFER (l'Association française d'épargne et de retraite) qui vient de communiquer, la première, son taux de rendement. Divine surprise, il est largement supérieur à 6 %. Les quelque 503 000 adhérents de l'association percevront une rémunération de 6,22 % net de frais. Seul le contrat de la Caixa-Vie, le meilleur pour son rendement en 1997, arrive pour l'instant à faire mieux que l'AFER avec une performance de 6,24 %. Tandis que le rendement des contrats d'assurance-vie de la MAAF s'établit entre 4,81 % à 6,12 %, les contrats de la GMF ont rapporté entre 5,70 % et 6,19 % et le groupe Azur annonce une ré-

munération comprise entre 5,84 % et 6,02 %.

Pour parvenir à ce résultat, l'association s'appuie sur deux atouts. Sa taille tout d'abord. Avec près de 132 milliards de francs (20,1 milliards d'euros) d'encours, les nouvelles souscriptions (8,2 milliards de francs en 1998), essentiellement investies sur des obligations émises à des taux proches de ceux du marché (aujourd'hui moins de 3,9 % pour les titres d'une durée de vie de dix ans), ne viennent pas trop abaisser le rendement moyen du portefeuille obligataire qui procure un taux élevé. Le contrat AFER, et c'est son deuxième atout, a été lancé à la fin des années 70. Il a donc pu profiter des périodes où

les taux d'intérêt étaient largement supérieurs à 10 % en achetant des obligations qui vont encore offrir de confortables coupons pendant quelques années.

Fidèle à sa gestion conservatrice, l'association n'a pas diversifié une partie de ses investissements sur les actions, ce qui lui aurait permis de profiter du dynamisme de la Bourse française. Au 31 décembre, les actions pesaient 2 % dans son actif. L'AFER préfère proposer un produit, la sicav SFER, qui est dédiée à l'investissement en actions et bénéficie de la fiscalité avantageuse des contrats dits « DSK ». Elle devrait bientôt élargir son offre, très réduite pour le moment, en commercialisant un

fonds d'actions européennes dont les performances ont vocation à se calquer sur celle de l'indice Euro Stoxx 50 qui retrace l'évolution des Bourses de la zone euro. Les supports de contrat d'assurance-vie majoritairement en actions sont promis à un bel avenir alors que le rendement des contrats en francs ne cesse de se tasser.

« TAUX DE GUERRE »

Pour beaucoup d'observateurs, le bon rendement du contrat Afer est un « *taux de guerre* » alors que Gérard Athias, le président de l'association, doit affronter la grogne de certains courtiers dénonçant le manque de transparence dans la gestion de l'association (*Le Monde* du 18 décembre 1998). La baisse

des rendements pourrait être plus forte pour d'autres contrats. La chute des taux d'intérêt entraîne inéluctablement une diminution de la rémunération des contrats en francs. En 1997, ces derniers ont rapporté en moyenne 6,1 % contre 6,3 % en 1996. Pour la cuvée 1998, les observateurs prédisent une performance autour de 5,5 %.

Consolation, si l'année 1998 marquera une nouvelle baisse des rendements, les souscripteurs vont pouvoir lire les performances de leur contrat avec plus de clarté. Le Groupement des assurances de personnes (GAP) de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a demandé à ses membres de mettre l'accent dans leur communication sur les rende-

ments de leurs contrats avec des taux nets de frais de gestion annuels pour faciliter les comparaisons entre les réelles performances de ces produits. Toutefois, le groupement plaide pour que la rémunération des contrats soit diffusée brute de prélèvements sociaux « *pour permettre la comparaison avec les produits bancaires* ».

FÂCHEUSE TENDANCE

La FFSA a aussi décidé de lutter contre la fâcheuse tendance prise par certains de ses membres de communiquer sur les performances de petits contrats, peu commercialisés mais bénéficiant d'un rendement plus élevé que les produits largement distribués. Désormais, à chaque fois qu'elle publie le rendement d'un contrat, une compagnie d'assurance devra préciser le montant de l'épargne gérée sous ce contrat et ce qu'il représente en pourcentage de l'encours géré par la compagnie.

Une pratique qui consiste à ne garantir un rendement que pour une période de souscription limitée dans le temps va être également mieux contrôlée. La compagnie d'assurance devra clairement préciser qu'il ne s'agit pas d'une performance pour l'ensemble de l'année.

Enfin, le GAP recommande à ses adhérents de noter si le contrat est toujours distribué et la date du début de sa commercialisation. Une précision qui n'est pas sans conséquence. Les « vieux » contrats qui ont pu stocker des obligations offrant une rémunération bien supérieure aux titres actuellement émis rapportent plus que les produits lancés ces dernières années.

Bernard Le Court

Joël Morio

En respectant certaines règles, un mineur peut souscrire un contrat

IL EST PARFAITEMENT légal d'ouvrir un contrat d'assurance-vie à un mineur. C'est même une excellente solution pour placer les fonds d'un enfant très jeune, qu'il s'agisse d'un don de ses parents ou de ses grands-parents ou, encore, des capitaux recueillis dans le cadre d'une assurance-décès ou d'une succession. Mais il convient de respecter certaines dispositions afin que le contrat soit irréprochable.

De nombreux parents ou grands-parents désirent profiter des réductions sur les droits de donation pour gratifier leurs enfants ou petits-enfants, mais ils souhaitent, souvent, conserver un contrôle sur ce qu'ils donnent. Produit de placement à long terme, permettant tous les types de gestion, l'assurance-vie est un outil idéal pour investir cet argent.

Mais une lecture parfois trop rapide de l'article L 132-3 du code des assurances peut laisser à penser qu'il est interdit de souscrire un tel contrat sur la tête d'un mineur de moins de douze ans : « *Il est défendu à toute personne de contracter une assurance en cas de décès sur la tête d'un mineur âgé de moins de douze ans... Toute assurance contractée en violation de cette prohibition est nulle.* »

Levons ce doute : d'une part, cette interdiction ne concerne que les assurances-décès pures ; d'autre part, ce qui est prohibé, c'est que le souscripteur soit différent du mineur assuré.

Pour Dounia Harbouche, responsable juridique de Axiva et Théma vie, filiales du groupe Axa, la doctrine majoritaire considère que « *la garantie plancher d'un contrat en unités de compte permettant aux bénéficiaires désignés d'être certains de percevoir au moins l'investissement minimal de l'assuré ne peut tomber sous le coup de la prohibition de l'article L 132-3. Les contrats d'épargne peuvent donc être librement souscrits au nom et pour le compte des mineurs* ».

● **Les précautions à prendre**
Avant toute démarche en ce sens, il faut vérifier certains points, afin de respecter les règles du code civil, du code des assurances et les impératifs fiscaux.

– La provenance des fonds

Lorsque les capitaux proviennent de successions ou de donations effectuées par les parents ou grands-parents, il n'y a pas de précaution spéciale à prendre. Dès la donation, les fonds peuvent être investis sur un contrat d'assurance-vie. A défaut d'indication contraire, Dounia Harbouche conseille de considérer que « *les primes sont prélevées sur les capitaux de l'incapable et non sur ses revenus. Dans ce cas, cet acte est considéré comme un acte de disposition* ».

– L'autorisation des parents ou des représentants du mineur

En pratique, pour un mineur ayant ses deux parents (mariés, séparés ou divorcés) possédant toujours l'autorité parentale, il suffit que les deux parents signent le contrat. Pour un mineur dans le régime de l'administration légale sous contrôle judiciaire (par exemple, un enfant dont l'un des parents a été déchu de l'autorité parentale ou est décédé), le parent ayant l'autorité parentale devra être autorisé par le juge des tutelles afin de pouvoir souscrire le contrat au nom et pour le compte de son enfant. Enfin, pour un mineur sous tutelle, c'est au tuteur d'agir au nom et pour le compte du mineur avec l'autorisation du conseil de famille présidé par le juge des tutelles.

– L'accord express du mineur

S'il s'agit d'un mineur de plus de douze ans, dans tous les cas, il est nécessaire de recueillir son consentement personnel, conformément aux dispositions de l'article L 132-4 du code des assurances.

– Le choix des bénéficiaires désignés

Sur ce point, le mineur ne dispose pas des mêmes droits qu'un majeur. Il ne peut pas choisir, librement, les bénéficiaires de son

contrat. Cette règle permet d'éviter toute désignation irréflective de la part du mineur. « *Afin d'éviter tout procès d'intention et toute ambiguïté, il conviendra d'indiquer une clause bénéficiaire neutre sur le bulletin d'adhésion, car un mineur de moins de seize ans n'a pas la capacité de tester (article 903 du Code civil). Un mineur de seize à dix-huit ans ne peut faire que des legs concernant la moitié de la quotité disponible (part dont il peut disposer en faveur des personnes de son choix). La prudence impose de ne pas changer la désignation légale. Il est, donc, impératif, d'indiquer "Mes héritiers légaux"* », selon Dounia Harbouche.

– La nature des placements

Le code civil recommande une gestion en bon père de famille. Le contrat du mineur ne peut donc pas s'aventurer vers des placements à risques, voire des supports trop dynamiques. La responsabilité du conseil qui choisirait des placements risqués et, même celle de l'assureur, pourrait être recherchée. Il est préférable de s'orienter vers des contrats en francs. Si l'on choisit les contrats en unités de compte, offrant une large variété d'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) ou d'actions, il faut exclure, toutefois, les placements trop investis en actions. A ce titre, s'il semble possible de retenir un profil équilibré, mieux vaut éviter un profil dynamique. Si ce choix paraît anti-économique (sur le long terme, ce sont les actions qui sont les plus performantes), il reste plus prudent pour l'enfant... et pour le courtier d'assurances ayant monté l'opération. Certes, il n'existe pas, aujourd'hui, d'exemple où la responsabilité du conseil a été mise en cause. Mais il est préférable de s'en tenir à la lettre du texte.

● Si les grands-parents désirent faire un don à leurs petits-enfants

Lorsque des grands-parents désirent faire don d'une somme

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

au sommaire du numéro de janvier



L'an I de l'euro

La grande aventure de l'Union monétaire commence pour onze des quinze pays de l'Union européenne.



L'Italie du changement

Romano Prodi qualifie l'Italie pour l'euro mais échoue sur la réforme des institutions. L'ex-communiste Massimo D'Alema a pris le relais.

Plus : Les Clés de l'info
4 pages pour décoder l'actualité

afer Association Française d'Épargne et de Retraite

«Le rendez-vous de l'épargne retraite»

6,22%

Rendement net sur les fonds garanti en Francs, (hors prélèvements sociaux) pour un encours géré de : 132,7 milliards de Francs (20,22 milliards €).

15,91%

Performance du volet SFER, pour un encours géré de 3,2 milliards de Francs (487 millions €).

A l'occasion de cette nouvelle année, l'AFER est heureuse d'annoncer ces excellents résultats à ses 503 000 Adhérents, et les remercie de leur fidélité et de la confiance qu'ils lui témoignent depuis 23 ans.

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

15-01-99	en euros	Diff.
Coflexip	61,90	-9,76
Elf Aquitaine	96	-9,43
Esso	74,70	+5,35
Geophysique	50,95	-4,22
Total	90,30	-5,83

PRODUITS DE BASE

15-01-99	en euros	Diff.
Air Liquide	146,80	-6,49
CFE (Ferrailles)	32,50	-3,53
Eramet	24,56	-6,68
Gascogne	70,90	+1,28
Metalurop	4,18	+10
Pechiney Act Ord A	29,39	-0,37
Rhodia	12,20	-5,05
Rochette (La)	2,40	-1,63
Usinor	10,45	-7,52
Vallourec	30	-4,76
Grande Paroisse	24,85	+3,36
Oxyg.Ext-Orient	350	-3,07

CONSTRUCTION

15-01-99	en euros	Diff.
Bouygues	212	+5,73
Bouygues Offis.	22,10	-0,49
Ciments Français	51	-1,92
Colas	175,60	-4,82
Eiffage	67,20	-6,14
Groupe GTM	91	-3,70
Imetal	99,15	+10,90
Lafarge	75,90	-12,70
Lapeyre	61,50	-5,09
Saint-Gobain	118	-11,61
SGE	44	+2,34
Vicat	75	+3,59

BIENS D'ÉQUIPEMENT

15-01-99	en euros	Diff.
Alcatel	104	-15,92
Alstom	22,18	-0,49
Bull#	5,60	-8,34
Carbone Lorrain	34,22	-8,38
CS Signaux(CSEE)	53	-7,01
Dassault-Aviation	176	+8,57
De Dietrich	45,40	+1,08
Fives-Lille	63,40	-6,48
France Telecom	74,50	-0,06
Intertechnique	248,60	-2,04
Legrand	213,80	-12,37
Legris indust.	45,99	+13,55
Sagem SA	526	-8,36
Schneider SA	50	-5,74
SFIM	79,80	+0,12
Sidel	73,85	-2,18
Thomson-CSF	33,52	-1,55
Zodiac ex.dt divid	183	-9,04
Algeco #	63	-11,88
CNIM CA#	34,30	-7,29
Cofidur #	13,99	-0,07
Entrelec CB #	40,39	+0,97
GFI Industries #	30,50	-14,80
Latecoere #	86,65	-11,58
Lectra Syst.(B) #	5,82	-0,51
Manitoux #	124	+1,63
Mecatherm #	26,99	-2,21
Radiall #	57,90	-11,60

AUTOMOBILE

15-01-99	en euros	Diff.
Ecia	107,80	-0,36
Labinal	180,60	+1,91
Michelin	32

Coup de froid sur la Bourse de Paris

DURANT la semaine écoulée, la Bourse de Paris a perdu l'intégralité des gains enregistrés grâce au lancement de l'euro. La crise financière au Brésil est à l'origine de cette déconvenue. Après avoir tenté d'orchestrer une dévaluation modérée de sa devise, le Brésil a décidé, vendredi 15 janvier, de la laisser flotter, ce qui a conduit, à une dévaluation de fait de plus de 20 % du réal en une semaine.

Durant les trois premières séances de la semaine, l'indice CAC 40 a perdu 6,9 %, pour repasser sous la barre des 4 000 points. Toutefois, en fin de semaine, le marché parisien, soutenu par la fermeté de Wall Street, s'est légèrement redressé. Vendredi 15 janvier, l'indice CAC 40 a terminé à 4 054,81 points, en baisse de 4,49 % sur la semaine.

Les premières victimes de cette nouvelle crise financière furent les banques, en raison de leur exposition en Amérique latine. Selon la Banque des règlements internationaux (BRI), les banques françaises détenaient 6,75 milliards d'euros (7,9 milliards de dollars) de créances sur le Brésil et 21,3 milliards d'euros (25 milliards de dollars) sur l'ensemble de l'Amérique latine. Les statistiques plus larges tenues par la

Banque de France font état d'engagements de 11,28 milliards d'euros sur le Brésil, de crédits garantis à hauteur de seulement 611 millions d'euros.

Si le Brésil est actuellement dans la tourmente, les marchés anticipent déjà les prochaines perturbations en Chine. Le système financier de ce pays prend l'eau de toute part. Près de 40 % des créances des banques chinoises seraient non productives et les fonds d'investissement Gitic, Nam Yue et Guandong Entreprises ont fait faillite. Selon les chiffres de la Banque de France, les établissements bancaires français sont engagés à hauteur de 7,62 milliards d'euros (50 milliards de francs) vis-à-vis de la Chine. Conséquence, l'action Société générale a chuté de 12 % en une semaine, celles de la BNP et du CCF de plus de 11 %, l'action Paribas limitant les dégâts avec un recul de 6 %.

Les valeurs industrielles impliquées au Brésil ont également souffert. En premier lieu, le groupe Renault qui vient d'inaugurer une usine à Curitiba. Son action a chuté de 8,6 % dans la seule séance du 13 janvier. Une étude de la société de Bourse EIFB a détaillé l'exposition des groupes français dans ce pays. Ainsi BIC y réalise 11 % de son chiffre d'affaires et Saint Gobain 6 %. Le résultat opérationnel de SEB dépend à hauteur de 20 % du Brésil et Carrefour

devrait y puiser 21 % de son bénéfice net pour 1999. Les nouvelles perturbations de l'économie mondiale ont également fait avorter le mouvement de reprise des valeurs cycliques. En une semaine, le baril de pétrole a abandonné 1 dollar, à 12,2 dollars. Le cours de l'action Elf Aquitaine a reculé de 9,6 %, à 95 euros. Celui de Total n'a perdu que 5,5 %, car il a été soutenu par la confiance des actionnaires dans la stratégie du groupe : l'assemblée générale extraordinaire du groupe a entériné à 97 % des voix la fusion entre Total et Petrofina.

Les autres valeurs cycliques, qui avaient profité d'un regain de confiance passager, ont de nouveau plongé. L'action Usinor a perdu 10,6 %, à 10,13 euros et celle de Schneider a abandonné 5,6 %. De l'avis général, ces valeurs ne sont pas chères aux cours actuels. Mais, cet argument ne suffit pas à convaincre les investisseurs. En période d'incertitudes, ces derniers se réfugient sur des valeurs de croissance comme les services aux collectivités (Vivendi et Suez-Lyonnais) des valeurs pharmaceutiques et de télécommunications. Toutes ces valeurs se négocient sur des niveaux de valorisation très élevés (sur des multiples de bénéfices supérieurs à 40), mais continuent à emporter tous les suffrages.

Enguérard Renault

VALEURS

Montupet SA	37,35	+13,87
Peugeot	136	-1,80
Plastic Omn.(Ly)	80	-0,49
Renault	41,55	+0,58
Sommer-Allibert	24	+6,43
Valeo	71,90	+10,61
Sylea	48,25	+7,22

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

15-01-99	en euros	Diff.
BIC	47,54	+2,23
Chargeurs	50	+5,26
Christian Dalloz	60	-7,69
Clarins	67,10	-7,32
Deveaux(Ly)#	98	-11,71
DMC (Dollfus Mi)	8,76	+0,28
Essilor Intl	370	-6,09
Hachette Fili.Med.	200	-4,53
L'Oréal	629	+0,47
Moulinex	11,59	-4,68
Rhone Poulenc A	45,15	-3,52
Sanofi	165	-1,78
S.E.B.	58	-12,12
Skis Rossignol	11,90	-4,64
Strafor Facom	61,75	-1,04
Synthelabo	212	+0,28
L.B.D. Dupont #
Arkopharma #	61	-8,27
Beneteau CB#	126,50	-0,07
Boiron (Ly)#	64,85	-2,40
CDA-Cie des Alpes	29,88	-1,71
Europ.Extinc.(Ly)	57,95	+0,78
EXEL Industries	55	-2,82

DISTRIBUTION

15-01-99	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	114,30	-0,60
Carrefour	613,50	-9,97
Casino Guichard	87,90	-4,35
Castorama Dub.(Li)	193	+1,57
Damart	62,90	-7,63
Galerias Lafayette	890	+5,76
GrandVision	21	-6,87
Groupe Andre S.A.	96	-9,43
Guybert	112,50	-5,06
Guyenne Gascogne	370	-2,32
Pinault-Print.Red.	169,50	-3,14
Primagaz	77,50	-0,06
Promodes	619	-1,82
Rexel	75	-3,84
Comptoirs Mod.	541	+2,65
Monoprix	91,70	-4,97
Bricorama #	45	-8,06
But S.A.	45
Etam Développement	26,92	-32,70
Hyparho (Ly)	101	+5,42
IMS(Int.MetalSer)#	7,38	-3,14
Manutan	58,40	+4
Rallye(Cathiard)Ly	60,90	-7,44
Rubis #	22,88	-1,03

AUTRES SERVICES

15-01-99	en euros	Diff.
Accor	184,20	-9,35
Altran Techno. #	234	+12,50
Atos CA	191	-4,50

BIS

Canal +	79	-2,46
Cap Gemini	207,80	-8,93
Cegid (Ly)	144,50	-7,96
Club Mediterranee	160	+1,07
Dassault Systemes	70,50	+3,22
Euro Disney	32,15	-8,14
Europe I	1,14	+0,88
Eurotel	191,10	-0,52
Eurotunnel	1,04	-1,88
Gaumont #	54,40	-0,45
Groupe Partouche #	64	-1,15
Havas Advertising	154
Infogrames Enter.	58,45	-0,59
Ingenico	24,45	-1,41
Norbent Dentes.#	27,96	-4,86
NRJ #	174,70	+8,98
Pathe	250	+2,45
Publicis #	140	-2,77
Rocheportaise Com.	107,40	+0,37
S.I.T.A	211	-3,82
Sodexo Alliance	163,50	-12,09
Sogeparc (Fin)	71	-3,79
Spir Commun. #	54,50	+1,10
Suez Lyon.des Eaux	179,90	-1,15
Technip	73	-8,52
Vivendi	244,50	-0,20
Louvre #	66,70	-1,91
Assystem #	20	-12,08
CEGEDIM #	38,40	-7,46
Groupe J.C.Darmont	57	-1,72
Dauphin O.A	68	-9,09
Finifino	154	-0,64
Frankin 2#	58,90	-1,42
GEODIS #	64,60	-9,01

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 8 janvier

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION						
Performance moyenne sur 1 an : 8,85 %, sur 5 ans : 35,98 %						
Synthesis	GROUP CA	1	15,12	6	53,11	3281,68
Dresdner RCM Indice OAT (D)	KLEIN BE	2	15,01	3	54,34	3317,42
Dresdner RCM Indice OAT (C)	KLEIN BE	3	15,01	2	54,39	4831,22
OAT Indice Gestion	CDC ASSE	4	14,75	1	56,35	3574,56
Silvarente	CL	5	14,55	16	48,40	41,89
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	6	14,36	22	46,59	4962,37
Indocam Stratégie 7-10 (D)	GROUP CA	7	14,35	23	46,36	2908,76
Lion Institutionnels	CL	8	14,24	5	53,42	8839,55
Primance (C)	SG	9	13,58	61	41,59	2514,43
Primance (D)	SG	10	13,58	60	41,59	2011,34
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	11	13,56	4	53,67	4308,20
Croissance Mercure (D)	ABEILLE	12	13,40	15	48,41	545,70
Croissance Mercure (C)	ABEILLE	13	13,40	14	48,47	863,52
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	14	13,18	40	44,01	1135,70
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	15	13,18	41	44,01	932,69
Unipremière	SANPAOLO	16	12,97	110	34,01	414,93
Sopran Long Terme (D)	BACOT	17	12,95	33	44,41	983,26
Sopran Long Terme (C)	BACOT	18	12,95	32	44,42	1359,32
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	19	12,88	22941,84
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	21	12,88	22941,84
Morgan Net	JP MORGA	21	12,76	26	45,71	429,12
Morgan Première Catégorie	JP MORGA	22	12,74	25	45,88	261,55
Victoire Oblire	COM FRAN	23	12,68	7	51,58	80,85
Lion Trésor	CL	24	12,67	54	42,26	410,87
CM Oblig Première (D)	CDT MUTU	25	12,64	44	43,72	3301,53
CM Oblig Première (C)	CDT MUTU	26	12,64	43	43,75	3843,62
Hausmann Obligations	B WORMS	27	12,63	42	43,91	247,03
Primerus France Etat LT (C)	CCF	28	12,51	12	48,67	245,40
Primerus France Etat LT (D)	CCF	29	12,50	13	48,66	232,33
Fimoblig Diversifié	FIMAGEST	30	12,33	175,62
UAP Altel	UAP	31	12,24	11	49,49	27,17
Arc en Ciel	CDC ASSE	32	12,12	28	45,43	35924,70
Ecofi Première	ECOFI FI	33	12,03	55	42,26	294,75
Lionplus (C)	CL	34	11,95	38	44,18	270,54
Lionplus (D)	CL	35	11,95	39	44,16	247,82
Saint-Honore Capital	CF ROTH5	36	11,85	21	47,05	3407,54
Objectif Rendement	LAZARD G	37	11,84	87	38	3225,94
AGF France Taux Fixe	AGF	38	11,83	100	36,15	1231,17
CM Oblig Long Terme	CDT MUTU	39	11,60	53	42,29	107,58
Azur-Obligations (D)	GROUPEAU	40	11,58	9	50,13	55,47
Azur-Obligations (C)	GROUPEAU	41	11,58	10	50,13	59,77
Assur Ecureuil Croissance	CDC ASSE	42	11,56	50	42,86	3568,25
Topoblig	CPRGESTI	43	11,55	62	41,56	358,48
Placements Net	NFM	44	11,53	56	42,08	1693,05
Fimarente (D)	FIMAGEST	45	11,53	18	47,67	313,42
Fimarente (C)	FIMAGEST	46	11,53	17	47,68	339,12
CPR Oblig	CPRGESTI	47	11,51	34	44,36	403,44
Mutuassur Obligations	MRA	48	11,47	68	40,71	190,31
Sélection Valeurs du Trésor	CCF	49	11,39	35	44,32	21423,32
Arbitrages Première	BQ TRANS	50	11,29	94	37,35	1717,63
Cardif Euro Premières	CARDIF	51	11,19	49	43,08	20,91
Indocam Stratégie 5-7 (D)	GROUP CA	52	11,18	37	44,19	232,58
Indocam Stratégie 5						

La crise brésilienne met fin prématurément à l'« euphorie »

L'annonce du changement de cap monétaire à Brasilia a provoqué d'importants remous sur les places financières internationales. Pour se protéger, les investisseurs ont acheté massivement des emprunts d'Etat occidentaux

L'« euphorie » qui s'était emparée des marchés financiers internationaux après le lancement réussi de la monnaie unique européenne est retombée. Mercredi 13 janvier, le gouvernement brésilien a annoncé un élargissement de la bande de fluctuation du real.

Et devant la pression des marchés, il s'est résolu, vendredi, à laisser flotter librement sa monnaie. En une semaine, le real a perdu plus de 20 % de sa valeur. Le changement de cap

monétaire à Brasilia a augmenté la défiance des investisseurs internationaux à l'égard des pays émergents. Les gestionnaires se sont une nouvelle fois tournés vers les emprunts d'Etat occidentaux. Les économistes estiment

que la crise brésilienne renforcera les tendances déflationnistes dans le monde. Ce phénomène pourrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à réduire plus vite que prévu ses taux. (Lire aussi page 3.)

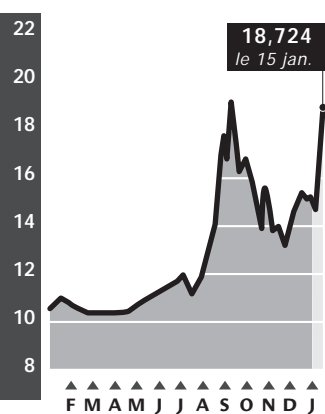
PARMI les menaces qui pesaient sur le système financier mondial, pour 1999, celle du Brésil figurait en très bonne place. Elle aura mis à peine quinze jours à se concrétiser. Mercredi 13 janvier, la banque centrale brésilienne a annoncé un élargissement de la bande de fluctuation du real, soit une dévaluation *de facto* de plus de 8 %. A cette nouvelle est venue s'ajouter celle de la démission du gouverneur de la banque centrale, Gustavo Franco, un des hommes qui incarnaient la politique du real fort.

Si le changement de cap monétaire à Brasilia n'a pas été une surprise complète, compte tenu des difficultés croissantes de l'économie brésilienne (importance des déficits publics, ralentissement de l'activité industrielle, baisse de la consommation, rivalités politiques bloquant la mise en œuvre du plan d'assainissement budgétaire), il n'en a pas moins constitué un choc majeur pour des investisseurs qui se remettaient à peine des crises russe et asiatique.

Si elle avait été touchée par la tempête dans les autres pays émergents, notamment par le biais de la chute des prix des matières premières et de la baisse des échanges commerciaux, l'Amérique latine avait jusqu'à présent tenu bon. Mis à part la Colombie, aucun pays n'avait cédé sur le plan

Brusque remontée

TAUX DE L'EMPRUNT D'ETAT BRÉSILIEN À LONG TERME



Le changement de cap monétaire à Brasilia a provoqué une vive remontée des rendements des obligations d'Etat brésiennes.

monétaire. Et l'octroi au Brésil d'une aide internationale de 41,5 milliards de dollars (35,6 milliards d'euros), en novembre, avait permis d'espérer que la région échapperait au sort tragique de l'Asie du Sud-Est. Mais la digue a été emportée.

Les analystes ont aussitôt affiché leur scepticisme quant à la capacité de Brasilia à pouvoir tenir

son pari monétaire d'une dévaluation ordonnée et d'une baisse contrôlée du cours du real. « A notre avis, ce système ne sera qu'intérimaire et sera inévitablement remplacé par un système de taux de change flottants, probablement dans un avenir proche », estimait ainsi, dès jeudi, Ernest Brown, analyste à la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter. Il ajoutait que les réserves monétaires du Brésil étaient insuffisantes pour assurer le fonctionnement du système mis en place.

La suite des événements lui a donné raison. Vendredi, face à la pression exercée sur le real, les autorités brésiennes ont décidé de laisser flotter librement leur monnaie. Aussitôt après cette annonce, le real a plongé de près de 20 %.

L'ARGENTINE ?

En théorie, la dévaluation devrait offrir un peu d'oxygène à l'économie brésilienne : les entreprises exportatrices gagneront en compétitivité et profiteront, comme les ménages, de la baisse des taux d'intérêt, dont le maintien à des niveaux très élevés (plus de 40 %) n'est désormais plus nécessaire. La charge de la dette publique interne, estimée à 250 milliards en équivalent dollars, dont 75 % indexée sur les taux variables à court terme, en sera également

allégée. En revanche, la dévaluation du real aura pour effet de renchérir le coût de la dette extérieure brésilienne, libellée en devises étrangères (estimée à environ 275 milliards de dollars - 236 milliards d'euros), et dont l'amortissement représentera 33,4 milliards de dollars (28,6 milliards d'euros) en 1999. De nom-

brées entreprises du Brésil devraient être hors d'état de faire face à leurs échéances de remboursement et l'idée d'un moratoire devrait rapidement être évoquée. On voit mal par ailleurs comment l'Argentine, qui réalise 30 % de ses échanges commerciaux avec le Brésil, pourrait parvenir à préserver son système de *currency board*. Et si l'Argentine

emprunts des pays émergents et de privilégier les titres d'Etat des grands pays industrialisés, jugés plus sûrs : le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans est revenu cette semaine de 5,30 % à 5,10 % sous l'effet de ce que les spécialistes désignent sous le terme de *flight to quality* (fuite vers la qualité). En revanche, l'accès aux marchés de capitaux, pour les nations en développement, est de plus en plus difficile et coûteux : au cours de la seule séance de mercredi, les taux à dix ans brésiliens se sont tendus de près de 2 points, passant de 18 % à 20 %.

Sur le plan économique, la crise brésilienne risque de renforcer les tendances déflationnistes actuellement à l'œuvre dans une grande partie du monde. Les pays occidentaux ne sont pas à l'abri. « Les problèmes du Brésil vont probablement créer un nouveau phénomène de contagion mondiale. La majeure partie de l'Amérique latine va entrer en récession. Cela pourrait se transmettre aux autres marchés émergents, et l'on doit se poser la question des perspectives de croissance aux Etats-Unis et en Europe », estime Bruce Steinberg, analyste de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch.

L'économiste de la Deutsche Bank Norbert Walter juge pour sa part que « la situation au Brésil n'a rien de drôle » et que « les conséquences pour l'économie allemande sont déjà prévisibles ». L'Allemagne « devra s'estimer heureuse si elle fait mieux que 1,5 % de croissance à la fin de l'année ». Seule consolation : selon lui, la Banque centrale européenne (BCE) devrait prochainement « baisser d'un demi-point, en une ou deux étapes », ses taux directeurs.

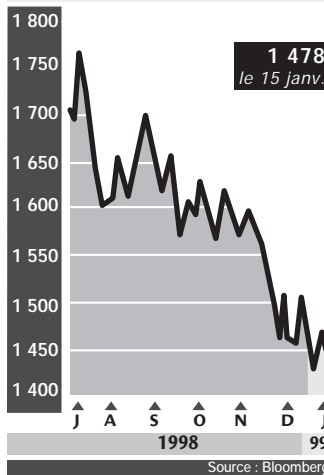
La Bourse de Madrid termine avec un recul de près de 8 % d'un vendredi à l'autre. Les poids lourds de la cote espagnole, comme Telefonica ou le Banco Bilbao Vizcaya, sont des sociétés très impliquées au Brésil où elles ont acquis, ces dernières années, plusieurs entreprises. La Bourse allemande fait aussi partie des grandes perdantes de la semaine, avec une chute de 7,39 % en cinq séances. Volkswagen et la Deutsche Bank, elles aussi présentes au Brésil, ont affiché des reculs significatifs. Les observateurs soulignent que l'économie allemande, compte tenu du poids de ses exportations, est plus lourdement exposée à un ralentissement du commerce mondial.

Les places de Paris et Londres ont, en revanche, bien résisté dans la tourmente. L'indice CAC 40 ne cède que 4,49 % en cinq séances et se maintient largement au-dessus des 4 000 points. En dépit de la déconvenue sur les résultats de cer-

MATIÈRES PREMIÈRES

Faiblesse du cuivre

COURS EN DOLLARS PAR TONNE



ATTENTION, une crise peut en cacher une autre. Ce slogan, à défaut d'inciter à la prudence, est un aveu d'impuissance. Ce qui était à prévoir est arrivé : le Brésil, poids lourd des pays émergents, est pris à son tour dans la tourmente financière. Passons sur la surprise plus ou moins réelle suscitée par la nouvelle dévaluation du real, et considérons l'effet produit sur les matières premières. Il est désastreux. De phénomènes climatiques - El Niño, La Niña, Mitch - en raz de marée économiques - l'Asie, la Russie et maintenant le Brésil, et pourquoi pas l'Amérique latine -, les marchés mondiaux sont à plat.

Les métaux non ferreux ont été particulièrement mal traités. Le cuivre ne fait pas exception, bien au contraire. Les cours sont descendus plus bas que ce que l'on pensait déjà être un plancher : en un mois, ils ont perdu 15 dollars sur le London Metal Exchange (LME). Ils plafonnent péniblement à 1 460 dollars la tonne pour le contrat à trois mois.

L'incertitude prévaut. La crise peut s'étendre aux voisins du Brésil puis déstabiliser un peu plus les pays d'Asie et, par ricochet, les économies occidentales. Le métal rouge est peu armé pour affronter ces périls avec ses réserves épuisées. Celles du LME se sont encore alourdies en fin de semaine, passant à 604 255 tonnes. La demande s'est ralentie en Asie. Le continent sud-américain est gros producteur de cuivre. Une extension de la crise rendra ses exportations moins chères, alors les prix baisseront, les producteurs stockeront, etc.

Des fermetures de mines - dont beaucoup ne sont plus rentables - sont prévues cette année. Seront-elles suffisantes pour faire face à la chute de la consommation ? Rien n'est moins sûr. La Chine doit produire 1,1 million de tonnes de cuivre. Dans l'espoir de redresser les prix, elle a laissé courir le bruit que les stocks du Shanghai Metal Exchange avaient fondu, mais n'a rencontré que scepticisme. De leur côté, les Russes viennent d'instaurer une taxe à l'importation de 5 % sur le pétrole, le nickel et... le cuivre. La hausse prévue avant la fin du premier trimestre par quelques analystes risque fort de se faire attendre.

Marché international des capitaux : les écarts se creusent à nouveau

IL N'Y EN A GUÈRE que pour les meilleurs des emprunteurs sur le marché international des capitaux. Les rebondissements de la crise brésilienne ont non seulement fermé la porte aux pays en développement, mais encore déjoué les plans de plusieurs débiteurs de grand renom qui, soudainement, ont dû déboursier bien davantage que les principaux Etats dont les titres servent de référence. Cela ne signifie pas pour autant que leurs transactions leur coûtent plus cher que prévu, car le niveau de l'intérêt a, d'une façon générale, tendance à diminuer en raison de l'assombrissement des perspectives de croissance économique.

On comprend mieux aujourd'hui l'empressement de certains gros émetteurs qui, présentant les difficultés, ont mis à profit le calme du tout début de l'année pour remplir une bonne partie de leur programme de 1999. Particulièrement frappant a été l'exemple de BNG, l'établissement public de financement des municipalités néerlandaises, qui prévoit de lever, sur le marché, près de 10 milliards d'euros (65,6 milliards de francs) cette année : il avait déjà obtenu un dixième de ce montant à la fin de la première semaine de janvier par le biais d'opérations en dollars et en francs suisses. Fort de cette avance, il peut maintenant se montrer regardant et saisir les occasions qui lui conviennent le mieux. C'est ainsi qu'il a attendu jeudi pour faire sa première apparition sur le nouveau marché de l'euro, levant 200 millions pour cinq ans dans de très bonnes conditions.

Au vrai, tout au long de la semaine passée,

le marché a bien fonctionné. En plus de telles opérations de taille moyenne, d'autres, très grandes, ont vu le jour, qui convenaient à des investisseurs institutionnels. En dollars, un établissement public, américain celui-là, qu'on appelle familièrement Freddie Mac, s'est procuré 3 milliards (2,6 milliards d'euros) en lançant des obligations de cinq ans. Mais il lui a fallu offrir un rendement proportionnellement plus élevé que celui qu'il envisageait au départ.

COMME POUR LA RUSSIE

Le marché du dollar est le plus rapide à réagir aux crises internationales dont la première conséquence est de creuser les écarts de rendement entre les différentes catégories d'emprunteurs. Des réactions comparables ont également eu lieu dans le compartiment de l'euro. Toutefois, leur ampleur a été beaucoup plus faible. Rien de tel ne s'est produit dans le compartiment du franc suisse, qui traditionnellement est mieux protégé que les autres et qui joue pleinement son rôle de refuge contre les menaces extérieures.

Revenons à l'euro pour constater une évolution semblable à celle qui s'était produite, l'été 1998, dans nos monnaies nationales. L'origine immédiate de la crise qui s'était alors déclenchée était russe ; et la recherche de la plus haute qualité possible dans les placements avait favorisé les emprunts d'Etat de tous les pays de l'Union européenne. Le mouvement avait été mené par les obligations gouvernementales allemandes de 10 ans de durée. Le même développement s'est pro-

duit, ces derniers jours, accentué encore par le fait que l'Europe est moins atteinte que les Etats-Unis par les déboires de l'Amérique latine. On s'est à nouveau rué sur les fonds d'Etat allemands. Les plus récents ont été adjudés au début du mois à un rendement moyen de 3,71 %. Vendredi 16 janvier, leurs cours sont tant montés qu'à un moment ils ne représentaient plus que 3,63 %. Les autres valeurs des Trésors de la zone euro ont suivi d'un peu plus loin. Les écarts s'échelonnaient, vendredi soir, de 0,11 à 0,6 point de pourcentage, les titres français étant les plus proches des allemands, les italiens étant les plus éloignés. La spéculation s'en mêlant, l'offre du gouvernement allemand n'est pas suffisante pour satisfaire la demande. Le moyen de résoudre la difficulté et d'assurer une liquidité suffisante serait de regrouper les emprunts de nos principaux pays, ce dont chaque débiteur profiterait. Il faudra pour cela attendre que l'Europe politique se construise.

Pour leur part, les petits pays d'Europe, voulant éviter de faire les frais de la rivalité de leurs grands voisins, se signalent à l'attention en demandant à des consortiums bancaires de prendre ferme leurs emprunts avant de les offrir en souscription publique. Ils sont de la sorte en mesure d'élargir le cercle de leurs investisseurs bien au-delà de leurs frontières nationales. La Belgique s'appête à procéder ainsi, suivant l'exemple que viennent de donner l'Autriche et le Portugal.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

La Bourse de Sao Paulo mène la danse sur les places mondiales

LES BOURSIERS deviendraient-ils insensibles aux catastrophes monétaires ? Alors que la crise russe avait fait plonger les places boursières, durant l'été 1998, la dévaluation du real brésilien n'a pas suscité durablement le même émoi. Il est vrai que le Brésil ne tient pas la même place que la Russie dans l'échiquier géopolitique mondial. Toutefois, le poids économique du premier pays du continent sud-américain est sans commune mesure avec celui de l'ancienne URSS. Le Brésil pèse 3,2 % de la richesse mondiale, contre seulement 2 % pour la Russie. On ne peut donc qu'être étonné par la réaction relativement mesurée des places boursières. Certes, toutes les grandes Bourses ont perdu du terrain d'une semaine à l'autre. Mais beaucoup d'entre elles, New York en tête, étaient proches de leurs plus hauts historiques. On pouvait donc s'attendre à une correction plus importante. Les marchés ont,

semble-t-il, été plus impressionnés par le spectaculaire rebond de la Bourse de Sao Paulo que par l'abandon, par le real, de près d'un quart de sa valeur.

Vendredi, après la décision des autorités monétaires brésiennes de laisser flotter leur monnaie, l'indice Bovespa de la Bourse de Sao Paulo s'est envolé de 33,41 % ! Les opérateurs ont estimé que la chute du real permettra de doper les exportations brésiennes et de relancer la machine économique. Les autres places de la région n'ont pas été aussi bien servies, la dévaluation de la devise brésilienne risquant de les mettre sous pression. La Bourse d'Argentine a été la plus affectée, le Brésil étant son premier partenaire économique. La Bourse de Buenos Aires a perdu 6,99 % durant la semaine, celle du Chili 7,66 %, tandis que le marché vénétzien a reculé de plus de 10 %.

A Wall Street, la baisse s'est inscrite à 3,14 % d'un vendredi à

l'autre. Pourtant, les Etats-Unis sont directement affectés par ce qui se passe chez leurs voisins du Sud. L'Amérique latine absorbe près de 20 % des exportations américaines. Déjà, Motorola a indiqué qu'il passerait une provision de 15 millions de dollars (12,9 millions d'euros) pour compenser les pertes liées à la dévaluation du real. Mais cette annonce s'est faite avant que ne soit connue la décision de la banque centrale brésilienne de laisser flotter sa monnaie.

D'autres nuages s'amoncellent sur Wall Street, certaines sociétés, comme Eastman Kodak, Advanced Micro Devices ou Motorola ayant annoncé des résultats inférieurs aux prévisions des analystes. Le ralentissement de la croissance dans les prochains mois devraient provoquer d'autres mauvaises surprises. Pour le moment, les boursiers font le pari que la crise monétaire brésilienne n'entamera pas le moral du consommateur

américain qui soutient la croissance. Marc Touati, économiste à la Caisse centrale des Banques populaires, fait partie de ceux qui relativisent l'effet de la crise brésilienne sur l'économie américaine. Il souligne que la crise en Asie, région avec laquelle les Etats-Unis réalisent 25 % de leurs exportations, n'a pas empêché le pays de connaître 3,6 % de croissance en 1998.

CRAINTES DISSIPÉES

Paradoxalement, les places boursières européennes sont celles qui ont le plus souffert. Mercredi 13 janvier, elles ont vécu une journée noire, qui n'a pas été sans rappeler celles de septembre et du début octobre 1998, lorsque les opérateurs redoutaient une récession mondiale après déclenchement de la crise financière en Russie. Mais ces craintes s'étaient vite dissipées, permettant le spectaculaire rebond du dernier trimestre.

La Bourse de Madrid termine avec un recul de près de 8 % d'un vendredi à l'autre. Les poids lourds de la cote espagnole, comme Telefonica ou le Banco Bilbao Vizcaya, sont des sociétés très impliquées au Brésil où elles ont acquis, ces dernières années, plusieurs entreprises. La Bourse allemande fait aussi partie des grandes perdantes de la semaine, avec une chute de 7,39 % en cinq séances. Volkswagen et la Deutsche Bank, elles aussi présentes au Brésil, ont affiché des reculs significatifs. Les observateurs soulignent que l'économie allemande, compte tenu du poids de ses exportations, est plus lourdement exposée à un ralentissement du commerce mondial.

Les places de Paris et Londres ont, en revanche, bien résisté dans la tourmente. L'indice CAC 40 ne cède que 4,49 % en cinq séances et se maintient largement au-dessus des 4 000 points. En dépit de la déconvenue sur les résultats de cer-

taines sociétés comme Marks and Spencer, qui a annoncé une bénéfice inférieur de 40 % aux prévisions, l'indice Footsie de la Bourse de Londres limite sa baisse à 3,35 % d'une semaine à l'autre.

Une fois de plus, Tokyo est restée à l'écart de l'évolution générale des Bourses mondiales. D'une semaine à l'autre, l'indice Nikkei a gagné 2,6 %, à 13 738,86 points. Plus que sur la situation brésilienne, c'est sur la parité dollar-yen que se sont focalisés les opérateurs. Lundi et mardi, la montée du yen a entraîné les actions à la baisse. L'indice Nikkei a ensuite gagné du terrain à partir de mercredi, une fois connue l'intervention de la banque centrale japonaise pour faire remonter la devise américaine. Le niveau du dollar est une clé du redressement de l'économie japonaise. Un yen fort freinerait les exportations et empêcherait un rebond de la croissance.

Joël Morio

TOKYO
NIKKEI
↑ + 2,60%
13 738,86 points

NEW YORK
DOW JONES
↓ - 3,14%
9 340,55 points

PARIS
CAC 40
↓ - 4,49%
4 054,81 points

LONDRES
FT 100
↓ - 3,35%
5 941 points

FRANCFORT
DAX 30 IBIS
↓ - 7,39%
4 973,78 points

MEUBLES Les jeunes créateurs axent aujourd'hui leurs efforts sur le confort et le « facile à vivre ». ● LIBÉRÉS DES CONTRAINTES qu'imposaient les matières et les technologies nou-

velles, ils proposent une offre adaptée aux attentes de l'utilisateur. ● L'EXPOSITION de la VIA (valorisation de l'innovation dans l'ameublement), au Salon du meuble de Paris

jusqu'au 18 janvier, met en scène cette démarche. Des designers proposent des modèles de canapés et de sièges qui composeront la pièce à vivre de demain autour de l'écran télévisuel et

informatique, tour à tour auditorium, bureau, salon de détente. ● DÉSIGNÉ CRÉATEUR DE L'ANNÉE par le jury du Salon, Alberto Meda s'inscrit dans cette mouvance. ● ALORS QUE LE

SECTEUR de l'ameublement a renoué en 1998 avec la croissance, les ventes de mobilier contemporain supplantent désormais celles de meubles de style ancien et rustique.

Les jeunes designers inventent le confort multimédia

Canapés, fauteuils et luminaires se transforment pour le bien-être du téléspectateur. Les modèles exposés au Salon du meuble de Paris préfigurent la pièce à vivre de demain, à la fois auditorium, bureau, salon de lecture et de détente

ASSISES PROFONDES, formes rondes et enveloppantes, lignes épurées qui épousent les mouvements du corps, meubles transformables, modulables, juxtaposables livrés au bon vouloir de l'utilisateur... le design d'aujourd'hui semble au service du confort et du « facile à vivre ». Dépassées la recherche formelle, l'esthétique pour l'esthétique... la création se met à l'écoute du monde dans lequel elle doit non seulement s'inscrire mais prendre sa place.

Les créateurs, nés dans les années 60-70, ont adopté une démarche pragmatique, tenant compte de leur environnement, des attentes de l'utilisateur et des exigences du marché. « Le design connaît deux évolutions importantes, précise Gérard Laizé, directeur général de la VIA (association pour la valorisation de l'innovation dans l'ameublement). Il y a d'abord, chez les créateurs, une plus grande prise de conscience de l'idée du confort. Aujourd'hui, on veut se sentir bien dans les choses. Ensuite, les créateurs ont acquis une plus grande maîtrise des matériaux et des technologies qui leur permet de les exploiter sans en être prisonnier. »

POSITION « VAUTRÉE »

Ce n'est donc pas par hasard que la VIA a décidé de mener, en collaboration avec le Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA), une étude sectorielle sur « confort et ergonomie », dont une des missions est de remettre l'homme au cœur de la création. Intégrant les évolutions sociologiques et leurs influences sur les comportements et les postures de nos contemporains, cette démarche s'appuie sur des données concrètes et veut donner naissance à des produits incontournables.

Premier volet abouti de ce travail, l'exposition « Son, image et confort », présentée au Salon du meuble de Paris, montre un ensemble de nouveaux concepts de mobilier conçus par de jeunes designers qui ont cherché à répondre à cette question : comment meubler la relation entre l'individu et le monde médiatique ? « L'arrivée de la télévision a fait entrer le canapé dans les foyers. Le multimédia va transformer ce canapé », souligne



« Ioio » (en haut à gauche), de Sophie Langer, et la « Chauffeuse et pouf » (ci-dessus), de François Azambourg, accueillent toutes les morphologies. Ci-dessous : la table d'appoint « Dé Light », d'Elsa Frances et Jean-Michel Policar.



Ci-dessus : construite comme un puzzle, la plate-forme « Chill out », de l'agence Zebulon. Ci-contre : « Trait d'union », une structure modulaire de Jérôme Gauthier.



Gérard Laizé. Regarder les chaînes du monde, s'amuser à des jeux vidéo, voyager sur le web, travailler sur ordinateur... l'homme de demain sera amené à passer, en moyenne, plus de trois heures et demie par jour devant son petit écran. L'assise deviendra un élément primordial de son environnement et de son bien-être. C'est pourquoi les prototypes proposés à l'exposition de la VIA présentent quelques sièges individuels, mais surtout des canapés, à usage collectif, et cependant capables de s'adapter à différentes

morphologies et aux diverses activités des usagers.

Duchesse brisée, le canapé « bainoire » d'Alfredo W. Häberli et Christophe Marchand offre toutes les possibilités d'assise : position droite avec table rabattable pour travailler ou manger, position « vautrée » pour la détente. Mélange de matériaux modernes comme le Néoprène et plus traditionnels comme le bois multipliés, ce canapé aux allures de *Star Trek* a été conçu pour accompagner la gestuelle quotidienne de l'homme. Mi-fauteuil,

mi-banc, mi-canapé ou encore fauteuil avec guéridon, *1 et demi* d'Erwan Bouroullec brouille une définition que seul l'usage peut fixer. Lignes pures et directes servent un meuble qui cherche la discrétion. Son but : « Répondre confortablement à nos besoins immatériels. »

Pour Bruno Houssin et Alain Girot, alias Zebulon – nom que ces diplômés de l'école Boule ont donné à leur agence –, le confort c'est avant tout « s'affaler ». Leur plate-forme *Chill out* autorise cette détente. Mais pas seulement.

Construite comme un puzzle, cette création est, tour à tour, salon global avec accoudoirs/tablettes et banc/repose-pied, lieu intime pour regarder la télévision à deux ou lit de jour.

C'est pendant la Coupe du monde, où l'on se reçoit les uns les autres, que Jérôme Gauthier a constaté qu'aucun mobilier n'est adapté pour accueillir un grand nombre de personnes. Il réfléchit à la nécessité d'un produit collectif capable d'apporter un confort individualisé. Sa réponse : *Trait d'union*, un canapé constitué par un siège et

deux poufs dont la structure modulaire permet de construire son espace en fonction du nombre. Les usagers peuvent se regrouper ou se séparer, s'aligner, se placer face à face ou en angle.

Pour être individuels, les sièges de François Azambourg ou de Sophie Langer n'en sont pas pour autant égoïstes. La chauffeuse et la chaise de François Azambourg – de la mousse prise entre deux feuilles de bois – accompagnent les mouvements du corps jusqu'à se faire oublier et accueillent toutes les morphologies. Il en va de même pour le fauteuil *Ioio* de Sophie Langer, en mousse Bultex sur structure acier, qui vous love dans une enveloppe protectrice et rassurante, quels que soient votre poids et la position que vous avez choisie.

ESPACE DE CONVIVIALITÉ

L'éclairage comme source de bien-être inspire les créateurs. *Doux dream* de Frédéric Ruyant, à la fois lampe et vide-poche, est réalisée en polypropylène (pour un aspect lisse et translucide), à partir d'une structure monobloc. Cette lampe qui se veut « intime, peu encombrante, peu onéreuse et pratique » diffuse une douce lumière. Table d'appoint sur laquelle repose un abat-jour libre, sans fil et sans ampoule, *Dé-light* d'Elsa Frances et Jean-Michel Policar répond, elle aussi, à un usage utile et à un univers sans agression. Posé à l'envers, l'abat-jour éteint la lumière, mis à l'endroit, il l'allume. Lorsqu'on le déplace sur la table, il reste lumineux.

Organisés autour de cette nouvelle fenêtre ouverte sur le monde – la télévision interactive –, ces prototypes préfigurent la « pièce à vivre » de demain. Un espace de convivialité, à la fois auditorium, bureau à la maison, salon de lecture dans lequel les membres d'une famille trouveront leur place.

Véronique Cauhapé

★ Réservé aux professionnels, le Salon du meuble de Paris, Parc des expositions de la porte de Versailles, s'ouvre au public samedi 16 janvier jusqu'à 19 heures, entrée : 50 F.

La percée du mobilier contemporain

L'OPTIMISME est de rigueur parmi les professionnels du meuble. Pour la première fois depuis sept ans, les ventes de mobilier ont progressé, enregistrant une hausse de 8 % sur les dix premiers mois de l'année 1998 par rapport à l'année précédente. C'est le meilleur résultat enregistré par

ce secteur depuis 1990. En 1997, l'activité commerciale avait même chuté de 1,6 %. Toutefois, les bons résultats enregistrés en 1998 sont loin d'effacer la baisse qu'a connue le marché depuis la guerre du Golfe.

Ce retournement de tendance met fin à une longue période durant laquelle les ménages français n'ont cessé de reporter leurs achats de biens durables. Fortement lié à la conjoncture économique, le secteur de l'ameublement a bénéficié de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages en 1998. De plus, les ventes de maisons individuelles ayant été soutenues en 1996 et 1997, les nouveaux propriétaires sont venus grossir les rangs des acheteurs de meubles. Les grands gagnants de cette augmentation de la consommation sont les spécialistes de l'équipement du foyer, comme Conforama, But ou Mobis. Ils représentent aujourd'hui un quart du marché du meuble. Les grands magasins et la vente par correspondance ont également profité de l'embellie.

COMPORTEMENT DIFFÉRENT

Mais les acheteurs de ces dernières années ont fait preuve d'un comportement différent de celui de leurs aînés, leurs choix dans le domaine du mobilier se sont modifiés. Alors que l'ancien et le rustique dominaient ce secteur, aujourd'hui, les acheteurs s'orientent vers le contemporain aux lignes épurées. Les styles moderne et contemporain, surtout dans le moyen de gamme, s'imposent avec

62 % de parts de marché en valeur et 72 % en nombre de pièces. Les sièges et le mobilier de bureau ont bénéficié de la plus forte augmentation des ventes. Mais le haut de gamme, c'est-à-dire les meubles contemporains signés par des designers, reste toujours marginal.

Le nombre de ménages achetant a franchi la barre des 7 millions. Dans le même temps, le panier moyen consacré au mobilier est passé de 7 900 francs (1 204 €) en 1997 à 8 200 francs (1 250 €) par ménage. L'âge du chef de famille est le premier facteur expliquant l'achat, devant le revenu et le milieu social. Le premier équipement constitue un point de passage obligé. 43 % des ménages de moins de 35 ans ont acheté au moins un meuble. Le second équipement correspond à un élargissement de la taille du foyer avec la naissance des enfants et l'accession à la propriété.

Passé la cinquantaine, les contraintes s'allègent puisque les Français achètent de rembourser leurs emprunts immobiliers en moyenne à 49 ans. Les dépenses des 50-65 ans s'orientent vers le haut de gamme. En revanche, leurs besoins sont plus limités et leurs achats correspondent surtout à des acquisitions de remplacement ou de complément. Seuls 24 % des ménages de 50 à 65 ans ont acheté au moins un meuble neuf dans l'année. La proportion d'acheteurs diminue encore après 65 ans. A cet âge, le renouvellement concerne alors avant tout le siège et la literie.

Michèle Aulagnon

Alberto Meda, chercheur infatigable

C'EST À MILAN, dans un deux-pièces bien rangé, qu'Alberto Meda travaille, crée, invente. Un ordinateur dans un coin, un établi et quelques outils dans l'autre, des chaises, des tables, des luminaires conçus par lui... plantent un décor sage et studieux. L'homme est chaleureux, courtois et drôle. Il parle de son métier avec précision et ce qu'il faut d'ironie pour ne pas ennuyer. Au discours théorique, il préfère l'image. Expliquant la naissance d'un objet ou d'un meuble, il livre ainsi cette jolie phrase : « Je rêve, les industriels rêvent avec moi, et après on se réveille. » Ce designer italien doit probablement cet état d'esprit à ses racines, mais aussi à son parcours.

Son diplôme d'ingénieur en mécanique en poche, Alberto Meda entre, en 1973, comme directeur technique chez Kartell – l'un des grands du design transalpin –, où il s'occupe essentiellement de production. Après sept années passées à suivre les projets des autres, il finit par avoir envie de se mettre en scène lui-même.

TENDRE À LA LÉGÈRETÉ

Il reprend sa liberté, partage des locaux avec deux vieux amis, les architectes Franco Raggi et Daniela Puppa, qui ont fondé la revue *Modo*. Alberto Meda y publie un article remarqué sur les matières plastiques dans l'automobile, qui lui vaudra une collaboration de cinq ans avec Alfa Romeo.

Fort de son passage chez Kartell, il décide de devenir ingénieur



Lampe « Titania », édition Luceplan, dessinée par Alberto Meda, « créateur de l'année 1999 », et Paolo Rizzatto.

de produit plutôt qu'ingénieur de production, préférant travailler pour des designers plutôt que pour l'industrie. Directement confronté aux créateurs, il découvre une autre réalité qui éveille en lui des désirs enfouis. Celui notamment d'exploiter ses propres idées. Son expérience d'ingénieur est un acquis considérable. Alberto Meda met à profit sa connaissance des matériaux, des techniques de production et des technologies nouvelles pour pousser au plus juste et au plus loin sa recherche.

Des sièges, des étagères, des accessoires, des lampes... voient ainsi le jour et trouvent preneurs auprès de noms illustres tels qu'Alessi, Capellini, Philips, Vitra... Devenu designer à part entière, Alberto Meda n'en finit plus de créer, d'abolir la distance entre la forme et la fonction, et surtout de tendre à la légèreté. « L'idée maîtresse, dit-il, est toujours de produire des meubles qui ne soient

encombrants ni physiquement ni visuellement. »

Beaux exemples de cette démarche quasi maniaque : sa chaise *Light light* en fibre de carbone, d'un poids plume et d'une structure réduite à l'essentiel, capable pourtant de supporter un corps bien bâti de 100 kilos ; mais aussi sa lampe *Titiana*, conçue en collaboration avec Paolo Rizzatto, une suspension flottante composée de nombreuses lamelles aux couleurs interchangeables pour donner, chaque fois, un éclairage différent.

STYLE ORGANIQUE

Pour sa bibliothèque *Partner*, le designer a choisi une conception en sandwich, habillant chaque étagère, dont la structure est en plastique, de deux feuilles d'aluminium. Un modèle de légèreté et de transparence pour un style que le designer qualifie d'organique. La formule est bien trouvée.

Désigné « Créateur de l'année 1999 » lors du Salon du meuble de Paris, qui consacre, chaque année depuis 1983, un architecte ou un designer contemporain « dont les réalisations ont été remarquables tant sur le plan esthétique que technique et sont le résultat d'un travail original et innovateur », Alberto Meda rejoint une liste prestigieuse où figurent déjà, entre autres, Pascal Mourgue, Philippe Starck, Jean Nouvel, Jean-Michel Wilmette, Sylvain Dubuisson, Garouste et Bonetti, Christophe Pillet, Marc Sadler, Ross Lovegrove...

V. Ca.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'Histoire

HISTOIRE
Les dimanche à 20 h 45,
jeudi à 13 heures et 23 heures,
vendredi à 11 heures et 19 heures,
samedi à 8 h 30 et 16 h 30

Le Grand Débat

FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Mike Tyson livre un nouveau « combat de la rédemption »

A trente-deux ans, le poids lourd américain repart à la conquête de sa légende et espère amasser quelques millions de dollars

LAS VEGAS

de notre envoyé spécial

« Une émeute. » La dernière fois que Mike Tyson est apparu sous les projecteurs du Garden Arena, la salle de spectacles de l'hôtel MGM Grand, le combat s'était achevé dans le sang. C'était le 28 juin 1997, à Las Vegas. Ses morsures cannibales (il avait sectionné les deux oreilles d'Evander Holyfield) avaient transformé les gradins en lieu de pugilats, obligeant le directeur du casino mitoyen à fermer les portes de son établissement. « C'était de la pure folie, se souvient un agent de sécurité. Les spectateurs affluaient dans le casino en hurlant de joie ou de dégoût. Hélas ! plusieurs gangs attendaient ce moment pour casser de la machine à sous... »

Samedi 16 janvier, à l'occasion du retour de Mike Tyson sur le même ring du Nevada, l'histoire ne se répétera pas. Les promoteurs du « combat de la rédemption », qui opposera en dix reprises l'éternel bad boy de la boxe américaine au Sud-Africain François Botha, ont en effet multiplié les mesures de sécurité pour éviter

les débordements. Mais les tarifs prohibitifs des billets – de 200 à 1 200 dollars (de 171 à 1 025 euros) – ont freiné l'ardeur des spectateurs potentiels. Quelques jours après les fêtes de la Saint-Sylvestre et une semaine à peine avant le Super Bowl, la finale du championnat de football américain, le calendrier est assez peu favorable à la promotion du combat. Seulement 10 000 spectateurs sont attendus dans une salle qui compte 14 000 sièges. Peu importe finalement puisque l'essentiel des revenus sera encaissé grâce à la diffusion du combat sur la chaîne américaine payante Showtime.

UNE VIE COMME UN ROMAN

Le combat devrait ainsi rapporter une coquette somme aux promoteurs. Outre-Atlantique, les passionnés de boxe débourseuront 49 dollars (41,9 €) pour avoir le privilège d'observer Mike Tyson atomiser son adversaire. Donné gagnant à sept contre un par les bookmakers de Las Vegas, « Iron Mike » n'a pas combattu depuis dix-neuf mois, mais les souvenirs

de sa rapidité d'exécution, la brutalité de ses coups et sa puissance demeurent.

« Je dirais que François Botha est la victime parfaite, souligne Jay Larkin, producteur exécutif de Showtime Boxing. Il n'est pas intimidé par Mike Tyson et il peut aussi frapper... un peu. Avec Tyson, ce n'est pas forcément le combat qui compte mais plutôt l'histoire qui l'enrobe. Et ça tombe bien : sa vie est épique. Les gens sont friands des drames à répétition qui l'accablent depuis longtemps. » L'histoire de Mike Tyson se lit effectivement comme un roman.

Plus jeune champion du monde des lourds à vingt ans, cet ancien délinquant au physique d'Hercule a construit sa légende sur les ruines du « rêve américain ». A quatorze ans, il sort du ghetto noir de Brooklyn grâce à Cus d'Amato, un coach blanc atypique, véritable père adoptif – Mike Tyson n'a pas connu son géniteur – qui lui apprend tout du métier et lui raconte les plus beaux moments de l'histoire de la boxe. C'est en suivant ses conseils que ce gamin caractériel bâtit son étrange carrière, à la force de ses poings.

Hélas ! il la détruira à maintes reprises de la même manière. Sportivement, sa destinée se dessine en dents de scie. Durant les sept années écoulées, il n'a additionné que vingt-deux rounds. D'ailleurs, pour les amoureux de la boxe, Mike Tyson n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même. Mais si ce champion fascine l'Amérique, c'est qu'il incarne les contradictions de ce pays puritain. Sexe, violence, prison, fortune..., son curriculum vitae possède tous les ingrédients du scénario hollywoodien.

Depuis son expéditive victoire (91 secondes de combat) contre



GARY HERSHORN/REUTERS

Mike Tyson, l'éternel « bad boy » de la boxe américaine.

Michael Spinks, le 27 juin 1988, l'ancienne terreur des rings a perdu son appétit de victoires. « Ses deux défaites contre Evander Holyfield ont définitivement effacé le mystère quasiment religieux qui l'entourait », affirme Tommy Brooks, son nouvel entraîneur. Nous avons beaucoup travaillé ensemble. Maintenant, il doit se battre. Ses adversaires ne se dégonfleront plus comme avant. »

UN NOUVEAU CHAPITRE

Pour revenir à son meilleur niveau, Mike Tyson a fait le ménage autour de lui. Il s'est séparé de Don King. Il a ensuite décidé de

suer. Depuis trois mois, « Iron Mike » réside avec sa famille dans la petite ville de Scottsdale (Arizona), où il a tout recommencé à zéro avec Tommy Brooks. Pour Mike Tyson, le combat contre François Botha, un ancien champion du monde contrôlé positif aux stéroïdes en 1995, est le marchandage du rachat. Ce sera aussi la première étape d'une série de quatre combats prévus pour 1999 qui devrait lui rapporter 100 millions de dollars (85,5 millions d'euros). Le début d'une autre vie ?

Paul Miquel

DÉPÊCHES

■ **OLYMPISME** : son président, Juan Antonio Samaranch, a convoqué une session extraordinaire du Comité international olympique (CIO) les 17 et 18 mars, à Lausanne (Suisse), pour étudier le cas de treize de ses membres soupçonnés de corruption dans l'affaire des Jeux d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis). Le directeur général du CIO, M^c Carrard, a évoqué la possible exclusion de certains des suspects. Par ailleurs, selon la presse japonaise, la ville de Nagano a fait brûler des documents relatifs à sa candidature pour les JO de 1998, faisant disparaître les factures adressées à une agence suisse intervenue pour promouvoir sa candidature auprès du CIO. Les documents en question incluaient le contrat passé avec l'agence suisse IMS-Studio 6, basée à Lausanne et dirigée par Goran Takacs, fils d'Artur Takacs, conseiller technique de Juan Antonio Samaranch.

■ **SKI** : le Français Nicolas Huet est devenu champion du monde de snowboard (slalom parallèle), vendredi 15 janvier, à Berchtesgaden (Allemagne), son compatriote Matthieu Bozzetto prenant la médaille d'argent et l'Autrichien Werner Eberbauer celle de bronze. Un peu plus tard, la Française Isabelle Blanc, couronnée la veille en slalom géant parallèle, s'adjugeait la médaille d'argent du slalom parallèle, derrière l'Italienne Marion Posh, la troisième place revenant à l'Allemande Sandra Farmand.

■ **TENNIS** : l'Américain Todd Martin a gagné, samedi 16 janvier, la finale du tournoi de Sydney (Australie) en battant l'Espagnol Alex Corretja (6-3, 7-6 (7-5)).

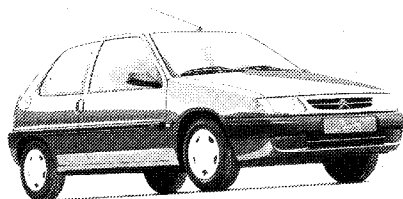
■ **VOILE** : le milliardaire américain Steve Fossett est devenu, vendredi 15 janvier, le premier engagé officiel dans The Race, la course en solitaire autour du monde avec escale à Auckland (Nouvelle-Zélande) du deuxième millénaire. L'aérostier (il fut le coéquipier de Richard Branson lors de sa récente tentative de tour du monde en ballon) participera à l'épreuve à la barre de *Playstation* (32,5 m de long et un mât de 44 mètres), conçu pour battre tous les records de vitesse.

Les « affaires » qui menacent l'avenir du boxeur

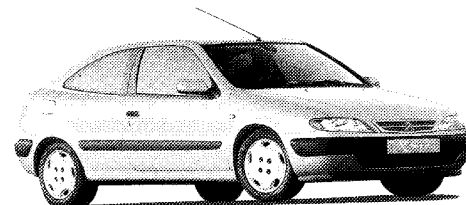
Après son combat contre Evander Holyfield, en juin 1997, Mike Tyson s'était vu retirer sa licence professionnelle pour une année. En octobre 1997, il a gagné le droit de remonter sur un ring après l'avis favorable de la commission de boxe du Nevada. En liberté surveillée depuis mars 1995 après avoir passé trois ans en prison pour viol, l'incorrigible boxeur pourrait retrouver une geôle dès le 5 février s'il est condamné pour coups et blessures suite à une bagarre lors d'un accident de la route survenu à la fin de l'été 1998 dans la banlieue de Washington. Par ailleurs, le fisc américain lui réclame 13 millions de dollars (11,1 millions d'euros) d'impôts impayés. Même si ses gains pour son combat contre François Botha sont estimés à 20 millions de dollars, ses ennuis financiers l'ont récemment obligé à vendre plusieurs propriétés. Enfin, il a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de Don King, son ancien manager, qu'il accuse d'avoir pillé les recettes de ses anciens combats.

CITROËN

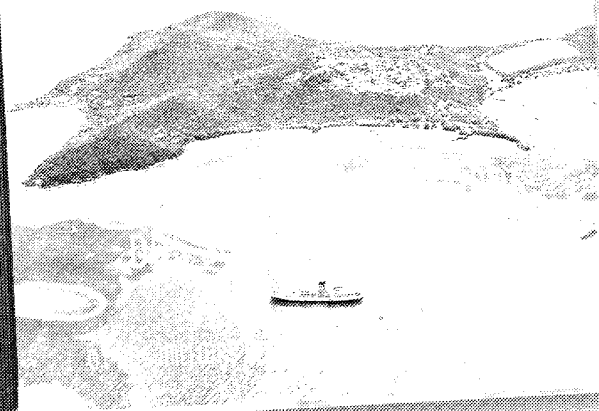
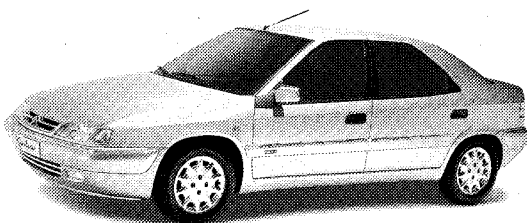
VOYAGE VOYAGE avec



VOYAGE VOYAGE avec



VOYAGE VOYAGE avec



http://www.citroen.fr
3615 CITROËN (29€7/m)

(1) TARIF SAXO NOUVELLES FRONTIÈRES CONSEILLÉ DU 2/01/99 A.M. 99. OFFRE NON CUMULABLE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS DANS LE RÉSEAU PARTICIPANT. (2) ÉCONOMIE SUR TARIF CONSEILLÉ DU 2/01/99 A.M. 99. OFFRE NON CUMULABLE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS SUR XSARA NEUVE DANS LE RÉSEAU PARTICIPANT. (3) ÉCONOMIE DE : 10 000 F SUR XANTIA X NEUVE (SAUF HDI), 12 000 F SUR XANTIA SX NEUVE (SAUF HDI), 15 000 F SUR XANTIA EXCLUSIVE OU ACTIVA NEUVE, SUR TARIF CONSEILLÉ DU 2/01/99 A.M. 99. OFFRES NON CUMULABLES RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS DANS LE RÉSEAU PARTICIPANT. (4) SUIVANT AUTORISATION. (5) JEU GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT ET RÈGLEMENT DISPONIBLE DANS LES POINTS DE VENTE PARTICIPANTS. CITROËN préfère TOTAL

© G. MARTIN RACET / N.E. *EURO RSCG Automobiles CITROËN RCS Nanterre B 442 050 189

Le Mitsubishi Pajero-Sport, entre 4 x 4 et break

Ce véhicule surélevé, qui peut passer presque partout, fait partie des engins inclassables

SANS DOUTE est-ce inévitable : il va falloir inventer un nouveau vocabulaire automobile pour le XXI^e siècle. Sous peu, le classement en berlines, breaks, coupés, monospaces, tout-terrain et utilitaires nous paraîtra aussi inadaptable que les limousines, torpédos, phaétons, coaches ou conduites intérieures d'antan. Dans quelle case, par exemple, classer le Renault Scénic 4 x 4, qui doit être lancé prochainement ? Sorte de break surélevé, la future Opel Zafira correspond-elle vraiment à la définition d'un monospace ? Nous nous garderons ici d'ouvrir le débat.

Le Mitsubishi Pajero-Sport, voiture aux proportions imposantes (4,54 mètres de long, 1,73 mètre de haut), est commercialisé avec succès depuis deux ans aux Etats-Unis. Là-bas, le brassage des genres automobiles est bien ancré dans la réalité : gros 4 x 4 « sportifs », pick-up fastueux, sans parler des concept-cars « sang-mêlé » que l'on peut voir ces jours-ci au Salon de l'automobile de Detroit.

ANGLES ADOUCIS

Faute de mieux et par commodité, on considérera que le Pajero-Sport appartient à la tribu des 4 x 4. Avec son châssis bien charpenté et sa transmission à quatre roues motrices, il passe partout – ou presque, à cause de ses pneus standards – et peut traverser une rivière profonde de 50 centimètres, ce qui n'est pas si mal. Pourtant, sa face avant, ornée d'une large calandre chromée et d'un pare-brise élégamment incurvé, évoque davantage une respectable berline qu'un tout-terrain rustique.

Moins haut et anguleux que le grand Pajero, 4 x 4 de stricte obédience que l'on connaissait jusqu'alors, le Pajero-Sport n'offre point une carrosserie taillée à la

serpe mais propose plutôt des angles adoucis. Les marchepieds qui courent au bas des portes font de la figuration.

Un tantinet surchargé, le hayon arrière s'ouvre sur un gigantesque espace couvert de moquette sous laquelle on découvre des petits caissons intégrés. Ce volume s'agrandit encore si l'on bascule la large banquette arrière. Aussi pratique et distingué qu'un break moderne, espèce automobile qu'évoque également son profil effilé, le Mitsubishi prend soin de ses occupants. La position de conduite est celle d'une voiture classique et les sièges, enveloppants à souhait, peuvent improviser une couchette si l'on déplie la banquette.

L'insonorisation est très correcte et les suspensions, n'en déplaise aux tout-terrain classiques, ne sautillent pas sur la route. Dans le plus pur style américain, les vitres latérales arrière sont ultra-teintées (impossible de savoir si les gamins qui s'agitent à l'intérieur de la Mitsubishi vous tirent ou non la langue) et l'habitacle, pas trop impersonnel, est truffé de rangements ingénieux.

Comme le Pajero à châssis



Placide et pratique, le Pajero-Sport, élégant hybride à quatre roues, est taillé pour les loisirs.

court, qui continue de s'illustrer avec brio dans les sables à l'occasion du rallye Grenade-Dakar, le Mitsubishi dispose d'un train avant assez réactif qui le rend plus maniable qu'on ne pourrait l'imaginer. Il ne « plonge » pas au freinage et le rayon de braquage, pas trop large, réserve une bonne surprise.

Jouer les polyvalents ne permet

pas de gagner sur tous les tableaux. La tenue de route du Mitsubishi ne rivalise pas avec celle d'une berline ou d'un break classique. La répartition des masses place le centre de gravité assez haut et le poids de la bête, qui tutoie les deux tonnes, rend aléatoires les brusques changements d'appui lorsque les virages s'enchaînent sur une route étroite.

Hardi, mais prudent ; sur chaussée détrempée, il n'est pas inutile d'enclencher la transmission intégrale (jusqu'à 100 km/h, on passe en position « 4 x 4 » tout en roulant). Sous le capot soigneusement sculpté, le moteur V6 essence (3 litres, 177 chevaux) s'acquie bien de sa tâche mais il est cher et trop gourmand pour les budgets européens.

Quant au 2,5 litres diesel, qui représentera l'écrasante majorité des ventes, il est bien décevant. Ses 99 chevaux s'essouffent vite alors que le 2,8 litres diesel monté sur les précédentes versions du Pajero est très convaincant. Du coup, si l'appellation « sport » correspond, en version V6, au la-

bel américain de « sport utility », elle relève du non-sens en version diesel. Mitsubishi explique que l'appellation « Challenger » utilisée aux Etats-Unis comme au Japon n'a pu être reprise en Europe pour des raisons juridiques.

Placide et pratique, cet élégant hybride à quatre roues est taillé pour les loisirs. En France, Mitsubishi compte en diffuser quelque 1 200 unités au cours de l'année auprès de ménages aisés, généralement pourvus d'enfants et résidant en milieu urbain. Le Pajero-Sport ira prendre l'air le week-end avec ceux pour qui les berlines sont trop ordinaires et les breaks pas assez chaleureux. De temps en temps, on pourra même partir à l'aventure avec le fervent amateur de tout-terrain qui, haut comme trois pommes, a proposé : « Dis, on va rouler dans la boue ? »

Jean-Michel Normand

★ Mitsubishi Pajero-Sport ; de 169 800 à 220 000 francs (de 25 890 à 33 540 €). Puissance fiscale : de 9 à 13 CV.

La ceinture de sécurité a quarante ans

En 1959, Nils Bohlin, ingénieur chez Volvo, mettait au point la ceinture de sécurité à trois points. Celle-ci fut installée sur les modèles destinés au marché suédois puis, en 1963, sur la totalité de la production de la firme. Cet équipement d'abord réservé à l'aéronautique (avec une forme en Y), mais négligé sur les automobiles, a sauvé plusieurs centaines de milliers de vies, mais il a dû vaincre bien des scepticismes, notamment aux Etats-Unis, qui ne reconnurent son utilité qu'en 1968. L'invention de Nils Bohlin a été perfectionnée depuis (enrouleurs, prétensionneurs pyrotechniques, systèmes de retenue programmée), mais elle n'a pas été dépassée.

Outre-Atlantique, le taux de port de la ceinture ne dépasse pas 60 à 65 % contre 70 % en Europe. En France, la ceinture de sécurité a été rendue obligatoire hors agglomération en 1973, obligatoire en ville la nuit en 1975 et, enfin, généralisée en 1979 en toutes circonstances. Les passagers assis à l'arrière doivent la mettre depuis 1990.

« Bob », celui qui ramène les buveurs belges à bon port

BRUXELLES

de notre correspondant

Les Belges aiment faire la fête, bien manger et se retrouver autour d'une pinte de l'excellente bière produite dans le royaume. Comme chacun est moralement obligé d'offrir sa tournée, on a vite fait d'atteindre, voire de dépasser le taux d'alcool autorisé par la loi, 0,5 g par litre de sang, ou 22 mg par litre d'air expiré dans les éthylomètres les plus précis.

L'accroissement des accidents dus à l'abus d'alcool par les conducteurs avait incité les autorités à lancer, au début des années 90 une grande campagne de sensibilisation, par voie d'affiche et de spots télévisés. On voyait une porte de prison s'ouvrir, un homme sortir, monter, l'air sombre, dans une voiture conduite par une femme, et un enfant dire lamentablement : « Papa est allé en prison parce qu'il a bu ! »

Ce fut un échec total. Le commandant Daniel De Nève, responsable des relations publiques de la gendarmerie, le constate : « Ce parti pris de culpabilisation du public était une erreur dans un pays où boire en société est traditionnel. Nous avons alors décidé de changer notre fusil d'épaulé, et de développer une campagne positive sur le même thème. »

« LE POTE QUI NE POTE PAS »

En 1993, donc, un nouveau personnage fit son apparition dans l'imaginaire belge : le « Bob ». On ne voit jamais son visage, mais tout le monde le connaît : c'est celui qui, dans un groupe de fêtards, reste sobre et ramène tout le monde à bon port. Le succès dépassa toute les espérances, et le terme est passé dans le langage courant. Bob, c'est « le pote qui ne pote pas » (« celui qui reste sobre »), dit le Bruxellois dans son parler local.

« Quand Bob conduit, c'est la fête ! », proclament les affiches placardées le long des autoroutes. Le succès de cette campagne doit beaucoup à l'engagement dans son organisation et son financement de la puissante Confédération des brasseurs de Belgique, qui proclame de son côté : « Une bière brassée avec passion se consomme avec sagesse. » Des sous-bocks, des porte-clés « Bob » sont distribués par les patrons de cafés, qui offrent des « promotions » pour les Bob : après quatre boissons sans alcool, la cinquième est gratuite.

Il est devenu courant, maintenant, qu'un convive annonce d'emblée : « Ce soir, c'est moi qui fais le Bob, parce qu'aujourd'hui, c'est un lendemain de la veille », explique encore le commandant De Nève. On ne dispose pas encore de statistiques probantes sur les effets de cette campagne sur le comportement des conducteurs. Des résul-

tats intermédiaires sur l'année 1998 révèlent cependant une légère diminution (1 %) des contrôles d'alcoolémie positifs. Les responsables de la sécurité routière font cependant remarquer que ce type d'infraction n'augmente pas au rythme de l'accroissement du trafic et que la campagne du « Bob » n'est pas étrangère à ce phénomène.

La nuit de la Saint-Sylvestre n'a pas connu, outre-Quévrain, l'hécatombe routière que l'on a déplorée en France. Outre la présence de nombreux Bob au volant des voitures de réveillonneurs, la mise en place de contrôles renforcés a été efficace. Les conducteurs éméchés voyaient leur véhicule immobilisé, et des services spéciaux de transports en commun avaient été mis à la disposition des contrevenants.

Luc Rosenzweig

Tout y est dit, à vous de voir !



- ▲ 174 pays analysés par les journalistes et correspondants du « Monde »
- ▲ A l'approche des élections européennes, un cahier spécial sur l'euro et l'Europe
- ▲ Les nouvelles données de la politique économique et sociale française
- ▲ Le panorama des 26 régions françaises
- ▲ Les mutations de l'économie française et mondiale
- ▲ Un palmarès, par secteur, des plus grandes entreprises en France et dans le monde
- ▲ Un véritable tour du monde économique et social

BILAN DU MONDE - 200 PAGES - 50 F - 7,62 €

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

Le Monde

Passage pluvieux

DIMANCHE, une perturbation va lentement traverser le pays. Elle sera plus active dans les régions du Sud, où de fortes pluies sont attendues dans la nuit de dimanche à lundi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Un ciel de traîne ménagera éclaircies et averses, parfois accompagnées de grésil en Bretagne, dans le Cotentin et en Vendée. Plus à l'est, après un ciel voilé, l'après-midi offrira de belles éclaircies de la côte Fleurie à l'Anjou. Il fera de 7 à 9 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Après des pluies matinales de l'est du Bassin parisien aux Ardennes, le temps s'améliorera lentement l'après-midi. Les pluies persisteront toute la journée dans le Berry, alors que le soleil fera son apparition de la Haute-Normandie aux Flandres. Il fera de 7 à 9 degrés.

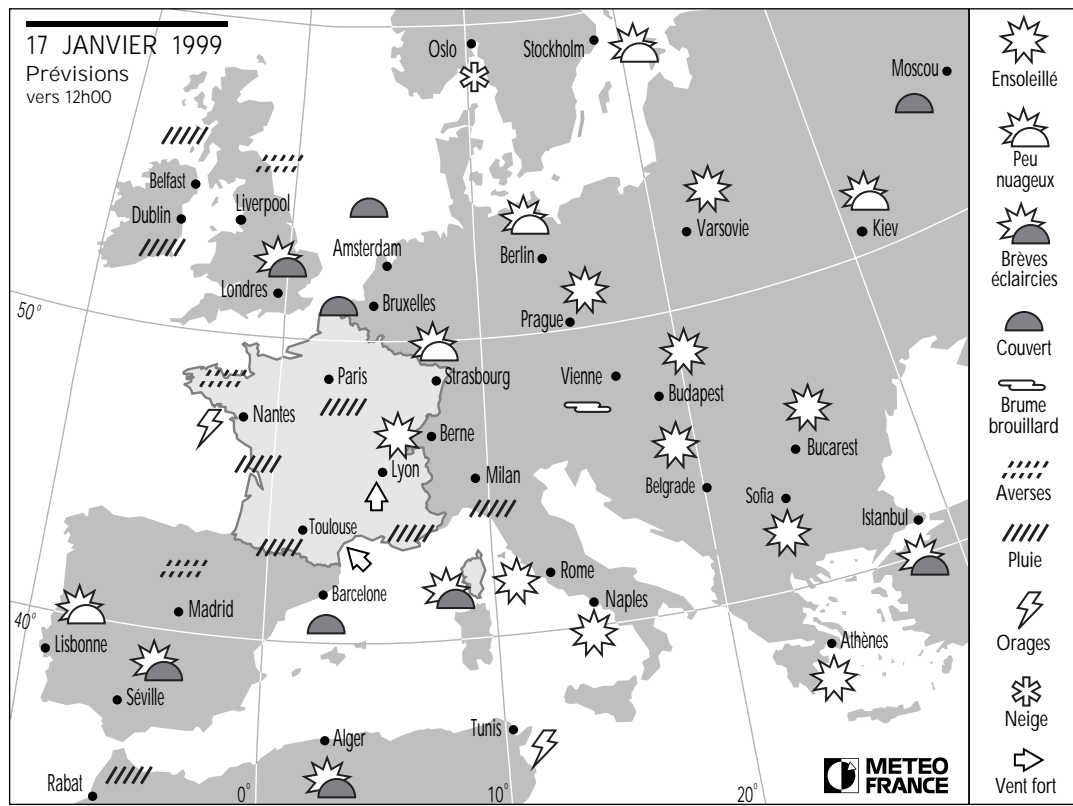
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Malgré des nuages d'altitude, la journée se montrera clémente de

l'Alsace au Jura, le mercure montant jusqu'à 13 degrés. Plus à l'ouest, le temps tournera à la pluie, et il fera de 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les pluies matinales de l'Aquitaine au Poitou se décaleront vers Midi-Pyrénées l'après-midi. Il neigera un peu en montagne à partir de 1 000 mètres. Températures de 7 à 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - En Savoie, soleil voilé toute la journée. Ailleurs, le temps se dégradera, avec des pluies du Limousin à la vallée du Rhône. En soirée, la neige apparaîtra dans le Massif Central dès 600 mètres. Il fera de 6 à 12 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les pluies, d'abord faibles et plutôt limitées au relief, s'intensifieront, devenant parfois fortes en soirée et se transformant en neige dans les Cévennes dès 800 mètres. Le vent marin balayera les plages du Languedoc-Roussillon. Températures de 10 à 14 degrés.

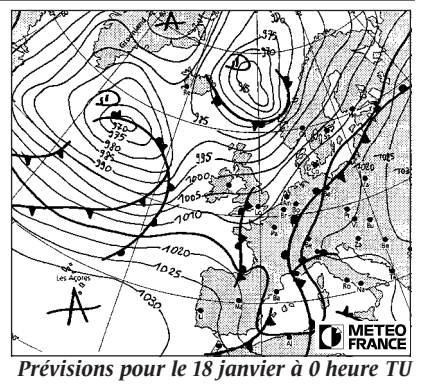
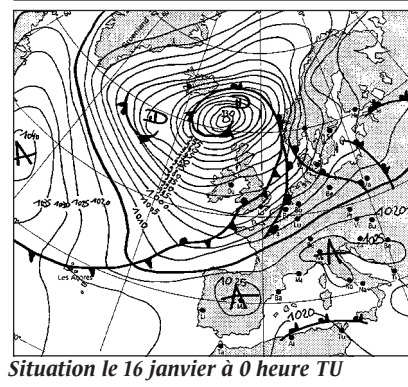


PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	4/14 N	NANCY	5/9 N
AJACCIO	4/14 N	NANTES	3/9 P
BIARRITZ	4/9 P	NICE	4/12 P
BORDEAUX	6/9 P	PARIS	6/8 P
BOURGES	5/8 P	PAU	1/8 P
BREST	2/6 P	PERPIGNAN	5/15 P
CAEN	5/7 P	RENNES	3/9 N
CHERBOURG	3/7 P	ST-ETIENNE	5/12 N
CLERMONT-F.	4/10 P	STRASBOURG	8/14 N
DIJON	3/8 P	TOULOUSE	1/8 P
GRENOBLE	0/8 P	TOURS	5/6 P
LILLE	5/8 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	3/5 P	CAYENNE	24/28 S
LYON	6/11 P	FORT-DE-FR.	24/28 S
MARSEILLE	7/13 P	NOUMEA	24/29 C

PAPEETE	24/29 P	KIEV	-3/-1 N	VENISE	2/7 S	LE CAIRE	10/18 N
POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	6/10 N	VIENNE	-2/3 C	MARRAKECH	4/16 N
ST-DENIS-RE.	24/29 C	LIVERPOOL	3/8 P	AMERIQUES		NAIROBI	17/27 S
EUROPE		LONDRES	4/8 S	BRASILIA	19/27 P	PRETORIA	19/31 S
AMSTERDAM	4/8 C	LUXEMBOURG	3/6 P	BUENOS AIR.	22/29 S	RABAT	8/14 P
ATHENES	8/15 S	MADRID	1/7 P	CARACAS	-6/-2 C	TUNIS	9/17 P
BARCELONE	7/14 C	MILAN	2/7 P	CHICAGO	-6/-2 C	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	0/4 P	MOSCOW	-5/-3 C	LIMA	18/24 C	BANGKOK	21/30 C
BELGRADE	0/8 S	MUNICH	-3/8 S	LOS ANGELES	12/19 N	BOMBAY	18/30 S
BERLIN	6/11 N	NAPLES	6/14 S	MEXICO	9/21 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	-1/6 S	OSLO	-2/1	MONTREAL	-5/-3 N	DUBAI	18/26 S
BRUXELLES	4/8 C	PALMA DE M.	4/17 C	NEW YORK	1/3 S	HANOI	14/19 N
BUCAREST	-5/5 S	PRAGUE	1/7 S	SAN FRANCISCO	11/12 C	HONGKONG	12/16 P
BUDAPEST	-2/3 S	ROME	7/13 S	SANTIAGO/CHI	10/25 S	JERUSALEM	10/16 P
COPENHAGUE	3/5 C	SEVILLE	3/13 S	TORONTO	-9/-4 N	NEW DEHLI	6/17 N
DUBLIN	-1/5 P	SOFIA	-2/9 S	WASHINGTON	-2/9 S	PEKIN	-5/7 S
FRANCFORT	5/8 N	ST-PETERSB.	-3/0 C	AFRIQUE		SEOUL	-6/4 N
GENEVE	2/8 S	STOCKHOLM	0/2 N	ALGER	7/17 S	SINGAPOUR	25/29 P
HELSINKI	-1/2 S	DAKAR	20/23 N	SYDNEY	22/28 S	TOKYO	2/7 S
ISTANBUL	5/10 N	VARSOVIE	1/6 S	KINSHASA			



PRATIQUE

A chacun de balayer la neige devant sa porte

APRÈS une chute de neige, comme celles que la France vient de connaître ces jours derniers, chacun est tenu de débayer devant son domicile. Cette obligation, qui concerne les propriétaires, est édictée dans chaque localité par un arrêté municipal.

Dans les copropriétés, c'est généralement le gardien qui se charge de cette tâche, ou bien une société rétribuée. En effet, les copropriétaires sont solidairement responsables en cas d'accident. Par ailleurs, le propriétaire d'une maison individuelle qui loue celle-ci devra veiller à ce que son locataire (ou l'un d'entre eux, s'il s'agit d'un bâtiment) se charge du débaillement à sa place, en le mentionnant dans le bail, sous peine de voir sa responsabilité engagée.

Lorsque les riverains ne satisfont pas à cette obligation, ils peuvent s'exposer à des poursuites de la part de l'administration, mais le plus souvent celles-ci ne sont pas mises en œuvre. En revanche, si un piéton glisse et se blesse, la responsabilité civile du propriétaire des lieux peut être engagée.

Si la maison est vacante pour cause d'absence prolongée, ou

parce qu'il s'agit d'une résidence secondaire, le propriétaire aura donc intérêt à charger une tierce personne du déneigement, ou bien à prévenir la mairie. « On apprécie la situation sur le terrain, au cas par cas. Par exemple, on peut considérer que rien n'oblige à nettoyer les deux côtés d'une rue. L'objectif est de permettre au piéton de disposer au moins d'une voie dégagée, quitte à allonger son parcours », explique Alain Garcin, directeur du service de la propreté urbaine et du déneigement à Grenoble.

La plupart des communes possèdent un « plan de viabilité hivernale ». Il s'agit d'un dispositif qui prévoit différents niveaux d'intervention en cas d'intempéries, avec une montée en puissance progressive des moyens matériels et humains. Il détermine aussi les voies prioritaires pour le déneigement : grands axes, stations de tramway et d'autobus, accès aux bâtiments publics, aux hôpitaux, et aux écoles.

A Valence, dans la Drôme, le « plan neige » mis en œuvre en 1997 définit quatre circuits prioritaires et six circuits secondaires. Dix-huit bacs à sel, installés chaque hiver à différents points straté-

giques, sont à la disposition des habitants. A Paris, on est moins généreux. « On ne distribue ni sel ni sciure », précise-t-on à la mairie, où l'on recommande aux particuliers d'utiliser du sel de cuisine en cas de nécessité : « Une poignée au mètre carré suffit. »

A Paris, on conseille l'utilisation du sel de cuisine : « Une poignée au mètre carré suffit »

En plus de la neige sur les trottoirs, il y a celle qui tombe des toits. Des polémiques surviennent périodiquement à propos des « arêtes-neige », ces troncs d'arbre placés sur les toits pour empêcher la chute de paquets neigeux. On peut imposer ces arêtes-neige par arrêté municipal. A Grenoble, un texte signale que « toute toiture à pente rapide devra être pourvue de crochets en fer » (règlement général de la

voirie, article 27). « A Monnetier, on a décidé de ne pas en faire une obligation, car cela ne fait que retarder le problème : avec le jeu du gel et du dégel, un liquide glacé goutte sur la voie et la rend encore plus dangereuse », explique Vincent Launay, secrétaire général de la mairie. Il est donc conseillé aux riverains qui n'ont pas prévu de dispositif, de signaler par un panneau les risques de chute de neige.

Les modalités de déneigement imposées aux riverains diffèrent selon les communes. Par exemple, la largeur de la bande à débayer varie sensiblement : 1 mètre à Grenoble, 1,50 mètre à Mulhouse, 2 mètres à Metz et à Strasbourg, et même 4 mètres à Paris ! S'il n'y a pas de trottoir, on est quand même tenu de débayer sur la même largeur. Il faut mettre la neige en tas, ne pas la jeter sur la chaussée, et ménager des passages permettant d'accéder à l'entrée des immeubles.

En cas de verglas, il est recommandé d'utiliser du sable, du sel, des cendres, de la sciure de bois, de la paille, ou des scories de houille pulvérisées (à Lille). A Strasbourg comme à Paris, il est interdit de répandre du sel sur les trottoirs,

terre-pleins et places plantés d'arbres, ainsi que sur les trottoirs des rues dont la chaussée est bordée d'arbres. Enfin, il est défendu de déposer neige et glaces sur les bouches d'égouts.

Toutes ces opérations doivent être réalisées « autant de fois que nécessaire, et avant 8 heures du matin si la neige est tombée pendant la nuit ». Le règlement sanitaire de la ville de Grenoble spécifie même que le débaillement « sera répété dans la journée aussi souvent que nécessaire, et sans attendre qu'il ne tombe plus de neige ».

Pourtant, la Cour de cassation, dans un arrêt du 27 octobre 1976, en a décidé autrement : elle a rejeté le pourvoi d'un piéton accidenté à la suite d'une chute sur un trottoir enneigé à Lyon. Les juges du fond ont estimé qu'aucune faute ne pouvait être reprochée aux riverains, l'obligation de balayer la neige n'ayant pas pu recevoir application au moment de l'accident, survenu à 19 heures, alors qu'il neigeait depuis le matin et que la chute de neige, s'accroissant sans cesse, rendait tout travail inutile.

Michaëla Bobasch

DÉPÊCHES

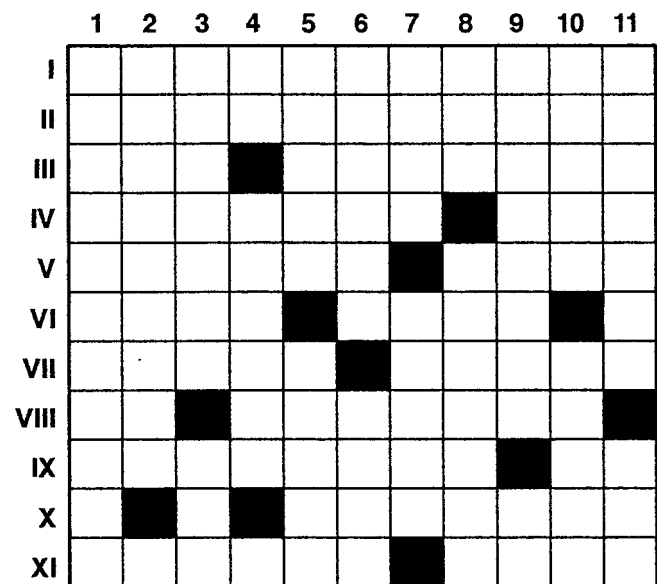
Notaire. Le Particulier consacre le dossier de son numéro de janvier au notaire. Quand faut-il recourir à ses services ? Comment le choisir ? Quel est le coût des honoraires de consultation et celui des actes notariés : contrat de mariage, donation-partage, changement de régime matrimonial... On y trouvera aussi un chapitre sur la responsabilité civile et pénale du notaire et les recours en cas de faute professionnelle. *Le Particulier*, n° 917, janvier 1999 (82 p., 40 F, 6,10 €)

Cancer. Adénocarcinome, myélome, neuroblastome : pour comprendre le cancer il faut d'abord se familiariser avec le vocabulaire médical. Comment l'accepter si l'on est le premier concerné ou si la maladie atteint un proche, comment en parler ? Dans *Vivre pendant un cancer*, Marie-Paule Dousset aborde les principaux aspects du problème, les relations avec les médecins, les examens, les traitements, les lieux de soin. L'auteur explique par exemple qu'il est préférable d'acheter une perruque avant de commencer la chimiothérapie, et pourquoi certains aliments sont interdits pendant l'aplasie. En annexe, une bibliographie et les adresses des associations dans chaque région (Seuil, 360 p., 98 F, 14,94 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99015

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Participe et aide au soulèvement. - II. Calculées le temps d'une révolution. - III. Annonce la sortie. Secoue pour aviver. - IV. Belle avec le temps. Voisin de la daurade. - V. Une tenue pour se retrouver à la porte. Sanctionné. - VI. Raté et en plus en désordre. Préparé comme un gendarme. - VII. Eclateras. Mise en boîte ou pour une mise en boîte. - VIII. Note. Vient d'avoir un passage difficile. - IX. Désert. Démonstratif. - X. Permettent d'entrer en communications. - XI. Ecrit ou oral, c'est toujours une épreuve. Bien relevé.

VERTICALEMENT

I. Au niveau de la licence. - 2. Perception immédiate. - 3. Exaspérer. Se fit entendre comme un hibou. - 4. Article.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschourg 94852 Ivry cedex

Problèmes d'impression. - 5. Fait partie d'un régime. Vieux rasoir. - 6. Les meilleurs a priori. Conforme à la morale. - 7. Coup de froid venu du Nord. Mets fins une fois préparés. - 8. Fait l'égalité. Empruntées. - 9. Réduits au silence. Coule dans le Nord. - 10. Province chinoise. Pris pour mieux voir. - 11. Prise pour stimuler. Grande voie de communication.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99014

HORIZONTALEMENT

I. Franc-tireur. - II. Libérateur. - III. Ut. Répandus. - IV. Cocote. Debs. - V. Turne. Férie. - VI. Ure. Emeus. - VII. Anus. Our. Dé. - VIII. Testait. Ojl. - IX. Iléon. Radia. - X. Olt. Gia Long. - XI. Nestorienne.

VERTICALEMENT

I. Fluctuation. - 2. Ritournelle. - 3. AB. Creusets. - 4. Néron. STO. - 5. Crétée. Ango. - 6. Tapé. Moi. Ir. - 7. Ita. Feutrai. - 8. Rondeur. Ale. - 9. Eiders. Odon. - 10. Urubu. Djinn. - 11. Ressemelage.

ÉCHECS

N° 1827

TOURNOI DE HASTINGS

(1998-1999)
Blancs : S. Chipov.
Noirs : A. Miles.
Gambit-D accepté.

1. d4	d5	13. axb3	Fé7 (g)
2. c4	dxç4	14. Dg3! (h)	Rf8 (f)
3. Cf3	Cf6	15. Td1	Cd7
4. é3	é6	16. Ta4! (j)	Dé8 (k)
5. Fxç4	ç5	17. Tg4!	g6 (l)
6. 0-0	a6	18. Fh6+	Rg8 (m)
7. Fb3 (a)	b6 (b)	19. Cg5	Ff8 (n)
8. é4! (c)	çxd4 (d)	20. Fxf8	Rxf8 (o)
9. é5	Cf-d7	21. Tg-d4!	Fç6 (p)
10. Dxd4	Fb7	22. Tf4!	f5 (q)
11. Df4	Cç5 (e)	23. éxf6	é5
12. Cç3	Cxb3 (f)	24. Dd3!	abandon (r)

NOTES

a) En évitant la variante classique 7. Dé2, les Blancs conservent un vaste choix : 7. Fb3, 7. Fd3, 7. b3, 7. Cb-d2 et l'intéressant gambit 7. é4! dont l'acceptation retarde dangereusement le développement des Noirs : 7... Cxé4 ; 8. Dé2 (ou 8. d5), Cf6 ; 9. d5! b5 (si 9... Cxd5 ; 10. Td1, Fé7 ; 11. Cç3, 0-0 ; 12. Fxd5, éxd5 ; 13. Cxd5, Fd6 ; 14. Ff4, Té8 ; 15. Cxf6+, gxç6 ; 16. Txd6) ; 10. dxé6! bç4 ; 11. Td1! b) Une recommandation discutable de Hans Müller. Sur 7... b5, la réplique 8. a4! est forte ; par exemple : 8... bxa4 ; 9. Fxa4+, Cb-d7 ; 10. é4! ; ou 8... b4 ; 9. Cd2, Fb7 ; 10. é4!, çxd4 (si 10... Cxé4 ; 11. Cxé4, Fxé4 ; 12. Fg5, Fé7 ; 13. Fxé7, Dxé7 ; 14. Té1! menaçant d5) ; 11. é5, Cd5 ; 12. Cé4, Fé7 ; 13. Fg5, 0-0 ; 14. Cd6! ; ou 8... Fb7 ; 9. axb5, axb5 ; 10. Txa8,

Fxa8 ; 11. Dé2, Db6 ; 12. dxç5, Fxç5 ; 13. Cç3! Le mieux pour les Noirs est 7... Cç6 ; 8. Dé2, çxd4 ; 9. Td1, Fé7 ; 10. éxd4, Ca5 ; 11. Fç2, b5 ; 12. Cç3, Fb7 ; 13. Fg5, 0-0 ; 14. Cç5, g6.

c) Encore ce sacrifice dynamique. d) 8... Cxé4 n'est pas à conseiller : 9. Dé2, Cf6 ; 10. d5! avec une forte attaque comme dans la note a. e) 11... Cç6 est à envisager. f) Peu économique. Le C-R a coûté trois temps pour s'échanger contre le Fb3. g) 13... Cb-d7 est nécessaire, même si la position des Blancs reste préférable après 14. Td1, Dç7 ; 15. Cç4. h) La menace 15. Dxd7 pose à la défense de sérieux problèmes. i) Si 14... 0-0? ; 15. Fh6 avec gain de la qualité. Si 14... g6 ; 15. Fh6, et les Noirs ne roquent plus. j) Le passage de la T-D sur l'aile -R est aussi original qu'efficace. k) 16... Dç7 ne plaît pas à Miles à cause de 17. Tç4. Comment un grand maître chevronné a-t-il pu se mettre dans cette position, après seize coups d'un simple gambit-D accepté ? l) Forcé. Si 17... Tg8? ; 19. Fh6! m) Enfermant la Th8. n) Si 19... Cç5 ; 20. b4! ; 21. Cç-é4. o) Si 20... Dxç8? ; 21. Txd7. p) Si 21... Td8 ; 22. Dd3! ; si 21... Cç5 ; 22. b4. q) Désespoir. Si 22... Cxé5 ; 23. Dé3!, Db8 ; 24. Td8+, Dxd8 ; 25. Dxé5 menaçant 26. Txd8 et 26. Txf7+. r) Si 24... éxf4 ; 25. Dd6+, Rg8 ; 26. f7+.

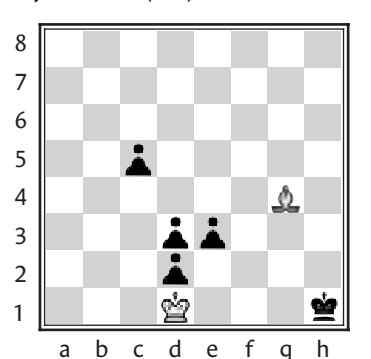
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1826

D. ZURGENIDZE, L. MITROFANOV et V. RAZUMENKO (1989)

(Blancs : Ra7, Fa4, Pb4 et ç5. Noirs ; Rç8, Pa3, ç7 et é5.)
Si 1. b5?, a2 ; 2. b6, çxb6 ; 3. çxb6, a1=D ; 4. b7+, Rd8 ; 5. b8=D+, Rç7 ; 6. Dé8+, Rf6!
1. Fb3!, é4 ; 2. b5, é3 ; 3. Fa4! (et non 3. b6?, çxb6 ; 4. çxb6, Rd7!), a2! (et non 3... é2? ; 4. b6, çxb6 ; 5. çxb6, é1=D ; 6. b7+, Rd8 ; 7. b8=D+, Rç7 ; 8. Dé8+ et 9. Dxé1) ; 4. b6, çxb6 ; 5. çxb6, a1=D ; 6. b7+, Rd8 ; 7. b8=D+, Rç7 ; 8. Dé8+, Rd6 (si 8... Rf6 ; 9. Dh8+) ; 9. Dd7+, Rç5 ; 10. Dç6+, Rb4 ; 11. Db5+, Ra3 (ou 11... Rç3 ; 12. Dé5+) ; 12. Db3 mat.

ÉTUDE N° 1827

V. JAKIMCHIK (1969)



Blancs (2) : Rd1, Fg4.
Noirs (5) : Rh1, Pç5, d2, d3 et é3.
Les Blancs jouent et font nulle.
Claude Lemoine

DISPARITION Le metteur en scène d'origine polonaise Jerzy Grotowski est mort le 14 janvier dans sa maison de Pontedera, près de Pise, en Italie. Il était âgé de soixante-cinq

ans. ● DEPUIS SON « LABORATOIRE » de Wrocław, cet héritier de Stanislavski a provoqué, au milieu des années 60, une onde de choc avec *Le Prince Constant* (d'après Calderon) et la dé-

couverte de son « théâtre pauvre » cherchant à canaliser la part d'irrationnel que tout homme porte en lui. Grotowski eut nombre de disciples, qu'il récusa. En France, seuls deux

autres de ses spectacles furent présentés : *Akropolis* et *Apocalypsis cum figuris*. Après cette dernière pièce, il tourna le dos au théâtre, voyagea puis devint un exilé après l'état de

guerre en Pologne en 1981. ● NATURALISÉ FRANÇAIS, Grotowski avait été reçu en 1997 au Collège de France, où une chaire d'anthropologie théâtrale avait été créée pour lui.

Jerzy Grotowski, toutes les richesses d'un théâtre pauvre

Le metteur en scène d'origine polonaise, un des grands maîtres de la scène internationale, avait révolutionné l'art de la scène depuis son « laboratoire » de Wrocław. Il est mort le 14 janvier à l'âge de soixante-cinq ans dans sa maison de Pontedera, près de Pise, en Italie

UN JEUNE HOMME courbé psalmodie une mélodie rauque, les coups pleuvent sur son dos nu. Autour, très proches, les spectateurs retiennent leur souffle. Sur les bancs en gradins, ils surplombent l'arène rectangulaire qui enferme un étrange rituel. C'est *Le Prince Constant*, d'après Calderon, cela se passe en 1966 sur la scène de l'Odéon pour le Théâtre des nations, c'est l'occasion de rencontrer enfin le « théâtre pauvre » de Jerzy Grotowski. Un choc, une lame de fond qui bouleverse la scène française, le point de départ d'une légende, et de nombreux malentendus.

A vrai dire, la réputation du metteur en scène polonais a précédé l'arrivée à Paris du spectacle, présenté deux ans auparavant au Festival de Nancy dans le cadre d'un séminaire, comme exemple du travail effectué dans son « laboratoire » de Wrocław. En cette époque charnière qui s'interroge sur ses pères et rejette avec force les valeurs anciennes, les arts se tournent vers la recherche. Entre la redécouverte d'Artaud, les happenings, l'édification d'un « brechtisme » idéologique, la version Actors Studio - dite « la méthode » - des enseignements de Stanislavski, dont Grotowski lui aussi se réclame, entre tous ces chemins divergents, en quête de maîtres, le théâtre bouillonne.

D'Europe en Amérique et en Asie, Grotowski est accueilli comme un dieu. Il joue le jeu. Dans un français exotique mais parfaitement précis, il parle, il explique, rejette furieusement ceux qui croient l'avoir compris et se disent ses disciples. Il en reconnaît un seul : l'Italien Eugenio Barba, qui, après avoir travaillé deux ans avec lui, fonde l'Odin Teatret à Holstebro, au Danemark. Il détaille techniquement l'élaboration de ses exercices et, en même temps, récuse à la fois la notion de « méthode » plus ou moins scien-



Jerzy Grotowski en 1997, à l'époque de sa leçon inaugurale au Collège de France.

tifique et sa légende de gourou initiant les quelques élus admis à Wrocław à des pratiques ésotériques leur permettant d'accéder au « dépassement » de soi. Pour autant, il cultive le mystère, habille de noir son corps trapu, barre son visage poupin de petites lunettes opaques derrière lesquelles il observe. Et presque certainement se moque.

Pas toujours mais souvent. Car, en parfait Polonais, Grotowski passe sans heurt de la passion à la dérision. Il fascine et le sait, et il aime ça, sans doute. Capable d'utiliser son ascendant pour faire accomplir des actions absurdes et ainsi dévoiler les dangers d'une crédulité sans repères, il veut, dit-il, canaliser la part d'irrationnel que tout homme porte en lui, la maîtriser. Le « théâtre pauvre » est un théâtre d'acteurs. C'est là que Grotowski invoque Stanislavski, tout en repoussant ses conceptions réalistes du jeu. Les acteurs, il veut les amener à cette sincérité absolue que les spectateurs re-

çoivent de plein fouet, et qui les marque à jamais. « La représentation engage une sorte de lutte psychique avec le spectateur, elle est une provocation et un excès, mais ne peut être efficace que si elle repose sur l'intérêt envers l'autre, une forme de sentiment positif, une forme d'amour » (revue *Théâtre et Université*, février 1966).

Le laboratoire de Wrocław continue, cependant Grotowski voyage de par le monde, dirige des stages (en France notamment à Aix-en-Provence, à l'appel d'Antoine Bourseiller, alors à la tête du centre dramatique, à Royaumont, à Paris sur l'invitation de Michel Guy...). Malgré ses imprécations, de plus en plus nombreux sont ses « disciples », qui feignant la transe pensent atteindre le sacré, et pour lesquels Grotowski n'a pas des mots assez durs. Il parle, et malgré ses avertissements, ses discours sont écoutés comme ceux d'un prophète. Commentaires, articles, livres sur lui, sur son enseignement, sur ses théories se bous-

culent. Son nom devient un adjectif. Naturellement, le plus important restent ses spectacles, présentés en France avec parcimonie : après *Le Prince Constant*, seulement deux, *Akropolis* et *Apocalypsis cum figuris*, qui transmettent la même angoisse, la même recherche de l'indicible, de l'inaccessible vérité humaine. On ne peut en oublier les images raffinées et barbares évoquant les chefs-d'œuvre anonymes du Moyen Âge. On ne peut oublier les acteurs, leur force, leur densité, la façon dont ils font parler leur corps, dont leur voix laisse entendre un message d'ailleurs. Des moments uniques, un art d'exception, qui ensuite retourne à la nuit.

Au cours de ses voyages, Grotowski rencontre l'Inde et en revient radicalement transformé. Lorsque deux ans plus tard, en 1972, il amène à Paris *Apocalypsis cum figuris*, physiquement il est méconnaissable : mince pour ne pas dire maigre dans des jeans fatigués, cheveux longs, barbe en

pointe. On s'aperçoit que ses yeux sont bleus : il a abandonné ses lunettes noires. Il a également abandonné la sécheresse de ses discours, leur violence contenue, leur arrogance. Il a remplacé l'ironie par une jovialité chaleureuse. Le théâtre sert à ne plus mentir, à ne plus jouer, dit-il, et il ne s'agit pas d'un simple paradoxe. Grotowski assume ses contradictions, le théâtre devant, selon lui, assumer la dualité, charnelle et spirituelle, de la nature humaine.

Ainsi affirme-t-il que ses exercices préparent l'acteur « à affronter les difficultés. Ils ont une valeur morale, comme de prier avant l'action ». Puis il ajoute : « Mais on ne peut pas toujours prier. » (*Le Monde* du 28 janvier 1971). Il

mande partout. Dans les universités californiennes, les châteaux italiens, à Holstebro, à Bruxelles..., il enseigne sa philosophie. Après s'être situé à l'opposé des formes de théâtre traditionnel, où les acteurs sont comme des instrumentistes chargés d'interpréter au mieux une partition immuable, il cherche à réunir « des gens liés de vieilles traditions, des religions et des langues différentes » dans le but de « trouver entre eux une communication, un théâtre des sources » (*Libération* du 1^{er} mars 1988). Il rejoint les ambitions de Peter Brook lorsqu'il fonde son centre de recherche théâtrale, mais si les deux hommes sont depuis toujours de proches amis, leur travail a toujours été sans ressemblance aucune.

D'Europe en Amérique et en Asie, il est accueilli comme un dieu. Il joue le jeu. Dans un français exotique mais parfaitement précis, il parle, il explique, rejette furieusement ceux qui croient l'avoir compris

n'assène plus des paroles sans répliques, demande qu'on lui pose des questions. Il ne considère plus l'acteur comme un explorateur solitaire, un « saint faisant l'offrande de lui-même (...) en éliminant ce qui est importun afin de dépasser toute frontière imaginable » (*Théâtre et université*, février 1966). Et même, au cours des représentations d'*Apocalypsis cum figuris* à Philadelphie, il propose aux spectateurs de participer directement au jeu, sans autre directive que de ne pas le casser, d'en respecter les règles !

Un revirement à 180 degrés. Il s'agit « d'étudier les conditions dans lesquelles, sans aucune pression, d'une manière douce, presque imperceptible, un spectateur peut abandonner sa fonction d'observateur, première étape vers une interaction totale, première étape sur le chemin de la rencontre » (*Le Monde* du 18 octobre 1973). La « rencontre » devient la grande affaire dans la vie de Grotowski. Après *Apocalypsis cum figuris* (dont la création date de 1969), qui a demandé des mois de préparation, aboutissant à vingt-cinq heures possibles, dont est tirée une heure de spectacle - la dernière réplique est « Paris et ne reviens jamais » -, il tourne le dos au théâtre proprement dit et voyage.

En 1981, la proclamation de l'état de guerre en Pologne fait de Grotowski un exilé. Du reste, on le de-

Grotowski ne s'intéresse plus tant à l'acteur qu'à l'être humain. En 1986, il fonde en Italie un atelier dont il confie bientôt la responsabilité à un collaborateur, Thomas Richard. La fatigue est venue. Et puis il a toujours préféré partir avant de se laisser atteindre par la routine. Il compte en France de nombreux amis, fidèles depuis le Festival de Nancy - dont Jack Lang, Michèle Koko-zowski, directrice de l'Académie internationale du théâtre, Alain Crombecque, directeur du Festival d'automne... Naturalisé français, Grotowski est reçu en 1997 au Collège de France, où une chaire d'anthropologie théâtrale est créée pour lui. Il donne sa leçon inaugurale aux Bouffes du Nord, chez Peter Brook, le 24 mars 1997.

Ses amis sont là, et ceux qui se souviennent, et ceux qui découvrent. Ses cheveux, sa barbe ont blanchi, son regard demeure aigü, son sourire railleur, son ironie intacte, son intelligence fascinante, son français exotique et précis. Il est le Grotowski de la mémoire, celui qui, en à peine dix ans et dix spectacles, a subverti la scène mondiale, imposé une nouvelle attente de théâtre, une autre manière de le faire, de le voir, de le comprendre. Il s'en est éloigné, il en est resté un maître.

Colette Godard

Biographie et bibliographie

● **Dates.** Né le 11 août 1933 à Rzeszow, petite ville polonaise, Jerzy Grotowski grandit dans un environnement culturel fort riche. Sa mère est enseignante, son père sculpteur, son frère professeur de physique nucléaire à l'université de Cracovie. Quant à lui, il apparaît comme un adolescent athlétique et insouciant. A seize ans, il tombe malade et, après un an d'hôpital, change du tout au tout. La légende familiale veut que son grand-père ait renoncé au dernier moment à la prêtrise, sous l'argument que « le sacré ce n'est pas la religion ». Pour Grotowski, le sacré, ce sera le théâtre. Passionné par Stanislavski et Meyerhold, il part pour Moscou, voyage beaucoup, y compris en France. Pour sa première mise en scène, en 1957, il choisit *Les Chaises* de Ionesco. En 1959, il prend la direction du Théâtre d'Opole, où, en 1962, il engage ses premières expériences, poursuivies en 1965 à Wrocław. Il fonde le « Laboratoire » - officiellement reconnu comme Institut de recherche sur le jeu de l'acteur - où prendra forme le « Théâtre Pauvre » et qui sera dissous en 1985. Entre-temps, il sera devenu un mythe, un phare, un exemple.

● **Lectures.** Grotowski : *Vers un théâtre pauvre* (préface de Peter Brook), L'Age d'homme, 1968 ; *Jour saint et autres textes*, Gallimard, série Festival d'Automne à Paris, 1973. Raymond Temkine, *Grotowski, La Cité*, Lausanne, 1969. Thomas Richard, *Travailler avec Grotowski sur les actions physiques*, Actes Sud/Académie expérimentale des théâtres, 1993.

Fin d'après-midi d'un artiste salué par le Collège de France

ÉTRANGE SOUVENIR. C'était un jour gris et humide. Devant le théâtre des Bouffes du Nord, une petite foule piétinait, traversée d'une fièvre impatiente et sérieuse. Des gens de tous âges, venus dès la fin de l'après-midi dans l'espoir d'obtenir une place pour la leçon inaugurale de Jerzy Grotowski, élu au Collège de France le 2 janvier 1997.

Pendant ce temps, au café jouxtant le théâtre, beaucoup d'hommes et de femmes aux cheveux grisonnants égrenaient les souvenirs mythiques du *Prince Constant* : c'était il y a trente ans, leur jeunesse. Il y eut peu d'élus parmi ceux qui attendaient sur le trottoir. Ce lundi 24 mars 1997, la salle était réservée aux officiels : Peter Brook et Micheline Rozan, les hôtes des lieux, Jack Lang, Pierre Bergé ou Alain Crombecque, alliés aux membres du Collège de France.

La note la plus gaie de cette soirée très particulière fut donnée par ces derniers. Ils étaient à la fois heureux d'accueillir un de leurs pairs et contents de se retrouver dans un théâtre, quand l'habitude

veut que les leçons inaugurales se tiennent dans leur maison mère, rue des Ecoles. Tout était ritualisé. Le décor de *Jouer avec le feu*, la pièce de Strindberg qui se donnait alors, était maquillé de toiles discrètes. Jerzy Grotowski s'installait derrière une table où l'attendaient les attributs contemporains des offrandes divines de bienvenue - Coca, jus d'orange, Thermos, lait, tasse avec double sous-tasse, cendrier. Des photographes et des cameramen prenaient place. Certains spectateurs étaient assis par terre. Une jeune fille tenait une rose.

NOSTALGIE SECRÈTE

Il est arrivé par la salle, avec un sac en bandoulière, comme s'il débarquait de l'avion. Longs cheveux blancs, barbe, démarche lente, lunettes. « Doit-on présenter Jerzy Grotowski ? », demanda Pierre Michel, secrétaire général du Collège de France. Autrement dit : comment accueillir une légende ? Jerzy Grotowski s'est assis à la table, a remercié. Le micro ne marchait pas. Cela lui a plu. « C'est un bon commencement. » Une ébauche de sourire a parcouru son visage,

marqué. Deux yeux bleus, quelque chose d'indéfinissable. Pas ces frissons de la vie passée qui dessinent des rides. Une nostalgie secrète, étale. Beaucoup de mystère. Vraiment, la vision de cet homme était étrange. Présence et absence liées presque jusqu'au malaise. Il semblait apprécier d'être là, honoré (il l'a dit), mais rien ne paraissait pouvoir le défaire d'une forme de douleur inaccessible, lointaine sûrement, et avivée par la faiblesse sensible de son organisme.

« Je ne suis ni un savant ni un scientifique. Est-ce que je suis un artiste ? Probablement oui. Mais je dirais que mon champ naturel, c'est d'être un artisan. » Devant lui, deux feuilles de notes manuscrites. Sa leçon inaugurale porte sur « La lignée organique au théâtre et dans le rituel ». Un écran troue le décor de Strindberg. Des images en noir et blanc vont y défiler, commentées. Regard sur les comportements humains. Des danses vaudoues à Haïti, dans les années 40. Jerzy Grotowski dit qu'il est allé plusieurs fois à Haïti. Pour voir la montée de ce flux qui traverse le corps et le mène à la

transe. Sur l'écran, un jeune homme habillé de blanc semble s'envoler, d'une manière incroyablement douce.

LA SOLITUDE D'UN CORPS

Silence d'église à l'heure des complies. Le conférencier a allumé une cigarette. Il ne parle pas comme un mythe, mais comme un professeur, calme, patient, passionnant. Du vaudou, il passe à l'opéra de Pékin, évoque Diderot et s'étend longuement sur Stanislavski, dont il apprécie qu'il ait reconnu, à la fin de sa vie, s'être trompé pour avoir trop insisté sur la théorie. « La volonté ne suffit pas à contrôler les émotions. Il y faut autre chose. Dans mes recherches, je suis parti là où Stanislavski s'était arrêté. »

Pour Grotowski, quelque chose existe, qui précède les émotions. C'est sur cette *terra incognita* que son théâtre est né, quand il travaillait dans son « laboratoire » avec un petit groupe de comédiens, dont Ryszard Cieslak, acteur-embème des années 60, passé dans la légende du théâtre avec *Le Prince Constant*. Nouvel extrait sur

l'écran : des images du spectacle. Plongée dans un autre temps, in-tempestif et frémissant, à travers la solitude d'un corps d'homme exalté jusqu'à la passion.

Suivent des fragments d'*Akropolis*, pièce dont l'action se situe la nuit de la résurrection du Christ et d'Apollon, sur fond de camp de concentration. « Si on veut illustrer, on devient facilement profane. Il faut à la fois s'approcher et s'éloigner. » Jerzy Grotowski a écrasé sa cigarette. Il parle maintenant des recherches qu'il a effectuées en Italie, lâche quelques mots sur sa vie, depuis toujours organisée par le travail.

La fin approche. Elle prend la forme d'un souvenir que le « mystique venu du froid » tient à rappeler. Avant d'entrer au Collège de France, il a dû s'entretenir avec plusieurs professeurs. L'un d'eux lui a parlé de sa passion pour les questions japonaises, du désir incessant d'aller par la recherche vers plus de fluidité. Puis il a dit : « Pourquoi vivre si l'on n'a pas une idée comme celle-là ? »

Brigitte Salino

L'utopie concrète des nouveaux « Incontrolados »

Dans le cadre du festival Sons d'hiver, un groupe d'artistes présente en Val-de-Marne un spectacle sur un texte anarchiste espagnol de 1937, « Le Testament d'un incontrôlé » de la Colonne de fer

LE PLANNING des répétitions, des séances d'enregistrement et des concerts est serré. Du 18 janvier au 12 février, une quinzaine de musiciens espagnols, britanniques et français vont vivre quasiment ensemble vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour que viennent au jour trois versions d'un projet ambitieux sur le thème de l'Espagne libertaire durant la guerre civile et en particulier autour d'un texte, « Le Testament d'un incontrôlé », par lequel sera évoquée la Colonne de fer, l'une des milices anarchistes (1936-1937). Ce collectif d'artistes a pris le nom de Los Incontrolados. Il y aura un disque, des concerts dans le cadre du festival Sons d'hiver (avec des invités différents selon les versions anglaise, espagnole et française), et les répétitions seront ouvertes au public.

Au jugé, on trouve là une adéquation entre un sujet, une démarche artistique et deux structures qui ont pris le temps de se

connaître : la compagnie phonographique Nato et le festival. Plus qu'une histoire de famille (musicale, de pensée), c'est une utopie concrète, une action qui se dessine dans un contexte où la politique, le quotidien, l'Histoire, l'art, le bricolage, parfois, s'imbriquent.

Los Incontrolados sont nés en 1996 autour d'un des projets phonographiques de Jean Rochard : le portrait musical de Buenaventura Durruti, anarchiste espagnol mort le 20 novembre 1936 lors de combats à Madrid. Depuis plus de vingt ans, Jean Rochard est tout à la fois producteur de disques étiquetés free jazz ou bricolo-rigolo des labels Nato et Chabada, organisateur de concerts, instigateur de rencontres, stimulateur de projets. Le portrait de Durruti, par le choix des musiciens et son sujet, renvoyait à d'autres enregistrements et concerts, comme *Les Voix d'Ibassou*, consacré à des chants révolutionnaires, ou une série d'évocations du passé et du présent des Indiens des Etats-Unis (*Oyaté, Left for Dead...*).

En novembre 1996, durant l'enregistrement du double CD *Buenaventura Durruti*, certains des musiciens (les saxophonistes Sylvain Kassap et François Corneloup, le guitariste Noël Akchoté, le pianiste Tony Hymas...) participent à un concert de soutien aux sans-papiers de Saint-Bernard. Un geste que les musiciens de jazz font régulièrement, dans la discrétion, contre les injustices, contre le Front national aussi. La contrebassiste Hélène Labarrière, le saxophoniste Guillaume Orti sont là aussi. Au printemps 1997, c'est au siège parisien de la CNT que le nom d'Incontrolados devient une marque de reconnaissance. Le saxophoniste Evan Parker, la danseuse et comédienne Violetta Ferrer participent à un concert. L'historien Abel Paz est venu présenter son livre sur Durruti.

En octobre 1997, enfin, à l'invitation d'Eric Selle, responsable de la discothèque de prêt de la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne, Los Incontrolados se constitue vraiment. Sur la scène de l'Espace Tonkin se mêlent des compositions, des arrangements révolutionnaires de chants traditionnels (*El Paso del Ebro*), des improvisations, des textes lus, criés, pleurés même par Violetta Ferrer. C'est une musique actuelle, qui se tient à l'écart de tout exotisme. Le nou-

veau « Testament d'un incontrôlé », préparé ces jours-ci, est fermement ancré dans ces origines.

A Londres, le pianiste et compositeur Tony Hymas achève sa partie musicale. Sa formation lui fait côtoyer la musique classique et les ensembles de musique contemporaine. Il est l'un des musiciens favoris du guitariste de rock Jeff Beck, avec qui il part régulièrement en tournée ; il a signé quelques tubes, écrit une suite pour le saxophoniste de jazz Sam Rivers.

BAKOUNINE ET LE BLUES

Sa musique, depuis de nombreuses années, est la traduction de ces mélanges. L'Espagne, qu'il cite dans ses partitions et dans les thèmes destinés à l'improvisation, il l'a découverte au travers de Ravel ou Debussy. Le flamenco aussi, bien sûr : « C'est une forme musicale qui me rappelle celle du blues », dit-il. Tony Hymas n'est dans ce projet qu'un parmi les autres. Ni chef d'orchestre, ni soliste aux ordres. En illustration de la phrase de Michel Bakounine « Chacun est dirigé à son tour ». Orti, Kassap, Labarrière, le trompettiste Henry Lowther (un parcours qui passe par Woodstock, les Temptations, Gil Evans, Henry Mancini, l'ONJ de Didier Levallet, la musique classique...), le pianiste Benoît Delbecq, partageront leurs univers singuliers, leurs capacités artistiques. Il sera aussi question de jazz, de musiques du Sud, de chansons, de rock, de flamenco avec Miguel Linares.

Enfant, la comédienne Violetta Ferrer a connu la guerre, elle a vu partir des anarchistes, amis de sa famille, qui ne sont pas revenus,

En souvenir de la Colonne de fer

La Colonne de fer était principalement constituée des éléments les plus extrémistes de la Confédération nationale des travailleurs (CNT) et de la Fédération anarchiste ibérique (FAI). Composée de paysans et d'ouvriers de l'industrie, elle est opérationnelle dès le 19 juillet 1936, deux jours après le coup d'Etat militaire en Espagne. La Colonne de fer a participé notamment aux combats sur le front de Teruel. Alors que la militarisation des milices est devenue irréversible dès le début de 1937, selon la volonté du gouvernement républicain, la Colonne ne sera transformée en 83^e brigade et intégrée à la 41^e division que le 21 mars 1937. « Le Testament d'un incontrôlé », texte anonyme publié dans l'organe de la FAI, *Nosotros*, exprime ce refus de la militarisation. La traduction française a été publiée en France par les éditions Champ libre (devenues Ivrea) en 1979 et reprise dans *La Colonne de fer*, d'Abel Paz (1997, Libertad CNT-RP, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris. Tél. : 01-43-72-09-54).



Affiche de la section Arts graphiques de la Colonne de fer : « Pour une humanité libre ! Pour l'anarchie. »

elle a vu l'Espagne se déchirer dans la guerre civile et la révolution se perdre dans les conflits internes. C'est Jean Rochard, avec qui elle avait enregistré des textes de Federico Garcia Lorca, qui l'a aidée à retourner vers ce passé que, réfugiée à Paris, elle avait voulu oublier. Elle participera aux trois versions du spectacle. Elle vit le texte avec douleur. « Une part de moi tend à gommer tout cela. C'est un texte qui correspond à une réalité dramatique, mais ce n'est pas une création littéraire. C'est un homme qui se bat, un homme jeune. Ça m'a été très difficile. Dans un théâtre ou dans un film, on sait que l'on joue, qu'on est ac-

teur, que c'est du dédoublement. Là, c'est autre chose ; tous ces hommes ont été tués par les armées de Franco, il y a eu très peu de survivants. Que ce ne soit pas passé par des Espagnols ne me dérange pas. Cela donne un autre poids. Ce n'est pas seulement notre histoire mais une histoire qui concerne tout le monde. »

Sylvain Siclier

★ *Buenaventura Durruti*, un double CD Nato 777 733, distribué par Harmonia Mundi. *Poemas de Federico Garcia Lorca*, de Violetta Ferrer, avec Raymond Boni, André Jaume, Tony Coe, Jacques Di Donato et François Tusques, réédition des enregistrements de 1981 et 1983, un double CD Nato 777 736, distribué par Harmonia Mundi.

Le multimédia fait son entrée au Louvre

LE 19 JANVIER, Catherine Trautmann doit inaugurer le Cyber-Louvre, l'espace multimédia du musée. Situé dans le passage reliant le hall Napoléon à la galerie du Carrousel, cet espace gratuit est équipé de dix stations informatiques permettant de consulter la production multimédia du Louvre : la nouvelle version du site internet www.louvre.fr (600 œuvres évoquées en quatre langues) ; son service éducatif en ligne, www.louvre.edu (1 000 œuvres et 10 000 images accompagnées d'un ensemble documentaire) ; les bases de consultation de trois départements (Orient ancien et Islam, Arts graphiques, antiquités grecques, étrusques et romaines) ; et enfin les cédéroms sur le Louvre et ses collections produits par la Réunion des musées nationaux (RMN).

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : Luc Besson a signé avec le studio américain Fox un contrat de deux ans durant lesquels la Major s'engage à financer intégralement les projets du réalisateur. Celui-ci avait déjà créé, avec Mathieu Kassovitz et Jan Kounen, la société 1B2K pour produire des films aux Etats-Unis. Chez Gaumont, qui a jusqu'à présent produit Luc Besson, on affirme que son accord avec Fox « ne change rien ».

■ **Le nouveau président du Bureau de liaison des industries du cinéma** (Blic), Bertrand Dormoy, président de la Fédération des industries techniques, a pris ses fonctions le 13 janvier en remplacement de la productrice Frédérique Dumas.

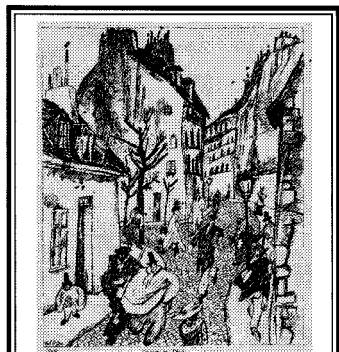
■ **Brian De Palma** tournera en Europe, au printemps, *Nazi Gold*, film dans lequel de jeunes Américains commettent un casse dans une banque suisse pour reprendre de l'or volé aux juifs pendant la guerre. De Palma projette ensuite une biographie du milliardaire Howard Hughes, qui serait interprétée par Nicolas Cage.

Sons d'hiver

● **Lieux**. Dix-sept villes du Val-de-Marne (94) participent à la 8^e édition du festival de musique Sons d'hiver, du 15 janvier au 13 février. Renseignements : tél. : 01-46-87-31-31.

● **Les soirées Incontrolados**. Version anglaise, salle Jacques-Brel, Fontenay-sous-Bois, le 23 janvier, 20 h 30, avec Louis Sclavis/Ernst Reijseger et Jacques Di Donato Seipt le même soir ; version espagnole, Théâtre Romain-Rolland, Villejuif, le 6 février, 20 h 30, avec Enrique Morente, le même soir ; version française, Maison des arts, Créteil, le 12 février, 20 h 30, avec Serge Pey et Les Diseurs de musique à 19 heures et Akosh S. Unit, le même soir.

● **Le Maghreb All Stars**. B'net Houariyat, Espace Langevin, Choisy-le-Roi, le 22 janvier, 20 h 30 ; Massa Bouchafa et Cheikha Remitti, Espace culturel André-Malraux, Le Kremlin-Bicêtre, le 29 janvier, 21 heures ; Intik (18 heures), Hama Boys, Cheikha Rabia, Chaou Abdelkader, Guerouabi El Hachemi (20 h 30), Lila des Gnawa (à partir de minuit) Maison des arts, Créteil, le 13 février, Créteil.



LYONEL FEININGER. Rue à Paris, 1909, résultat d'automne '98. FF 290.000.-

JOURNÉES D'EXPERTISE
Art Moderne et Contemporain et Photographie
Nos experts seront à Paris du 25 au 27 janvier pour vous conseiller. Veuillez contacter Cologne pour fixer un rendez-vous : 0049/221/92 57 29-27 ou -28

LEMPERTZ
gegründet 1845
Kunsthau Lempertz
Neumarkt 3 · D 50667 Cologne
Tel. 0049/221/92 57 29-0
Fax 92 57 29 6

Rouillac se cultive entre fûts et silos

ANGOULÊME
de notre correspondant

Ce soir d'octobre 1998, les sept cent cinquante sièges de la grande salle étaient tous occupés. Sur scène, Guy Bedos avait la causticité bienveillante : « Votre maire, pour un maire de droite, c'est quand même un mec pas mal. » L'artiste faisait l'ouverture de la deuxième saison du Centre culturel de Rouillac, dont il découvrait, stupéfait, la qualité technique. Rouillac, Charente, 1 800 habitants, est le chef-lieu d'un canton viticole et céréalier situé à 30 kilomètres d'Angoulême, à 100 de La Rochelle. L'unique notoriété de ce gros bourg avait de la terre à ses sabots. Le 27 de chaque mois, Rouillac est le théâtre d'une foire séculaire dont le succès demeure inexplicable. Bonimenteurs et camelots, poules et lapins, ferblanterie et dessous féminins d'un autre âge envahissent les rues.

Depuis dix-huit mois, Rouillac a changé de registre. Entre le silo de la coopérative agricole et les jolies maisons du bourg dont le cognac fit, jadis, la richesse, le centre culturel est sorti de terre. Son toit élané épouse la forme du « tilde » espagnol. Sa salle de 750 places et l'auditorium de 350 sièges dotés d'équipements dernier cri sont le nouveau forum. S'y sont succédé Robert Charlebois et un congrès européen des médecins des pompiers, le duo Kent-Enzo Enzo et l'assemblée générale d'une

banque, le Cirque de Pékin et Howard Butten, des dizaines d'associations et de comités d'entreprise.

Le maire, Michel Bastier, les élus locaux et le conseiller général (divers droite) ont eu de l'audace. Ils avaient échafaudé, en 1990, un projet de salle des fêtes à la campagne plus audacieux qu'à l'ordinaire mais ont buté sur le montage financier. Or, en 1993, Jacques Toubon, devenu ministre de la culture, souhaite développer des infrastructures en milieu rural. La direction régionale des affaires culturelles se souvient du dossier de Rouillac. Le ministre est séduit, demandant que la salle des fêtes soit transformée en un véritable centre culturel. Entre-temps, Rouillac est devenu le cœur d'une communauté de communes qui rassemble dix-neuf petites localités. Toutes s'engagent et réunissent 20 millions de francs (3,05 millions d'euros) subventionnés à 40 %.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à un peu plus de 1 million de francs (0,15 million d'euros) par an. Rouillac revit. La librairie, ravie, résume la fierté locale : « Maintenant, Rouillac fait des envieux. » Cette initiative originale n'est toutefois pas sans précédent. Au premier siècle, les Romains avaient construit, à 5 kilomètres de l'actuel Rouillac, un superbe théâtre de plein air qui se visite encore, le théâtre des Bouchauds.

Ivan Drapeau

Les anglais n'ont pas reçu, avec le brouillard, l'apanage de l'humour. Le théâtre comique français ne repose pas nécessairement sur canapés et placards.

Une pièce narquoise jouée par 9 grands comédiens de théâtre dont 2 issus de la Comédie Française.

LES CINÉMAS DE LA RUE D'ANTIBES

Comédie satirique en 3 actes.
Spectacle préparé pour la réouverture du Théâtre Edouard VII.

« Il semblerait que parmi les 10 000 avocats inscrits au barreau de Paris, un ne serait pas parfaitement angélique. »

Prix spéciaux pour l'inauguration du théâtre Edouard VII (après travaux de 32 mois) et le lancement d'une nouvelle pièce, consentis jusqu'au 31 janvier

**orchestre et corbeille 1^{er} cat. 120 F au lieu de 240 F
corbeille 2^e cat. 90 F au lieu de 180 F
balcons 1^{er} cat. 70 F au lieu de 140 F
balcons 2^e cat. 30 F au lieu de 60 F**

THÉÂTRE EDOUARD VII
10, place Edouard VII
(entre le 16 et le 22 Bd des Capucines)
Tél. : 01 47 42 59 92

Le Monde
INTERACTIF

chaque mardi avec *Le Monde* *

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Plus 8 pages d'offres d'emplois

mardi 19 janvier

Le Monde
daté 20

* daté mercredi

Folie qawwâli et rigueur classique, signes du Pakistan musical

Deux frères chanteront au Théâtre de la Ville le 18 janvier la musique des soufis

Ustad Gulam Hassan Shagan, né en 1916, prolonge à Lahore la tradition de la musique hindoustani (Inde du Nord). En quatre décennies, il

n'a exporté que deux fois cet art aux modes et aux tempos complexes. Au concert qu'il a donné à la Maison de la radio le 14 janvier, s'excl-

maient à ses prouesses deux autres chanteurs pakistanais, Rizwan et Muazam Mujahid Ali Khan. Ils seront au Théâtre de la Ville le 18 janvier.

USTAD GULAM HASSAN SHAGAN (chant classique) à la Maison de Radio-France, le 14 janvier. Album : Ali Wali, trois ragas, 1 CD Opus III. Prochain concert (qâwwal) : RISWAN et MUZAM MUJAHID ALI KHAN, Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14 €).

Ustad Gulam Hassan Shagan est né en 1916. Le Pakistan n'existait pas encore. Ce vénérable maître de musique vit toujours à Lahore et prolonge la tradition de la musique hindoustani (Inde du Nord), fortement influencée par la Perse et le monde arabe. Si sa voix montre des limites, s'il a moins de facilité à traverser trois octaves dans une même respiration – et il s'en excuse auprès du public avant de tenter et de réussir l'aventure –, c'est sous l'effet de l'âge. Mais l'on sait, dès les prémices des longues expositions des ragas (*behag, bageshri, malkauns*, les trois modes inscrits du programme du concert de Radio-France) combien ses performances furent extrêmes : Gulam Hassan Shagan maîtrise l'art du temps, du silence et la voix, l'instrument le plus proche du divin en Inde et au Pakistan.

Musulman chiite, Gulam Hassan Shagan est un chanteur de la tradi-

tion classique du *bhara khyal*, point de rencontre du *dhrupad*, genre ancien et austère, et du *khyal* plus romantique, plus brillant. En quatre décennies, Gulam Hassan Shagan n'a exporté que deux fois (à Bombay en 1963 et à Fès en 1996) cet art aux modes et aux tempos complexes, où les mots, hormis le nom de Dieu, comptent moins que le maniement virtuose d'une voix soutenue par les tablas (Shabbir Hussein) et les harmoniums à soufflet, très répandus au Pakistan (ses fils, Qadir, également au chant, et Mazhar).

Gulam Hassan Shagan traque le piège du tempo ralenti – le plus difficile exercice d'improvisation qui soit, car, dit un musicien pakistanais, « *un saut dans le vide, le passage d'un temps à l'autre, qu'il faut remplir par l'imagination* ». Profond, vibrant, papillonnant de la gorge, passant d'un registre de donzelle à celui d'un bûcheron, Gulam Hassan Shagan joue au bord du gouffre.

Au balcon de la salle Olivier-Messiaen de la Maison de la radio, où se produisait le chanteur le 14 janvier, deux jeunes Pakistanais à la carrure de lutteurs battaient le rythme en silence, approuvant par des exclamations de gorge les prouesses de leur aîné. Rizwan et Muazam Mujahid Ali Khan sont frères et chantent le *qâwwal*, genre plus populaire, naïgère vu avec un soupçon de mé-

pris par les rigoureux musiciens classiques, et qui sert d'appui au déchaînement dévotionnel des soufis, des « fous de Dieu ». Leur père, Mujahid Ali Khan, était le cousin germain de Nusrat Fateh Ali Khan, chanteur au physique de bouddha et à la voix exceptionnelle qui révéla le Pakistan au monde comme un grand pays de musique. Nusrat, l'enfant prodige, chanta d'abord aux côtés de son oncle, Mubarak Ali Khan, et du fils de ce dernier, Mujahid, un authentique qui s'enferme chez lui aux premiers succès, estimant que « *l'argent du peuple [devait] revenir au peuple* » et non servir à construire des maisons en forme de pièces montées.

ALLÈGRES ET DÉVERGONDÉS

Les frères Khan, âgés de dix-huit et dix-neuf ans, et leur troupe – dix batteurs de main, joueurs d'harmonium portable et de percussions – sont à Paris pour donner un concert au Théâtre de la Ville, scène qui présida à la découverte en 1985 de Nusrat Fateh Ali Khan, mort du diabète en 1997 à l'âge de quarante-huit ans. Nusrat est mort, leur père et leur grand-père aussi : les voix héritiers sans maîtres de la dynastie des Ali Khan, de Fayçalabad, ville industrielle du Penjab, fief du textile et de la dévotion *qawwal*.

Allègres, dévergondés, vifs, les chanteurs de *qawwal* ont conquis

les scènes occidentales par une rythmique très marquée, un sens certain de la mise en scène : on se souviendra des yeux lourdement fardés des Sabri Brothers, de Karachi, des incantations, des longs cheveux teints au henné de Gulam Sabri, mort prématurément lui aussi. A la musique improvisée, les *qâwwals* ajoutent le texte : des poèmes, véritables déclarations d'amour à Dieu et au Prophète, puisés dans le corpus de la poésie persane – Amir Kusrau, Sa'adi, Mawlana Rûm –, arabe (*qawwâl* vient du mot arabe *qaul*, le verbe), ou ourdou. A côté, un chanteur classique de la trempe d'Ustad Gulam Hassan Shagan fait figure d'introverti total – et il ne l'est pas.

Rizwan et Muazam Mujahid Ali Khan ont commencé une carrière au Pakistan alors qu'ils jouaient encore au cricket. En 1993, ils donnent leur premier concert, au Pilot Hotel de Lahore. Cinq ans plus tard, ils sillonnent l'Angleterre. Les jeunots à la verdeur de rockers sont studieux. A la Maison de la radio, ils ont noté sur un coin de papier les pistes, infiniées, hautement intelligentes et escarpées, lancées par un vieil homme malin et sincère, pour qui le *hâl*, l'extase, dans sa manifestation physique (la transe) ne vaut rien si elle n'est pas sou-tendue par la beauté.

Véronique Mortaigne

La Jeanne de Brecht, sainte et martyre du grand capital

SAINTE JEANNE DES ABATTOIRS, de Bertolt Brecht. Mise en scène : Alain Milianti. Avec May Bouhada, Agnès Dewitte, Christian Drillaud, Christophe Giordano, Jean-François Lapalus, Emmanuelle Michelet, Natacha Mircovich, Clotilde Mollet, Jerzy Radziwilowicz, Julie Sicard, Serge Valletti.

ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, Paris-6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. M^o Odéon. 30 F à 170 F (4,60 € à 26 €). Durée : 3 heures. A 20 heures du mardi au samedi ; à 15 heures dimanche. Jusqu'au 14 février.

Au lendemain du krach boursier de 1929, l'Allemagne compte 65 millions d'habitants, dont 6 millions de chômeurs. Aux nazis qui ont fait interdire *Grandeur et décadence de Mahagonny*, Brecht va opposer son unique film : *Kühle Wampe (Panses vides)* qui appelle au renforcement de la solidarité et de l'organisation ouvrière. Entre-temps, il écrit *Sainte Jeanne des abattoirs* – qu'il ne mettra jamais en scène. Pour combattre le « *désordre* » de la société, l'ordre poétique doit monter en première ligne. Accompagné.

Le monde, capitale Chicago, est « *un immense abattoir* ». Et Brecht

file les métaphores sanglantes d'un système « *bestial* ». Les ouvriers sont des « *bœufs* », et Mauler, le « *roi des abattoirs* », un homme moderne : un grand patron doublé d'un spéculateur. La chair qu'il achète et qu'il vend en s'efforçant de ne jamais la voir, celle qu'il exploite sur pied, qu'il met en boîte, c'est l'homme. « *Etre le meilleur de la classe* » pour lui, c'est mettre à genoux ses concurrents, anéantir les intermédiaires, jeter les ouvriers à la rue. Au nom de Dieu, Jeanne, la salutiste, tente de le rappeler à « *l'humanité* ». Mais chacune de ses « *bontés* » enrichit Mauler un peu plus, y compris en pensée (admi-

nable dialogue Jeanne-Mauler sur l'argent dans la scène 8).

Alain Milianti estime venu le temps de balayer le Brecht didactique. « *Les opérateurs boursiers sont avant tout des pitres* », estime-t-il. Face à eux, les ouvriers seront des masques et les salutistes des majorettes. La pièce empruntera son style à la revue, dans un ordre qui serait « *brechtien* » s'il n'était mécanique.

La représentation, étouffée par les chœurs parlés-chantés répétitifs, est sauvée par ses solistes. Jeanne (Clotilde Mollet), est une petite flamme blême, une misère d'espoir sur un visage à la Hannah Arendt,

celle-là même qui écrivait : « *La compassion fut sans doute la plus ardente et la plus fondamentale des passions de Brecht.* »

Mauler (Jerzy Radziwilowicz) impose sa masse avec des mouvements de chat tourmenté. L'homme de marbre-homme de fer des films de Wajda est devenu un homme de chair, une bête de scène au front de taureau, qui exprime par des tortillements paysans les convictions du libéralisme extrême : « *Ce système est le seul, qui permet d'arracher / Ce qu'on peut arracher aux rigueurs de ce monde.* »

Jean-Louis Perrier

Les variations énigmatiques de Jane Birkin autour du désamour

OH PARDON ! TU DORMAIS..., de Jane Birkin. Mise en scène : Xavier Durringer. Avec Jane Birkin et Thierry Fortineau. GAÏTE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, Paris-14^e. M^o Gaîté. Tél. : 01-43-20-60-56. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; dimanche, à 16 heures. 120 F à 240 F. Durée : 1 h 30.

Femme debout, femme à bout,

femmes en bout. Il est 2 heures du matin quand elle entre dans la chambre où son mari dort, un pied dépassant des draps rouges. Mobilier glauque, style années 70. Une paroi de verre isole mal la salle de bains. Un fauteuil orange mange l'espace. Le balcon donne sur du béton brut. La femme a enlevé son manteau et ses chaussures, elle s'est penchée sur le lit, dans sa longue robe grise à dos nu. Maintenant, elle embrasse l'homme, qui se réveille : « *Oh pardon ! tu dormais !* », dit-elle, s'excusant avec la fausse naïveté de celle qui sait très bien ce qu'elle veut : réveiller son mari pour lui parler. Elle en a besoin d'une manière viscérale, qui n'est pas liée à l'heure tardive de la nuit, mais à celle, tout aussi tardive, de l'horloge des sentiments.

QUE RESTE-T-IL ?

« *Je voulais te poser une question : est-ce que je suis belle ?* », dit-elle, en manière d'introduction. N'oublions pas qu'il est 2 heures du matin, que l'homme a quarante-six ans, et la femme autant. Au-delà de certaines limites, la coquetterie peut tout juste faire illusion, comme un maquillage, une introduction masquée à la question qui tue : Pourquoi tu ne me désires plus ? La femme n'ose pas poser la question que l'homme n'ose pas anticiper. Vieille histoire, usée comme un amour à sa fin, et à chaque couple qui se sépare, recommencée. Homme ou femme, chacun sait alors que le « *pourquoi* » n'a pas de sens. Le fait est patent, sordide, vertigineux. Il occupe tout l'espace, dans cet « *entre-nous* » qui lie les amants autant qu'il les désunit. Il se glisse dans les corps, gestes, habitudes, vêtements, il envahit la chambre, les draps, le fauteuil, le balcon.

Que reste-t-il ? Parler. Encore et toujours. Le talent à survivre à un amour se mesure à la capacité d'introduire les variations énigmatiques qui en rendront la relation personnelle. De ce point de vue, Jane Birkin n'est pas en reste. Ni de soi (« *Je prends trop de place, même pour moi, je prends trop de place* », dit la femme qui, évidemment, lui ressemble beaucoup), ni des autres, à qui elle renvoie le talent d'oser dire. Elle se bat avec ses armes : exhibitionnisme et pudeur, naïveté et intelligence. *Oh ! pardon tu dormais...* déçoit en bien, comme disent les Suisses. C'est certes la confession d'une femme avouée, Jane Birkin. C'est aussi une pièce qui tient son rang.

On ne vantera jamais assez la merveille du cou de Jane Birkin, ce cou qui s'offre à la première image du spectacle, quand la femme entrant dans la chambre tourne immédiatement son regard vers le lit. Toute la grâce de l'actrice semble déposée en ce point sensible, axe de sa manière d'être, de son jeu, encore fragile parfois, mais toujours vrai.

Face à elle, Thierry Fortineau est un roc. Défait, puisque le rôle le veut : cheveux en pétard, barbe naissante et déjà fatiguée, poivre et sel. Corps pesant de l'absence de désir, mains trop grandes d'êtreindre le vide. Il tient ferme la tête de sa femme qui vomit le trop de cachets qu'elle vient d'avalier. Il fume mécaniquement, boit en passant, envahit le fauteuil en Skaï orange qu'il fait tourner. Beaucoup de force : il est totalement présent, trop pour celle qu'il ne veut plus ou ne peut plus aimer. Jane Birkin et lui forment indubitablement un couple.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Rimbaud, dernière escale...

Michel Rachline s'est ingénié à reconstituer, avec la collaboration de Laurent Malet, les trente jours durant lesquels Arthur Rimbaud, après l'amputation de sa jambe droite à l'hôpital de la Conception à Marseille le 23 juillet 1891, est revenu vivre à Roche, propriété familiale non loin de Charleville, où vivent sa mère, Vitalie, et sa sœur, Isabelle. *Rimbaud, dernière escale...* est mis en scène par Nada Strancar et interprété par Laurent Malet, Madeleine Marion et Ophélie Orecchia.

Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3^e. M^o Rambuteau. Le 16, à 21 heures ; le 17, à 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F. Jusqu'au 21 mars.

Antonio Farao Quartet

Même si Bill Evans et Herbie Hancock s'entendent encore comme première influence dans son jeu, le pianiste italien Antonio Farao est en train de trouver son langage propre. Son approche percussive, sa manière de découper la mélodie, d'y inclure des décalages rythmiques en font un des solistes les plus originaux du moment. Il vient d'enregistrer pour la compagnie allemande Enja un assez aventureux *Black Inside*.

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 16, 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amour, et après d'Alan Rudolph (Etats-Unis, 1 h 53).
Amour, vengeance & trahison Film de Malcolm Mowbray (France-Grande-Bretagne, 1 h 30).
Au cœur du mensonge de Claude Chabrol (France, 1 h 53).
Casses en tous genres de John Hamburg (Etats-Unis, 1 h 29).
Et plus si affinités de Brad Anderson (Etats-Unis, 1 h 36).
Le Fleuve d'or de Paulo Rocha (Portugal, 1 h 43).
Khroustaliov, ma voiture ! d'Alexei Guerman (France-Russie, 2 h 17).
Marrakech Express de Gillies Mackinnon (Grande-Bretagne, 1 h 45).
Souviens-toi... l'été dernier 2 (*) de Danny Cannon (Etats-Unis, 1 h 40).
La Vie est dure, nous aussi de Charles Castella (France, 1 h 35).
Without Air de Neil Abramson (Etats-Unis, 1 h 28).
Xiao Wu artisan pickpocket de Jia Zhang Ke (Chine, 1 h 48).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Imi Knoebel, Tom Sachs Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleye, Paris 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 janvier au 28 février. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre national d'Ile-de-France Ravel : *Rapsodie espagnole, Don Quichotte à Dulcinée, L'Heure espagnole*. Marie-Ange Todorovitch (mezzo-soprano), Jean-Luc Viala, Jean Delescluse (ténors), Marc Barrard, Jean-Louis Serre (barytons), Antoine Garcin (basse), Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.
Quatuor Elysée Stravinsky : *Pièces pour quatuor à cordes*. Dupasin : *Quatuors à cordes n° 1 et 3*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 130*.
Château, 31, place Léon-Blum, 77 Fontainebleau. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-64-

El Pele

La voix âpre et sauvage, sur scène il rayonne, magnifique de force et de passion exacerbée.

Accompagné par la guitare de Manolo Silveria, que l'on a déjà pu entendre aux côtés de Fosforito, El Pele entraîne le spectateur dans les subtiles nuances du chant flamenco. Certains *aficionados* le désignent comme le successeur d'El Camaron. C'est dire si le déplacement s'impose. Egalement au programme : El Keko et Mercedes Ruiz Muñoz (danse), El Churumbaque (chant), Alberto Lucena et Juan-Carlos Marin (guitare).

Théâtre Valhubert, 1, place Valhubert, Paris 13^e. M^o Gare-d'Austerlitz. Le 16, à 20 h 30 ; le 17, à 17 heures. Tél. : 01-43-48-99-92. 110 F et 140 F.

Julien Clerc

Julien Clerc, le chanteur qui rend les femmes belles et les hommes délicats, revient en scène seul avec deux pianos, dans le cadre chic du Théâtre des Champs-Élysées. Après avoir fêté ses cinquante ans en grande pompe au Palais des sports, flanqué de Patrick Bruel et de Doc Gynéco, Julien le mélodiste avait envie de proximité. Les écarts vers la variété popu en devraient s'estomper au profit du classicisme.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Les 16, 18, 19, 25, 26, 27 et 28, à 20 h 30 ; le 17, à 17 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 270 F.

22-26-91. De 50 F à 130 F.

Le Nez de Chostakovitch. Solistes, chœur et orchestre de l'Opéra de chambre de Moscou, Vladimir Agronsky (direction), Boris Pokrovsky (mise en scène).

Opéra-Théâtre, place France, 91 Massy. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-60-13-13-13. De 180 F à 250 F.

Christian Zacharias Marie-Luise Hinrichs (piano) Soler : *Concertos pour deux pianos, Sonates pour piano*. Scarlatti : *Sonates pour piano*. Ravel : *Rapsodie espagnole*. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 17, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.*

Orchestre des Concerts Lamoureux Hommage à Astor Piazzolla. Michel Portal (clarinette, bandonéon), Richard Galliano (bandonéon, accordéon), David Wroe (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 17, à 17 h 45. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

Keith Sweat Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 159 F.

Zazie *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8^e. M^o Opéra. Le 16, à 20 h 30 ; le 17, à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 160 F.*
Lilla et Mayodi *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F. Dans le cadre des « Belles Nuits du ramadan ».*

RÉSERVATIONS

Centre national des arts du cirque spectacle de fin d'études de la 10^e promotion de l'Ecole supérieure des arts du cirque, mise en scène Jacques Rebotier. *La Villette. Du 28 janvier au 21 février. Tél. : 08-03-07-50-75. De 50 F à 110 F.*

Orchestre de Cleveland Œuvres de Charles Ives et Franz Schubert. Christoph von Dohnanyi (direction). Alan Feinberg (piano).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 31 janvier, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 140 F et 200 F.

DERNIERS JOURS

20 janvier : Les Fresques de Tiepolo Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris 8^e. Tél. : 01-42-89-04-91. 47 F.

21 janvier : Race de Pascal Rambert et Marco Stroppa, mise en scène de Pascal Rambert. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS *littéraires*

Les mondes de Jean Giono

« Dans son sang méditerranéen il y a ce je ne sais quoi qui, comme les vins de Grèce quand on les mélange aux crus français, ajoute du corps et de la saveur à la langue française » (Henry Miller).

Vertiges du baroque

BAROQUE : un concept rebelle à la définition.

VERTIGES DU BAROQUE : un dossier qui vous emmène au royaume de la sensibilité exacerbée et de l'exaltation des sentiments amoureux et religieux.

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LA PREMIÈRE GORGÉE DE BIÈRE ET AUTRES PLAISIRS MINUSCULES

de Philippe Delerm

Par La Compagnie Le Champ de l'Alouette
mise en scène de France Jolly

Tous les dimanches, à 17 heures,
du 10 janvier au 28 mars 1999 inclus
au Petit Hébortot.

78 bis, boulevard des Batignolles 75017 Paris

FILMS DE LA SOIRÉE

16.30 Casablanca ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). Ciné Classics	1.00 Quai des Orfèvres ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min). Arte	1.25 Tempo massimo ■■ Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
17.45 Rio Grande ■■ John Ford (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile	1.10 Frontière chinoise ■■ John Ford (Etats-Unis, 1965, N., 90 min). Cinétoile	2.05 20 000 lieues sous les mers ■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS		
17.10 Le Monde des idées. Thème : L'Europe et la France. Invités : Jean-Louis Bourlanges, Marie-France Garaud.		LCI
MAGAZINES		
18.15 France Europe Express. Le dopage dans le football. Euro, le contre-la-montre est lancé. Invité : Daniel Cohn-Bendit.		TV 5
19.00 T.V. +.		Canal +
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 16 janvier 1949. L'affaire Kravchenko. Invité : Gilles Martinet.		Arte
19.30 Le Bazar de Ciné Cinémas. La centième émission. Ciné Cinémas		Arte
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Sylvain Gouguenheim, Alain Cabantous, Lucien Jerphagnon.		Histoire
21.05 Thalassa. Soupe et soupçons.		TV 5
21.40 Metropolis. René-Nicolas Ehni. Jean-Pierre Raynaud. Guerman. Katinka. Musée : Valenciennes.		Arte
21.55 Ciné-Cinécourts. Crime et châtiment. Invités : Claude Chabrol, Daniel Cotard, Doug Headline, Antoine Reyes.		Ciné Cinémas
22.30 Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimier mon amour. P.S. : Les aventuriers de Dieu.		TV 5
22.50 T'as pas une idée ? Invité : Jean Bertolino.		Canal Jimmy
23.25 Strip-tease. Faux mage ou désert ? La savetière et le financier. Obéissance et devoir. Tout salaire mérite travail.		France 3
23.40 Tout le monde en parle.		France 2
DOCUMENTAIRES		
20.00 50 ans de conflits. L'histoire de Taïwan.		Odysée
20.10 Hôtel Caraïbes. [1/8].		France 3
20.35 Ricky Jay, roi de la magie.		Planète
20.35 L'arche, 2000 ans après. [2/16] : Les tigres.		TMC
20.40 L'Aventure humaine. Kyoto, la civilisation zen.		Arte
21.25 La Quête du futur. [20/22]. La famille mondiale.		Planète
21.25 Chine-Taïwan, la traversée de l'espoir.		Odysée
21.40 Les voyages d'Alexandre le Grand. [1/4] Fils des Dieux.		TMC
21.55 Gerry Mulligan.		Planète
21.55 La Nuit illuminée.		Canal Jimmy
22.50 Les Années algériennes. [2/4]. Les tricheurs.		Planète
23.00 Georges Duby, le plaisir et le temps.		Histoire
0.10 Music Planet. Jay-Jay Johanson, l'homme qui aimait les femmes.		Arte
SPORTS EN DIRECT		
20.40 Basket-ball. Pro A : Evreux - Pau-Orthez.		Eurosport
3.00 Boxe. Réunion de Las Vegas. Mike Tyson - François Botha.		Canal +
MUSIQUE		
18.10 Orchestre national de Barbès. Angoulême 1997.		Muzzik
19.50 Youssou N'Dour.		Muzzik
20.00 Suite Scythe opus 20, de Prokofiev. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev.		Mezzo
20.30 Xerxès. Opéra de Haendel. Mise en scène. Nicholas Hytner. Par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras.		Mezzo
21.45 Radio Tarifa. Nancy Jazz Pulsations 1997.		Muzzik
23.00 Faudel. Angoulême 1998.		Muzzik
23.30 Black Sessions.		Paris Première
TÉLÉFILMS		
20.20 Marie Galante. J.-P. Richard [2/4].		Ciné Cinémas
20.30 La Seconde. Christopher Frank.		Festival
22.15 Tout est dans la fin. Jean Delannoy [1 et 2/2].		Festival
22.40 Nés quelque part. Malik Chibane.		Arte
22.40 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3].		TMC
SÉRIES		
18.30 Hercule Poirot. La femme voilée.		TMC
18.40 Homicide. Pour l'amour de Sarah.		Série Club
19.15 Une fille à scandales. Born to be Wilde (v.o.).		Téva
19.30 Friends. [2/2].		France 2
19.45 La Vie à cinq. La veille du grand jour.		Téva
19.45 Kojak. Défenestration.		13 ^{ème} Rue
20.05 3 ^e planète après le Soleil. Dickmalon (v.o.).		Série Club
20.15 Comment horripiler les gens. (v.o.).		Arte
20.15 Friends. Celui qui persiste et signe.		RTL 9
20.35 H. Un flacon rouge.		Canal +
20.40 New York Undercover. Un amour tenace. Le monstre.		13 ^{ème} Rue
20.50 Le Caméléon. Le crash.		M 6
20.55 Blague à part. La demande.		Canal +
21.00 Maximum Bob. Harcèlement sexuel (v.o.).		Canal Jimmy
21.20 Spin City. Le temps des cadeaux.		Canal +
21.40 The Sentinel. D'égal à égal.		M 6
21.45 South Park. Le zizi de Ike.		Canal +
21.45 Derrick. Relation rompue.		RTL 9
22.13 High Incident. Connections.		13 ^{ème} Rue
22.20 Columbo. Attente.		TSR
22.35 Profiler. [1/2]. La source de tous les maux.		M 6
23.30 David Lansky. Le Gang des limousines.		M 6
23.50 Le Voyageur. Cauchemars.		Série Club
23.55 Star Trek, DS 9. Derrière les lignes ennemies.		Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.10 France 3**
Le Feuilleton de la vie : Hôtel Caraïbes
Voilà l'exemple de la fausse bonne idée : tenter de faire un « *feuilleton de la vie* » en suivant sur une longue période des personnages dans leur quotidien, selon le principe du feuilleton documentaire. Dirigée par Hervé Chabalier, à qui on doit l'initiative, l'équipe de Capa est donc partie pour l'hôtel Manganao, situé à Saint-François, en Guadeloupe. Cet établissement appartenant à Nouvelles Frontières (ce qui n'est précisé nulle part) accueille tout au long de l'année des milliers de touristes venus chercher repos, mer et cocotiers. L'équipe de télévision en a sélectionné quelques-uns pour les suivre à la manière de l'émission « 24 heures » diffusée il y a quelques années sur Canal Plus. Le résultat est ennuyeux et les épisodes (8 x 26 min) traînent en longueur malgré quelques personnages intéressants, comme cette femme de ménage qui accueille les estivants au son d'un *Ave Maria* plutôt émouvant. Dommage. - *D. Py*

● **20.55 France 2**
Les Lumières
A l'heure où Bernard Pivot anime la finale des « Dicos d'or » sur France 3, en direct du Palais Garnier, Jean-Luc Delarue présente « Les Lumières » sur France 2. En première partie de programme, chanteurs et comédiens interprètent les plus grandes chansons du cinéma français. Plus tard dans la soirée aura lieu la cérémonie des « Lumières » proprement dite : la proclamation, au Théâtre Marigny, du palmarès de la production cinématographique française établie, pour la quatrième année, par les correspondants parisiens de la presse internationale.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.05 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Surprise sur prise.
23.10 Hollywood Night. Emeutes à Los Angeles. Téléfilm. Joseph Mehri.
0.50 Formule foot.
1.25 TF 1 nuit, Météo.
FRANCE 2
18.40 Spéciale Friends. Les coulisses de la série.
19.30 Friends.
19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Lumières.
23.40 Tout le monde en parle. 1.10 Journal, Météo. 1.35 Paris-Dakar.
FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Hôtel Caraïbes. [1/8].
20.40 Tout le sport.
20.45 Le Journal du Dakar.
21.05 Finale des Dicos d'or 1998.
23.25 Strip-tease. 0.25 Météo ; L'Euro, mode d'emploi. 0.35 Soir 3. 0.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? 1.25 et 2.50 Saturnales. Journal des spectacles. 1.35 Premier Festival européen de la solidarité.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Hôtel Caraïbes. [1/8].
20.40 Tout le sport.
20.45 Le Journal du Dakar.
21.05 Finale des Dicos d'or 1998.
23.25 Strip-tease. 0.25 Météo ; L'Euro, mode d'emploi. 0.35 Soir 3. 0.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? 1.25 et 2.50 Saturnales. Journal des spectacles. 1.35 Premier Festival européen de la solidarité.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania.
19.00 T.V. +.
19.59 Jean-Luc et Faipassa.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. 20.36 H. Un flacon rouge. 20.55 Blague à part. La demande. 21.20 Spin City. Le temps des cadeaux. 21.45 South Park. Le zizi de Ike.
22.10 Jour de foot.
23.00 Succube. Film. James Bond III.
0.30 Francorusse ■ Film. Alexis Miansarow.

FILMS DU JOUR

18.00 Secrets et mensonges ■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 150 min). Cinéstar 1	22.13 Witness in the Dark ■■ Wolf Rilla (Etats-Unis, 1959, v.o., 67 min). 13 ^{ème} Rue	0.15 Le Testament du docteur Mabuse ■■ Fritz Lang (Allemagne, 1932, N., v.o., 125 min). France 3
20.30 Mon grand ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min). Ciné Classics	22.15 Casablanca ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min). Ciné Classics	0.50 L'Homme tranquille ■■ John Ford (Etats-Unis, 1952, v.o., 125 min). Cinétoile
20.40 ► Le silence est d'or ■■■ René Clair (France, 1946, N., 95 min). Arte	23.05 La Charge héroïque ■■ John Ford (Etats-Unis, 1949, N., 105 min). Cinétoile	1.45 Gervaise ■■■ René Clément (France, 1956, N., 115 min). Ciné Classics
21.30 Le Jeune Cassidy ■■ John Ford et Jack Cardiff (Etats-Unis, 1965, 95 min). Cinétoile	23.10 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■■ Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (Etats-Unis, 1980, 95 min). TF 1	3.05 Paris s'éveille ■■■ Olivier Assayas (France, 1991, 95 min). Ciné Cinémas
22.05 La Valse des pantins ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, v.o., 110 min). Cinéstar 1		

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS		
12.05 et 3.05 Polémiques.		France 2
12.10 et 21.10 Le Monde des idées. Thème : L'Europe et la France. Invités : Jean-Louis Bourlanges et Marie-France Garaud.		LCI
18.30 Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Invité : François Fillon.		LCI
18.50 Public. Invité : Bruno Mégret.		TF 1
23.05 Politique dimanche. Invité : Philippe de Villiers.		France 3
MAGAZINES		
12.30 Arrêt sur images. Profession médiateur. Avec Didier Epelbaum.		La Cinquième
14.30 De l'actualité à l'Histoire. Bilan de l'année 1998. Invités : Jean Favier, Olivier Mazerolle, Claude Sérillon.		Histoire
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie.		Histoire
16.00 Le Sens de l'Histoire. Pakistan, une partition sanglante. Invités : Jean-Alphonse Bernard, Claude Markovits.		La Cinquième
18.30 Le Gai Savoir. Raymond Barre.		Paris Première
20.45 De l'actualité à l'Histoire. Les extrêmes droites.		Histoire
20.50 Zone interdite. Vivre au paradis.		M 6
21.05 Faut pas rêver. Suisse : Les peintres de l'alpage. France : Les chaisiers de Bresse. Etats-Unis : Fête au Far West. Invité : Marin Karmitz.		TV 5
21.45 Envoyé spécial, les années 90. Les sectes. Invité : Jean-Marie Abgrall.		Histoire
23.00 ► Les Dossiers de l'Histoire. Vendre la guerre.		Histoire
23.10 Le Week-end politique.		LCI
DOCUMENTAIRES		
17.45 Gerry Mulligan.		Planète
18.05 Global Family VII. La survie des éléphants d'Afrique.		Odysée
18.30 Georges Duby, le plaisir et le temps.		Histoire
18.30 Légendes vivantes d'outre-mer. Les tortues de Szazley.		Odysée
18.40 Les Années algériennes. [2/4]. Les tricheurs.		Planète
19.00 Gestes de vie.		Odysée
19.35 Corpus Christi. [11/12]. Le disciple bien-aimé.		Histoire
19.35 Manu Dibango. Silences.		Muzzik
19.55 Sur la route des épices.		Odysée
20.15 Hôtel Caraïbes. [2/8].		France 3
20.20 Robert Van Gulik : sous le charme de l'Orient.		Odysée
20.35 Le Tunnel sous la Manche. [2/3].		Planète
21.10 Le Temps des cathédrales. Le bonheur et la mort.		Odysée
21.25 Tabary.		Planète
22.05 L'Ombre du Maréchal. Chronique des années noires en Limousin.		Odysée
22.15 ► Soirée thématique. René Clair.		Arte
22.20 Grand document. Makom, Avoda.		RTBF 1
22.30 Tangos entre amis. Daniel Barenboïm à Buenos Aires.		Mezzo
22.50 Lignes de vie. Profession tortionnaire.		France 2
22.50 Cinéma et apartheid.		Planète
23.15 Aux guerriers du silence.		Odysée
23.45 Chili impressions. [2/4]. Voyage au bout de la droite.		Histoire
0.30 Chicago Connections.		Arte
SPORTS EN DIRECT		
13.10 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs.		Eurosport
20.30 Football. D1 : Paris-SG - Nancy.		Canal +
0.00 Tennis. Internationaux d'Australie. 1 ^{er} jour.		Eurosport
MUSIQUE		
19.00 Maestro. Lorin Maazel dirige Berlioz et Weber. Avec Karl-Heinz Steffens, clarinette. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise.		Arte
20.30 Concert Clérambault. Avec Jean-Charles Abtzer, orgue. Par l'Institut de Musique, dir. Gérard Lesne.		Mezzo
21.00 Sapho chante Oum Kalsoum. Par un orchestre traditionnel de douze musiciens, dir. Eli Achkar.		Muzzik
23.00 Zawinul Syndicate. Jazz à Vienne 97.		Paris Première
23.00 Cesaria Evora. Au Bataclan, Paris 1995.		Muzzik

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 17 JANVIER

NOTRE CHOIX

● 22.50 France 2

Lignes de vie : Tortionnaire

La face cachée de l'homme

COMMENT devient-on tortionnaire ? Question taboue. Parce qu'elle oblige à s'interroger sur la face cachée de l'homme. Dans quelle « région » de l'âme le mal absolu est-il tapi, se demandait Malraux ? Sujet tabou en France, surtout depuis la guerre d'Algérie (1954-1962), dont les exactions sont recouvertes du voile commode de l'amnistie. Pourtant depuis le procès des nazis et le progrès du droit international, celui qui recourt à la torture - même revêtu de l'uniforme militaire le plus « régulier » - ne peut se soustraire à une responsabilité pénale. Aujourd'hui la torture est pratiquée dans cent quinze pays, y compris démocratiques.

On guette donc les « confessions » de ces quelques bourreaux professionnels, « *tueurs d'Etat* » aujourd'hui à la retraite, retrouvés - parfois tranquillement au coin du zinc - par Frédéric Brunnequell et Pascal Vasselín, les auteurs de ce reportage téméraire simplement intitulé *Tortionnaire*. Il faut bien croiser leur regard. La caméra s'attarde sur les visages, sur des mains qui n'ont plus la « sûreté » d'autrefois. On ausculte leurs mots. Par quels mécanismes, en particulier moraux (le « devoir », le soutien de l'aumônier), bascule-t-on dans l'inhumanité ? Claude, d'une famille de résistants, appelé en Algérie, aujourd'hui cadre communiste, est tennillé par le remords, comme le sergent israélien F., qui vit à présent avec « *la pagaille* » dans sa tête. Est responsable en premier lieu celui qui fait faire, mais c'est insuffisant pour se dégager de sa propre responsabilité, dit Claude, qui a tenu la « gégène ». Les trois autres témoins - un sbire de l'époque Videla en Argentine et deux policiers blancs sud-africains - restent ce qu'ils ont été : abjects. Tant que ces hommes n'auront pas reconquis le sens de la honte et de la culpabilité, ils seront toujours des « monstres », commente le psychiatre uruguayen Marcelo Vinar. Une plongée qui aurait mérité un éclairage historique - autrefois l'Etat se donnait le droit de martyriser les corps, le bourreau était un personnage légal - et philosophique. Nous savons tout du mal, sauf ce qu'il est, sa nature.

Régis Guyotat

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.20 Walker, Texas Ranger.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.10 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.05 Mitch Buchannon.
17.00 Dawson.
17.50 Vidéo gag.
18.20 30 millions d'amis.
18.50 Public.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Proposition indécente. Film. Adrian Lyne.
23.00 Ciné dimanche.
23.10 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■■ Film. Jim Abrahams, David et Jerry Zucker.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Frédéric Pottecher. [1/3].
1.50 Spécial Tchaïkovski.
FRANCE 2
13.35 Le Cirque de Moscou.
14.10 Vivement dimanche.
16.15 Zone sauvage.
17.05 et 19.55 L'Euro.
17.15 Nash Bridges.
18.00 Parcours olympique.
18.05 Stade 2.
19.15 et 22.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Vivement dimanche prochain.
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Affaire Karen McCoy ■ Film. Russel Mulcahy.
22.50 Lignes de vie. Profession tortionnaire.
23.45 Journal, Météo.
0.05 Musiques au cœur. Le Concours Long-Thibaut.
1.15 Savoir plus santé.
FRANCE 3
13.30 Les Quatre Dromadaires.
14.25 Les Surprises du chef. Téléfilm. André Flédéric.
16.20 La Piste du Dakar.
17.45 Va savoir.
18.23 et 23.03 L'Euro, mode d'emploi.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Bol d'air.
20.15 Le Feuilleton de la vie. [2/8].
20.45 Le Journal du Dakar.
21.10 Wycliffe. Point de rupture. Mort à l'arrivée.
23.05 Politique dimanche.
23.55 Météo, Soir 3.
0.15 Cinéma de minuit. Cycle Mabuse et Lang.
0.16 Le Testament du docteur Mabuse ■■ Film. Fritz Lang (v.o.).
CANAL +
► En clair jusqu'à 14.05
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Les Forces de la terre.
15.00 Panique au centre commercial. Téléfilm. Norberto Barba.
► En clair jusqu'à 16.30
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Invasion planète Terre. [16/22].
17.15 Babylon 5.
18.00 La Colo des gourmards. Film. Steven Brill.
► En clair jusqu'à 20.30
19.45 Ça cartoon.
20.15 Football. Championnat de D 1. Paris-SG - Nancy. 20.30 Coup d'envoi.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 16 janvier 1949 : L'affaire Kravchenko.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. Etats-Unis [1/2] : une histoire d'expulsion.
20.15 Comment horripiler les gens. [1/3].
20.40 L'Aventure humaine. Kyoto, la civilisation zen.
21.40 Metropolis. René-Nicolas Ehni. Jean-Pierre Raynaud. Guerman. Katinka. A vos musées !
22.40 Nés quelque part. Téléfilm. Malik Chibane.
0.10 Music Planet. Jay-Jay Johanson.
1.00 Quai des Orfèvres ■■ ■ Film. Henri-Georges Clouzot.

M 6

19.10 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.

Le Parti socialiste veut « faire l'Europe » sans « défaire la France »

LA PRÉPARATION de la campagne européenne sera au centre, dimanche 17 janvier à Paris, du 5^e rassemblement des secrétaires de section du Parti socialiste qui sera conclu par Lionel Jospin, après une intervention de François Hollande. Plus de 1 000 secrétaires de section (sur près de 4 000) assisteront à un débat sur la nation et l'Europe, thème de la convention nationale du 27 mars.

Le 12 janvier, lors de ses vœux à la presse, M. Jospin avait assuré que « le peuple français ne peut pas se vivre comme un peuple dont le destin serait de se fondre parmi les autres ». Le premier ministre a ainsi répondu au document en seize questions que les animateurs de la convention nation-Europe - Alain Bergounioux, Pervenche Berès et Pierre Guidoni - ont adressé aux militants socialistes, afin de les associer davantage à la préparation du texte qui leur sera soumis (*Le Monde* du 19 décembre 1998).

Le PS exclut tout repli « national » et veut s'efforcer de donner, à travers le Manifeste des socialistes européens, un nouveau souffle à l'Europe politique et sociale. Son objectif est d'occuper une position « centrale » dans la campagne entre les « euro-béats » et les « libéraux-libertaires » d'un côté, et les anti-européens de l'autre.

M. Bergounioux rappelle que le PS a retenu, lors d'une convention en avril 1996, le concept de « fédération d'États-nations ». « Cela veut dire simplement, écrit-il, que la France ne doit pas se perdre à mesure que l'Europe se construit et que l'Europe peut exister sans que la nation n'ait à craindre pour son avenir ». La formule fait écho aux propos de M. Jospin au début de la campagne législative de 1997 : « Je

veux l'Europe sans renoncer à la France. » Lors d'une récente rencontre avec le Mouvement des citoyens, M. Bergounioux avait marqué le double refus du PS d'un « Etat européen qui se révélerait inconciliable avec les États nationaux » et d'une « simple coopération politique menant à une Union faible et velléitaire ».

MAJORITÉ PLURIELLE EUROPÉENNE

L'Hebdo des socialistes du 8 janvier dévoile ce qui pourrait être le slogan de campagne du PS : « Faire l'Europe sans défaire la France ». Selon Jean-Christophe Cambadélis, il s'agit de « porter au niveau européen l'originalité et la pratique de la majorité plurielle qui transforme la vie quotidienne des Français ».

Le premier secrétaire, M. Hollande, devrait réaffirmer que son but premier est de doter le Parlement européen d'une majorité de gauche. Bien décidé à ne pas prendre de décision sur la conduite de la liste du PS avant (au mieux) février, alors que la procédure de désignation des candidats s'ouvre le 18 janvier, M. Hollande va d'abord s'atteler aux discussions avec le MDC et le Parti radical de gauche pour tenter de former une liste de rassemblement à trois.

De son côté, M. Jospin, qui interviendra après une table ronde sur « la vie quotidienne des Français », devrait se placer sur ce terrain, en abordant la politique de la ville, l'aménagement du territoire, le cumul des mandats, les services publics, l'emploi et, de nouveau, la sécurité. Autant de domaines qui, comme le souligne M. Bergounioux, continueront à relever « de la compétence exclusive des États nationaux ».

Michel Noblecourt

Nouvelle tension autour des mines de Gardanne

GARDANNE

de notre correspondant régional
Le comité de défense de l'emploi dans le bassin minier (15 maires et 3 conseillers généraux) était réuni, jeudi 15 janvier, en mairie de Gardanne (Bouches-du-Rhône) quand la nouvelle est parvenue : quatre camions apportaient du charbon de Colombie à la centrale thermique. La surveillance exercée par les dockers de Fos et de Sète pour empêcher, en solidarité avec les mineurs de Gardanne, que l'électricité soit produite avec un charbon venant de l'étranger était déjouée. Alertés, des électriciens et des mineurs CGT réussissaient à bloquer un poids lourd et le déchargeaient sur la voie d'accès, tandis qu'un camion faisait demi-tour. Deux carreaux avaient quand même atteint l'aire de stockage.

Immédiatement, 40 % des mineurs (selon la direction) débrayaient, et la centrale s'éteignait, tandis que des piquets de grève s'installaient. Les tas de charbon colombien livrés étaient symboliquement incendiés. Les responsables de la CGT (très majoritaire à la mine comme à la centrale) confirmaient alors leur intention de recourir à la grève à chaque tentative de forcer le blocus syndical.

Soucieux d'éviter les incidents, le préfet de région n'a pas requis de forces de police. Il s'agit pour lui « d'expliquer, d'expliquer, d'expliquer » et de montrer que des solu-

tions permettront de réanimer « le pôle énergétique de Gardanne », malgré la fermeture programmée de la mine. Il rappelait que le gouvernement a promis la construction d'une autre tranche de la centrale, qui coûtera 3 milliards de francs et offrira 150 emplois ; la formation de 200 jeunes sur quatre ans ; l'installation de 200 emplois-jeunes, ainsi que la mise en place d'une « plate-forme de formation polyvalente et technique » dans le bassin.

La CGT soutient que cela ne suffira pas à remplacer les 1 200 employés actuels des Houillères, dont 900 travaillent à la mine et 300 aux deux groupes de la centrale, qui emploie 200 autres salariés IEG (industrie de l'électricité et du gaz). Selon ses calculs, le coût total de l'arrêt de la mine serait beaucoup plus élevé que celui de l'importation de charbon étranger, même si la comparaison des coûts unitaires à la tonne est actuellement très défavorable au charbon local.

Roger Méi, le maire communiste de Gardanne, a demandé au préfet de ne pas employer la force et aux mineurs d'éviter « tout geste irréparable », et compte rencontrer le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, en compagnie de Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Michel Samson

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE** : Stéphane Coulibaly, un jeune homme de 22 ans, est mort, la gorge tranchée, jeudi 14 janvier, au cours d'un affrontement entre bandes en gare de Bouffémont (Val-d'Oise). Selon les premiers éléments de l'enquête, l'auteur présumé du coup mortel, domicilié à Luzarches, serait parfaitement étranger aux deux bandes. Frappé par une dizaine de jeunes, il aurait sorti un couteau pour se défendre. Les forces de l'ordre sont de plus en plus sollicitées pour séparer les bandes rivales entre quartiers de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

■ **ABEILLES** : le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a décidé, vendredi 15 janvier, d'interdire provisoirement l'utilisation, sur les cultures de tournesol, de l'insecticide Gaucho commercialisé par la firme allemande Bayer, « en attendant les résultats des études scientifiques complémentaires ». Les apiculteurs accusent ce produit de décimer les abeilles et de faire chuter la production de miel, dans le centre et l'ouest de la France (*Le Monde* du 18 novembre 1998).

Non-lieu en faveur de Carlos dans le dossier de l'attentat contre le drugstore Saint-Germain

La chambre d'accusation critique l'instruction du juge Jean-Louis Bruguière

ILLITCH RAMIREZ SANCHEZ, alias Carlos, ne sera pas condamné par la justice française pour l'attentat commis, le 15 septembre 1974 à Paris, contre le drugstore Saint-Germain (2 morts, 34 blessés). La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, vendredi 15 janvier, un non-lieu inattendu en faveur de l'ancien terroriste vénézuélien, emprisonné en France depuis 1994. Certes, cette décision n'est relative qu'à l'enquête sur l'attentat de 1974. Carlos a été condamné le 24 décembre 1997 à la réclusion criminelle à perpétuité pour le triple meurtre de la rue Toullier, où deux policiers de la Direction de la surveillance du territoire (DST) avaient été tués. Il reste en outre sous le coup de mises en examen pour quatre autres actions criminelles, perpétrées en 1982 et 1993, pour lesquelles il n'a pas encore été jugé.

L'arrêt de la chambre d'accusation offre néanmoins à celui qui fut, des années durant, un maître de la déstabilisation violente l'occasion d'une revanche publique

contre le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, chef de file des magistrats antiterroristes français. Commentant leur première rencontre, le 16 août 1994, face aux micros et aux caméras, M. Bruguière avait simplement déclaré : « Nous sommes des professionnels... » (*Le Monde* du 18 août 1994). Depuis, la justice s'est trouvée confrontée aux difficultés d'une enquête exigeant de remonter le cours du temps.

PRESCRIPTION CONTOURNÉE

Une première fois, en effet, l'information judiciaire sur l'attentat du drugstore Saint-Germain avait été refermée sur un non-lieu, le 24 mars 1983. Mais Carlos, quoique recherché dans le monde entier, restait alors introuvable. Le 11 janvier 1995, quelques mois après son interpellation, au Soudan, et son transfert en France, le parquet de Paris avait invoqué des « charges nouvelles » pour ouvrir une nouvelle procédure sur le même attentat, postulant la « connexité » de cette action avec d'autres, plus récentes, afin de

contourner la prescription criminelle de dix ans. C'est ainsi que Carlos fut mis en examen, le 21 février 1996.

Dans leur décision, les magistrats de la chambre d'accusation relèvent toutefois qu'hormis l'interrogatoire de première comparution du terroriste, « non suivi d'interrogatoire au fond », aucune investigation véritable n'a été entreprise dans ce dossier. Tout au plus la procédure contient-elle, indique l'arrêt, « une commission rogatoire tardive, du 13 octobre 1998, dont il apparaît illusoire, après 24 ans, d'attendre des résultats probants, non obtenus à ce jour ». Aussi la chambre d'accusation a-t-elle estimé devoir constater « qu'il n'y a pas, en l'état, de charges suffisantes contre Illitch Ramirez Sanchez ou toute autre personne ».

Le seul élément retenu à charge contre le terroriste dans l'instruction de l'attentat du drugstore était en fait un entretien publié en 1979 dans un magazine de langue arabe édité à Paris, *Al Watan Al Arabi*, dans lequel étaient attri-

bues à Carlos des propos s'apparentant à une revendication. « A cinq heures, j'envoyai deux grenades dans le drugstore Saint-Germain. Deux personnes furent tuées et trente autres blessées », pouvait-on lire, entre autres récits de ses exploits explosifs. Mais depuis son interpellation, Carlos a toujours contesté avoir accordé un entretien à ce journal, dont l'immeuble, rue Marbeuf, devait lui-même être la cible, trois ans plus tard, d'un attentat attribué lui aussi à Carlos (1 mort, 63 blessés). Surtout, l'enquête policière sur le drugstore n'a fait état que d'une seule grenade...

« C'est la première fois que le droit est respecté à l'égard de Carlos par une juridiction française », a déclaré au *Monde*, samedi 16 janvier, l'un de ses défenseurs, M^e Isabelle Coutant-Peyre. « L'intoxication démagogique a fait long feu », a-t-elle ajouté, annonçant « autant de non-lieux » pour les autres procédures encore en cours contre l'ancien chef terroriste.

Hervé Gattego